

Plan directeur d'aménagement du Parc de l'île Saint-Quentin

2019 - 2035



Ville de Trois-Rivières
Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

ÉQUIPE DE RÉALISATION

RÉDACTION, CARTOGRAPHIE ET ARCHITECTURE DE PAYSAGE

- Équipe du Service de la planification et des programmes - Ville de Trois-Rivières

COLLABORATEURS

- Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
- Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire - Ville de Trois-Rivières
- Direction des communications et de la participation citoyenne - Ville de Trois-Rivières
- Division du développement durable
- Direction du génie - Ville de Trois-Rivières
- Direction des travaux publics - Ville de Trois-Rivières
- Innovation et développement économique Trois-Rivières
- Culture Trois-Rivières
- Marina de Trois-Rivières

PHOTOGRAPHIE

- Ville de Trois-Rivières
- Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
- Étienne Boisvert
- Marie-Andrée Fallu
- Daniel Langevin

AVANT-PROPOS



Jean Lamarche
Maire de la Ville de Trois-Rivières

Joyau naturel situé au cœur de la ville, le Parc de l'île Saint-Quentin regorge d'activités et de paysages à couper le souffle qui font la fierté des Trifluviens. C'est notamment pourquoi ce lieu unique mérite qu'on lui accorde une attention particulière.

Avec ce plan directeur d'aménagement, nous nous donnons un objectif clair : faire du Parc de l'île Saint-Quentin un milieu naturel exceptionnel et vivant.

Ce document présente un impressionnant portrait d'ensemble qui servira de guide aux différents intervenants qui travailleront au développement de ce site exceptionnel.

Je tiens à féliciter l'équipe de réalisation et à remercier les citoyens qui ont pris part aux consultations publiques. Ensemble, vous avez contribué à la publication d'un document structurant qui nous permet d'entrevoir un avenir florissant pour le Parc de l'île Saint-Quentin.



Pierre-Luc Fortin
Président de la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

Le Parc de l'île Saint-Quentin est un trésor naturel qui fait l'envie de bien des villes. Reine de l'archipel donnant sur le majestueux fleuve Saint-Laurent, l'île se distingue par son emplacement exceptionnel, sa remarquable biodiversité et ses paysages grandioses. C'est également un endroit qui regorge d'histoire et qui témoigne d'un passé trifluvien qui gagne à être connu.

Pourtant, ce parc, on a parfois eu tendance à l'oublier quelque peu, voire à le tenir pour acquis. Au fil des ans, de nombreux administrateurs bénévoles du parc auraient souhaité un tel plan directeur de la part de la Ville, mais les astres n'étaient tout simplement pas alignés. Ce plan, tant attendu, est le résultat d'une volonté partagée par les Trifluviens, la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin et la Ville de Trois-Rivières, d'élaborer une vision à la fois ambitieuse et pragmatique du développement de l'île Saint-Quentin.

Avec ce plan, nous contribuerons à faire grandir l'affection que les Trifluviens portent à ce formidable endroit!

TABLE DES MATIÈRES



1. Mise en contexte	4	2. Le Parc de l'île Saint-Quentin, d'hier à aujourd'hui	9	3. Caractérisation	14	4. Démarche participative	43
1.1. Un plan directeur pour le Parc de l'ISQ	6	2.1. Bref historique	10	3.1. Localisation	15	4.1. Sondage	44
1.2. Un travail collaboratif et participatif	6	2.2. Organisation administrative	13	3.2. Paysages	18	4.2. Consultations ciblées	50
1.3. Mission-Vision-Valeurs du parc	7			3.3. Contexte environnemental	21		
1.4. Méthodologie	8			3.4. Aménagements et constructions	28		
				3.5. Activités	38		
				3.6. Fréquentation	41		

INDEX DES CARTES

CARTE 1 : Localisation de l'île Saint-Quentin	15	CARTE 8 : Localisation et IVP des bâtiments et des entrepôts	29	CARTE 15 : Distribution spatiale des résultats des consultations ciblées	53
CARTE 2 : Modes de transport pour accéder à l'île Saint-Quentin	16	CARTE 9 : Localisation et IVP des abris	32	CARTE 16 : Pôles d'activités	60
CARTE 3 : Principaux points de vue d'intérêt	20	CARTE 10 : Aires de stationnement	34	CARTE 17 : Interventions projetées sur les routes et sentiers	66
CARTE 4 : Situation actuelle des aménagements contre l'érosion	21	CARTE 11 : Routes et sentiers	35	CARTE 18 : Parcours d'interprétation proposés	67
CARTE 5 : Localisation des formations végétales dominantes	22	CARTE 12 : Activités estivales	39	CARTE 19 : Schéma pour l'implantation du mobilier urbain	69
CARTE 6 : Zones inondables et milieux humides	24	CARTE 13 : Activités hivernales	40		
CARTE 7 : Colonies de renouée du Japon	25	CARTE 14 : Provenance des répondants du sondage	45		



5. Diagnostic	55
5.1. Forces, faiblesses, opportunités et menaces	56

6. Concept et orientations d'aménagement	57
6.1. Grands enjeux	58
6.2. Orientations d'aménagement	59
6.3. Pôles d'aménagement et d'activités	60
6.4. Autres grands axes d'aménagement	66

7. Plan d'action	72
7.1. Loisirs et tourisme	74
7.2. Environnement	90
7.3. Social	100
7.4. Culture	113

8. Bibliographie	120
9. Annexes	122
Annexe 1 : Résultats du sondage	123
Annexe 2 : Signature architecturale	130



① Mise en contexte

L'île Saint-Quentin est un grand parc municipal situé au cœur du milieu urbain de Trois-Rivières. L'importance de ce parc ne fait aucun doute, que ce soit par son envergure à l'échelle de la ville ou par le rayonnement de ses activités à l'échelle régionale. Il s'agit d'un lieu unique qui mérite une attention particulière, autant pour la qualité de son milieu naturel que pour sa valeur historique et identitaire.

La Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de la Ville gère les activités et opérations du parc par l'entremise de la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin. Récemment, des changements administratifs importants ainsi que la redéfinition de la mission, de la vision et des valeurs du parc ont mené l'administration municipale et la Corporation à redéfinir la vocation et les aménagements du Parc de l'île Saint-Quentin. Pour ce faire, la Direction de l'aménagement et du développement urbain a été mandatée afin d'élaborer, en partenariat avec les différents acteurs de la communauté, un plan directeur d'aménagement pour le Parc de l'île Saint-Quentin.



1.1 UN PLAN DIRECTEUR POUR LE PARC DE L'ÎLE SAINT-QUENTIN

Le plan directeur d'aménagement du Parc de l'île Saint-Quentin est d'abord un exercice de planification qui consiste à évaluer l'état du milieu et les besoins des utilisateurs afin de proposer les grandes lignes de la vocation, des aménagements et des usages du parc pour l'avenir.

Les analyses et les propositions présentes dans ce plan directeur ont été réalisées en prenant soin d'identifier et de respecter l'identité de l'île Saint-Quentin ainsi que son contexte physique, environnemental, social et urbain.

Le présent plan directeur se projette dans un horizon de 15 ans. En effet, l'exercice vise à assurer à long terme un aménagement réfléchi, cohérent, respectueux du milieu et qui mise sur la pérennité du lieu et des activités. Concrètement, le plan directeur d'aménagement du Parc de l'île Saint-Quentin se veut un outil permettant d'orienter les futurs investissements en mettant en place un plan d'action qui priorise les interventions et qui devient un outil d'aide à la décision pour les responsables.

1.2 UN TRAVAIL COLLABORATIF ET PARTICIPATIF

Un parc de l'ampleur de l'île Saint-Quentin ne peut être traité autrement que par un travail de collaboration qui met à contribution l'expertise et la connaissance des acteurs du milieu. Les préoccupations liées à l'aménagement, à l'architecture du paysage, aux infrastructures, à l'architecture, aux loisirs, à l'entretien ainsi qu'à la gestion des opérations ont été entendues et intégrées au présent plan directeur. Plusieurs équipes de travail de différents secteurs de la Ville ont contribué à la réalisation de ce document.

Le Parc de l'île Saint-Quentin est d'abord et avant tout un lieu de rencontre, un terrain de jeux et de détente pour ses usagers, les Trifluviens et les visiteurs. La perception et la vision de la population à propos du parc demeurent des éléments incontournables dans l'analyse de la situation actuelle et dans la planification du parc de demain. Une démarche consultative fait donc partie intégrante de ce document.



1.3

MISSION - VISION - VALEURS DU PARC DE L'ÎLE SAINT-QUENTIN

En 2014, le Parc de l'île Saint-Quentin s'est vu doté d'une mission, d'une vision et de valeurs à son image afin de lui donner des assises pour le développement futur du parc. Cette vision stratégique a d'abord été adoptée par l'administration du parc et entérinée ensuite par le Conseil de la Ville de Trois-Rivières.

La mission, la vision, les valeurs du parc constituent la base de la réflexion sur l'avenir et la planification du Parc de l'île Saint-Quentin. Elle a guidé l'élaboration du plan directeur tout au long de la démarche. En effet, chaque proposition d'aménagement contenue dans ce document contribue à l'atteinte de la vision et respecte la mission et les valeurs du parc.



Mission	Vision	Valeurs
Permettre à tous les citoyens de la grande région de Trois-Rivières d'avoir accès à un espace vert et de détente, offrant des activités de plein air, récréatives et éducatives, mettant en valeur les potentiels naturels, maritimes et historiques du site.	Parc naturel, attrayant et distinctif contribuant à l'image de marque de Trois-Rivières.	• Protection • Accessibilité • Propreté • Sécurité

1.4 MÉTHODOLOGIE

Recherche documentaire

Dans un premier temps, la Direction de l'aménagement et du développement urbain de la Ville, en tant que coordonnateur de la démarche, a procédé à une compilation d'informations et de données internes, ainsi qu'à des visites sur le terrain, ce qui a permis de réaliser la caractérisation du parc. L'ensemble des acteurs municipaux et paramunicipaux impliqués dans les opérations de l'île Saint-Quentin ont été consultés afin de recueillir toutes les données pertinentes. Cette démarche a permis d'obtenir de nombreuses informations, notamment sur l'état et la desserte en infrastructures, les bâtiments, le milieu naturel et les activités de l'île Saint-Quentin.

Cette caractérisation a servi de base de travail pour l'identification des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces qui façonnent le Parc de l'île Saint-Quentin d'aujourd'hui. L'exercice de caractérisation a été réalisé de manière collaborative avec diverses directions de la Ville.

Le processus de recherche et de rédaction est appuyé par divers travaux, ouvrages et bases de données qui sont dûment cités à la fin de ce document.

Sondage

Par la suite, une démarche consultative a été lancée. Dans un premier temps, près de 1 000 répondants ont participé à un sondage réalisé en ligne et en personne, et ce, dans divers lieux publics du territoire trifluvien. Le sondage visait à approfondir les connaissances sur les perceptions et les besoins des usagers et des citoyens. Cette démarche a permis de recueillir des données importantes relatives à la fréquentation, aux activités les plus appréciées et aux aspirations du public quant à l'avenir du parc, notamment en apportant des réponses aux questions suivantes :

- Quelle devrait être la vocation principale du parc ?
- Quelles sont les activités les plus appréciées ?
- Quelles activités ou quels aménagements devraient être renforcés ou ajoutés ?
- Quelles sont les problématiques du parc ?

Groupes de discussion

Afin d'aller plus loin dans la compréhension de l'appréciation et la vision des partenaires et de la population à l'égard du parc, une démarche de consultation ciblée, de type « Groupes de discussion » a été organisée. Trois groupes d'horizons différents ont été consultés (administrateurs, groupes et partenaires environnementaux, citoyens et usagers) afin de valider certains enjeux d'aménagement ainsi que d'ouvrir des perspectives vers d'autres enjeux non explorés jusqu'alors. Les groupes de discussion avaient pour objectif de :

- valider la mission-vision-valeurs du Parc de l'île Saint-Quentin;
- compléter l'exercice sur les forces, faiblesses, opportunités et menaces préliminaires;
- positionner spatialement différentes propositions d'aménagement sur une carte.

Ce travail a permis de clarifier les préoccupations de plusieurs intervenants du milieu et des utilisateurs tout en mettant en perspective les différentes valeurs, points de vue et visions pour le futur du parc. Les données du sondage et des consultations ciblées ont été compilées et analysées pour appuyer les propositions d'aménagement contenues dans ce plan directeur d'aménagement.

Consultation et validation

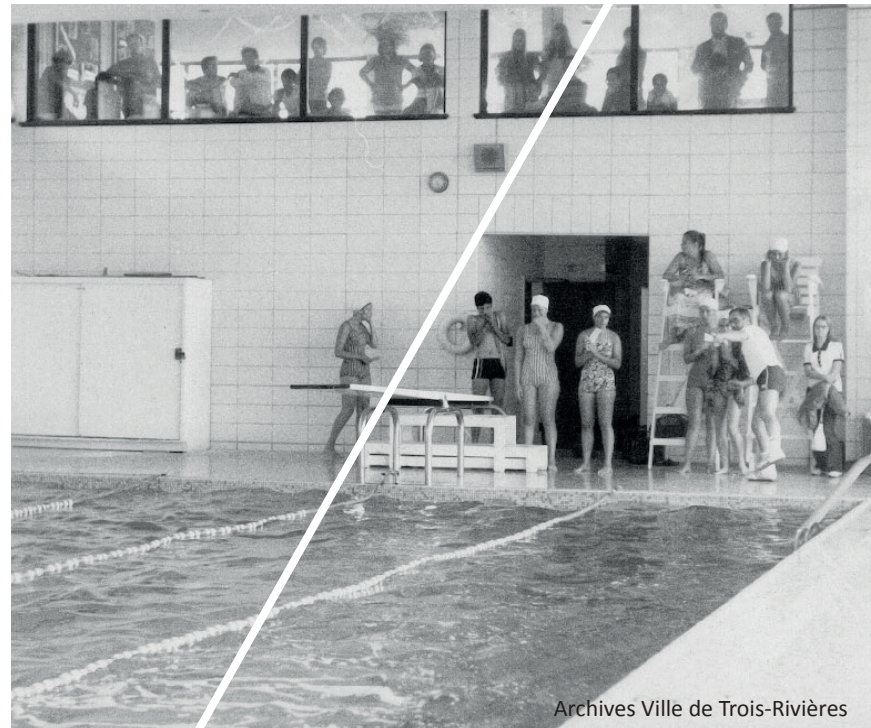
L'ensemble des étapes de la démarche de consultation ainsi que l'ensemble des sections qui constituent ce plan directeur ont été validés auprès de la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire de la Ville ainsi qu'auprès de la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin. De plus, les actions proposées dans ce document ont été présentées à la Direction des travaux publics, à la Direction du génie et à la Division du développement durable qui ont collaboré à la validation et à la bonification des actions. Finalement, l'ensemble de l'œuvre, les grands principes et les exemples d'actions ont été présentés à l'ensemble des élus municipaux lors d'une rencontre du conseil municipal.

Adoption

Fruit du travail collaboratif entre les diverses instances de la Ville et de ses partenaires, le plan directeur d'aménagement est le reflet de la vision des administrateurs et des utilisateurs du parc pour l'avenir. Afin d'officialiser l'appropriation de ce document par l'administration municipale pour qu'il puisse devenir le guide du développement futur de l'île, le plan directeur est entériné par le Conseil d'administration de la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin et il est également adopté par le Conseil de la Ville de Trois-Rivières.



Jules Rochon. BAnQ



Archives Ville de Trois-Rivières



Daniel Lessard. 1978. BAnQ



Le Parc de l'île Saint-Quentin, d'hier à aujourd'hui



« Le septième jour, nous vîmes poser en travers d'une rivière qui vient devers le nord et se jette dans le fleuve Saint-Laurent. A l'entrée de cette rivière, il y a quatre petites îles pleines d'arbres : nous nommâmes cette rivière la rivière de Fouez. Et parce que l'une de ces îles s'avance dans le fleuve, et qu'on la voit de loin, le capitaine fit planter une belle grande croix sur la pointe de cette île »

Récit de navigation du Capitaine Jacques Cartier.

2.1 BREF HISTORIQUE

L'île Saint-Quentin est l'un des lieux fondateurs de la Ville de Trois-Rivières. Le 7 octobre 1535, lors de son deuxième voyage en Nouvelle-France, Jacques Cartier s'arrête à Trois-Rivières et plante une croix sur l'île Saint-Quentin, un lieu stratégique au confluent de deux cours d'eau d'importance, c'est-à-dire la rivière Saint-Maurice et le fleuve Saint-Laurent. L'île Saint-Quentin doit son nom au juge Quentin Moral, l'un des premiers concessionnaires de l'île et commerçant de fourrures.

Des fouilles archéologiques datant des années 1960 démontrent que des êtres humains habitaient ou venaient à l'île Saint-Quentin plus de 6 000 ans avant Jésus-Christ. Ainsi, des haches, des pointes de flèche et d'autres objets exhumés tendent à démontrer qu'il y eut présence d'humains sur l'île à une époque préhistorique.

L'île Saint-Quentin est un témoin de l'évolution économique de Trois-Rivières, fortement liée aux activités de traite de fourrures ainsi qu'aux activités de drave, de flottage et de transformation du bois. En 1634, Trois-Rivières étant un avant-poste de la traite de fourrure, les îles de l'embouchure étaient concédées en fiefs. Les concessionnaires des îles s'en sont servis pour y accueillir, le soir venu, des Amérindiens ayant échangé des fourrures sur le Platon pendant le jour.

Plus tard, c'est l'industrie du bois et du papier qui dominait le paysage avoisinant de l'île. Celle-ci côtoyait les scieries Baptist de l'île de la Potherie, l'Union Bag Pulp and Paper de l'île Saint-Christophe, la Dansereau sur l'île Caron ainsi que la St-Maurice Lumber et la Grès Falls sur la rive ouest de la rivière Saint-Maurice. Cette forte présence de scieries a favorisé l'implantation de grandes usines de pâte à papier à proximité de l'île Saint-Quentin : la Canadian International Paper (C.I.P) et la Wayagamack. Malgré cette forte présence d'activités industrielles autour de l'île, le milieu naturel de celle-ci demeura pratiquement intact du XVIII^e jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

La fréquentation de l'île Saint-Quentin, à des fins récréatives, semble avoir débuté au cours des années 1930. Plusieurs Trifluviens visitaient alors l'île Saint-Quentin pour profiter de l'accès à l'eau. Les compagnies papetières se plaignaient de cet achalandage qu'elles jugeaient non sécuritaire pour les baigneurs et pour leurs opérations. C'est à partir de cette période que la Ville comprend l'importance de l'île Saint-Quentin pour les Trifluviens.

Acquisition et début du développement de l'île

Au début des années 1930, la Ville a entamé des négociations avec la société Canada Power and Paper Corporation, propriétaire de l'île, pour faire son acquisition. À cette époque, la vision de la Ville pour l'île Saint-Quentin était d'en faire un lieu de promenade, une plage publique avec un abri et un restaurant, soit des interventions simples et à peu de frais. Faute d'entente entre la Ville et le propriétaire, que ce soit en raison du prix demandé ou des enjeux liés à la cohabitation entre les activités industrielles et de récréation, on doit attendre après la Seconde Guerre pour voir naître le projet de création d'un parc public.

C'est finalement en 1948, après plusieurs tentatives d'acquisition, que l'île devient propriété de la Ville de Trois-Rivières et que des services sont progressivement mis en place pour desservir, notamment, les plaisanciers et les baigneurs. Dès les années 1950, le Parc de l'île Saint-Quentin constitue déjà un attrait particulier pour les principales agglomérations urbaines de la région en raison de sa situation géographique, son paysage naturel, sa plage et son accès direct au fleuve et à la rivière. L'île était alors accessible par un service de traversier ou par embarcation privée.

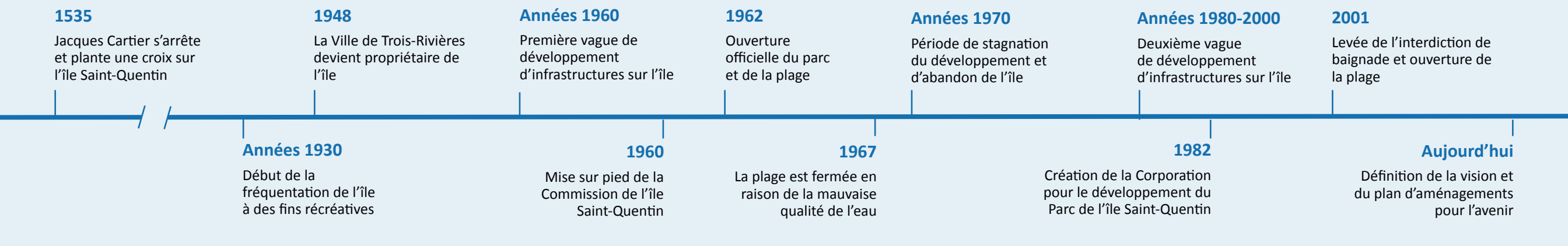
Durant la décennie de 1950, les Chambres de commerce de Trois-Rivières et de Cap-de-la-Madeleine travaillent ensemble à la formation d'un comité visant à faire de l'île Saint-Quentin un paradis régional du tourisme et un parc familial. Malgré les difficultés d'accès, l'île est très achalandée. Pendant la saison estivale de 1955, on dénombre 38 000 visiteurs à la plage. Les premiers travaux de défrichage et de terrassement sur l'île ont eu lieu en 1959.

Période d'expansion

Pendant les années 1960, l'île Saint-Quentin devient le plus important lieu de divertissement et de socialisation des Trifluviens. En 1960, la Commission de l'île Saint-Quentin est mise sur pied afin de veiller à son développement et à la gestion des opérations. Au moment de l'ouverture officielle du parc et de la plage, le 24 juin 1962, on compte 5 000 visiteurs et pendant cet été, pas moins de 100 000 personnes ont fréquenté le parc, et ce, malgré l'existence d'un poste de contrôle et d'un tarif d'accès.

La plupart des infrastructures de l'île sont mises en place pendant cette décennie. Au cours de cette période, soulignons la construction du pont Jean-Baptiste-Cloutier (1961) qui facilite l'accès à l'île à toute la population, l'aménagement de la marina (1962-1964), d'un terrain de camping (1965-1966) et de la plage avec son pavillon des Baigneurs (1964) et son préau (1966). Ces nouvelles installations sont attractives et amènent une forte affluence au parc. Mais la vision de la Commission de l'île Saint-Quentin ne s'arrêtait pas là. En effet, à cette époque on songeait à l'ajout de nombreux attraits à l'île, tels un théâtre, une salle de quilles et de curling, un gymnase, un restaurant, une église, en plus de reconstituer un établissement de pionniers français et un campement amérindien. Ces projets n'eurent pas lieu à cause de difficultés financières qui marqueront une période sombre pour le développement de l'île à partir de la fin des années 1960.





Période de stagnation du développement

Contrastant avec la décennie précédente, les années 1970 ont été marquées par une stagnation et même un déclin de la fréquentation l'île. En 1967, le Comité pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux du Saint-Maurice révèle que les eaux de la plage de l'île Saint-Quentin sont fortement contaminées. Les nouvelles de la pollution des eaux de la plage se répandent, ce qui entraîne progressivement l'abandon de l'île par les baigneurs et les visiteurs.

En 1968, l'instauration de la gratuité pour l'accès au parc, non compensée par un budget adéquat permettant l'entretien de l'île, marque le début d'une détérioration des services, des équipements et du cadre naturel du parc. C'est donc sous le signe de l'abandon que l'île traverse la décennie des années 1970. Au cours de cette période, plusieurs avenues pour relancer le parc ont été proposées : construction d'une piscine, construction d'un centre d'initiation aux sciences naturelles et à l'étude de la conservation, ou même la création d'une entente intermunicipale pour financer l'île avec la contribution de municipalités voisines, utilisatrices des services. Aucun de ces projets n'a été réalisé, faute de financement et d'entente entre les intervenants. L'état du parc était tel que la Ville de Trois-Rivières songe à vendre l'île au gouvernement provincial.

Plutôt que de l'acquérir, le gouvernement du Québec a commandé un rapport à une firme externe pour définir la vocation du parc et préparer une esquisse d'aménagement. Ce document de planification a été déposé en 1980 et constitue en quelque sorte le point de départ d'un nouvel essor au Parc de l'île Saint-Quentin.

Nouvelle période de développement

À la suite des efforts de redéfinition et de planification du parc en 1980, la vocation de l'île a été définie comme « un pôle d'activités où les fonctions de récréation, de détente, d'interprétation et d'espaces verts à conserver sont juxtaposées ». Cette vision n'aurait toutefois jamais été officialisée ni par la Ville ni par la Corporation. L'aspect naturel et récréatif de l'île est confirmé par la MRC de Francheville dans son schéma d'aménagement de 1987 en la reconnaissant comme parc régional dans son plan d'affectations.

En février 1982, la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin est officiellement créée. La Corporation était alors composée des municipalités de Trois-Rivières et de Cap-de-la-Madeleine, ainsi que des Chambres de

commerce de ces dernières. À partir de ce moment, la Corporation se met à l'œuvre pour nettoyer l'île, améliorer certaines infrastructures désuètes tels que les sentiers et les aires de jeux, ajouter de nouvelles infrastructures comme la piscine extérieure construite en 1986, ainsi qu'assurer le bon fonctionnement et la programmation d'activités du parc en continu.

À cette époque, le volet récréotouristique et l'offre d'activités semblaient l'emporter sur le volet conservation du milieu naturel. En effet, diverses visions du parc se sont enchaînées au rythme de la succession des administrateurs de l'île. À titre d'exemple, un concept de parc d'amusement avec glissades d'eau, un lac artificiel, un bateau de pirates, une piste de BMX quatre-saisons et un bar a été proposé à la Corporation en 1985. Un plan détaillé pour structurer l'offre d'un programme pédagogique destiné aux élèves du primaire et du secondaire a été réalisé en 1985. Une nouvelle étude de faisabilité pour l'implantation d'une glissade d'eau a été déposée à la Corporation par une firme externe en 1989.

En mars 1987, le Parc de l'île Saint-Quentin se dote d'un plan de développement triennal visant à dresser une ligne de conduite et à encadrer l'offre de services par une meilleure définition de la vocation du parc. La vision du parc présentée dans ce rapport était d'axer le développement de l'île d'abord vers la récréation et la détente, et en deuxième lieu, vers la protection et la conservation. À partir de 1989, l'île accueille à nouveau plus de 100 000 visiteurs par année. En 1995, après la fin du flottage du bois sur la rivière, l'activité récréative de l'île reprend un nouveau souffle et la plage est rouverte officiellement en 2001.

Entre les années 1980 et aujourd'hui, la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin a connu des hauts et des bas en matière d'organisation administrative et financière. Malgré tout, le parc a poursuivi ses opérations, l'offre de services ainsi que l'entretien et l'ajout d'infrastructures (une glissade hivernale en 1991, un pavillon d'accueil, la promenade riveraine et la passerelle d'interprétation en 1998, un cinéma en plein air, le retour du camping en 2005, le réaménagement de l'aire de jeux en 2009, etc.). Enfin, pendant cette période, de nouveaux projets et de nouvelles visions du développement se sont succédé sans se concrétiser.

Aujourd'hui, l'administration du parc et la Ville de Trois-Rivières sont prêtes à définir l'avenir de l'île en collaboration avec l'ensemble des partenaires et en prenant en compte l'héritage de près de 90 ans d'occupation de l'île par la population en tant que milieu naturel et terrain de jeux exceptionnel.



Archives Ville de Trois-Rivières



Archives Ville de Trois-Rivières



Archives Ville de Trois-Rivières



Archives Ville de Trois-Rivières

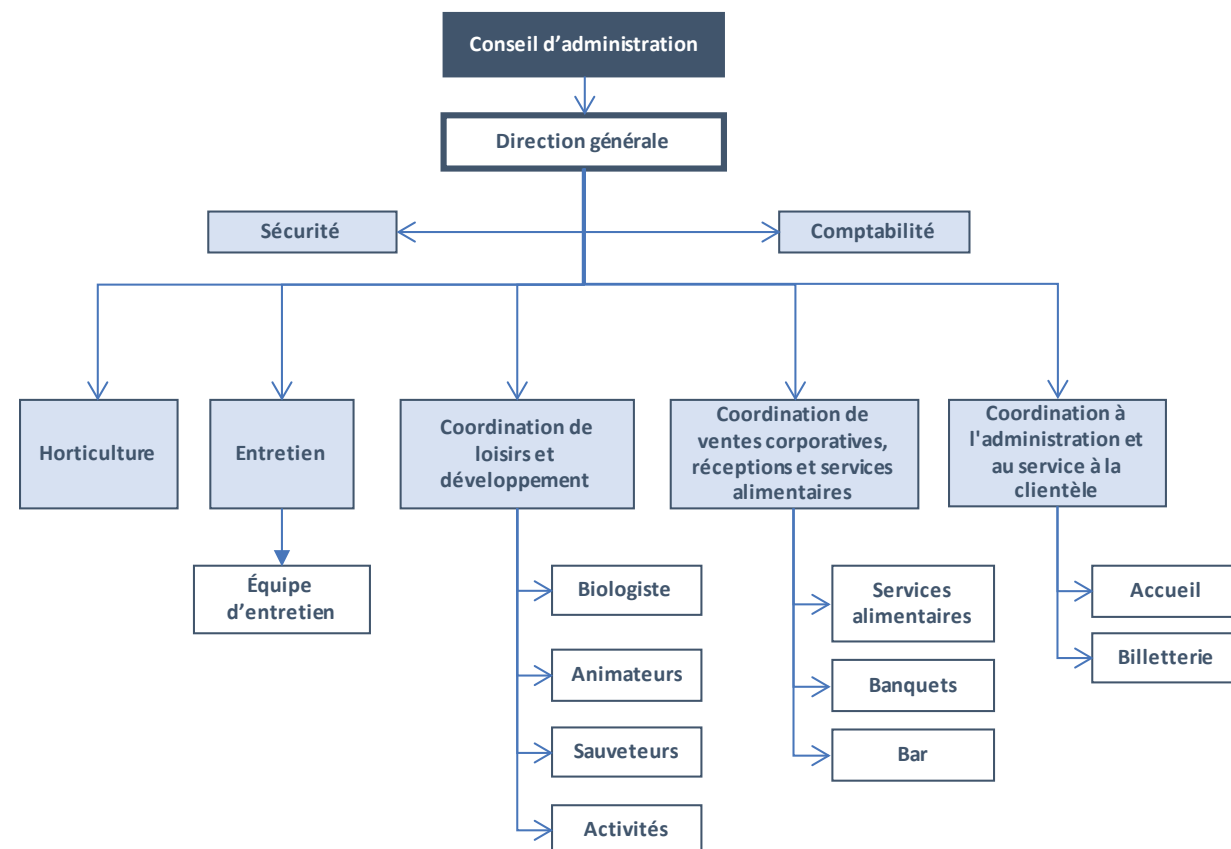
2.2 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Depuis sa création en 1982, la Corporation du Parc de l'île Saint-Quentin a travaillé incessamment à offrir des infrastructures et des services de récréation et de détente aux visiteurs et occupants du parc. Les administrateurs et les visions du parc se sont succédés au fil des années, laissant des traces sur ses infrastructures et son fonctionnement administratif. En 2013, une profonde restructuration a mené à d'importants changements à la Corporation de développement de l'île Saint-Quentin. Cette opération a généré une réévaluation des besoins en ressources humaines, financières, matérielles et logistiques du parc. Partant sur ces nouvelles assises administratives, la Corporation est maintenant prête à se concentrer sur son avenir. La réalisation du plan directeur est donc devenue un incontournable pour guider la prise de décision et la planification des aménagements pour les 15 prochaines années.



Équipe de la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin, 2017

Structure administrative de la Corporation pour le développement du Parc de l'île Saint-Quentin





③ Caractérisation

3.1 LOCALISATION

L'île Saint-Quentin est un des grands parcs municipaux de Trois-Rivières. Le parc est localisé dans l'archipel situé à la confluence de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent. Ce dernier est composé de trois grandes îles, soit les îles Saint-Christophe, Saint-Quentin et de la Potherie, qui est maintenant jointe à l'île Caron, ainsi que quatre îles de plus petite taille, soit les îles Ogden, aux Sables, Margot et Blonville. C'est d'ailleurs la forme que la rivière Saint-Maurice prend à cet endroit, soit l'apparition de trois chenaux formés par la présence des îles, qui est à l'origine du nom de la Ville de Trois-Rivières.

L'île Saint-Quentin est un lieu doté d'une haute valeur écologique et d'un important potentiel récréatif. Ce parc naturel se situe stratégiquement au cœur de la ville, entre les grandes concentrations urbaines denses des secteurs de Cap-de-la-Madeleine et du centre-ville de Trois-Rivières.

Contexte urbain

Le Parc de l'île Saint-Quentin est un poumon vert au cœur de la Ville de Trois-Rivières. Le parc présente un grand potentiel récréotouristique et se distingue du reste des parcs et des espaces verts de la ville par sa proximité aux grands cours d'eau et à la nature. En effet, il s'agit d'un lieu de choix pour la baignade et la navigation, en plus d'être une vitrine de la biodiversité du delta de la rivière Saint-Maurice. À l'échelle de la Ville de Trois-Rivières, l'île Saint-Quentin revêt un statut particulier. Il s'agit d'un parc municipal d'envergure inégalée où une multitude de fonctions récréatives cohabitent dans un milieu naturel insulaire, avec les contraintes physiques que cela implique, soit l'accessibilité, l'omniprésence de l'eau et la fragilité de l'écosystème.

Le parc est accessible et à proximité d'importants points d'intérêts comme le centre-ville de Trois-Rivières, les sites patrimoniaux de Trois-Rivières et des Ursulines, ainsi que l'Amphithéâtre Cogeco et le musée Boréal situés sur la rive ouest de la rivière Saint-Maurice, sur le site de Trois-Rivières sur Saint-Laurent. À l'est, le parc est à proximité des premiers quartiers du secteur de Cap-de-la-Madeleine et du site patrimonial cité du cœur historique du secteur de Cap-de-la-Madeleine incluant le Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap.

CARTE 1 : LOCALISATION DE L'ÎLE SAINT-QUENTIN



Accessibilité

Le Parc de l’île Saint-Quentin est accessible empruntant les ponts Duplessis et Jean-Baptiste-Cloutier. Ce lien assure un accès facile aux visiteurs en automobile. Une vaste offre de stationnement est proposée sur l’île. Il est à noter que le tronçon de route entre le pont Duplessis et l’aire d’accueil du parc, sur la pointe de l’île Saint-Christophe, présente un fort achalandage d’automobiles et de camions en raison du partage de ce tronçon avec l’usine de pâtes et papiers Kruger-Wayagamack, située sur l’île de la Potherie. Lors de périodes d’achalandage ou lors de grands événements sur l’île Saint-Quentin, cette grande présence de véhicules peut créer des embouteillages.

Il est également possible d’accéder au parc par des modes de transport actifs tels que la marche et le vélo. Une piste cyclable en site propre rejoint les secteurs de Trois-Rivières et de Cap-de-la-Madeleine à l’île. Toutefois, sur le pont Jean-Batiste-Cloutier qui joint les îles Saint-Christophe et Saint-Quentin, les vélos doivent partager l’espace avec les automobilistes sur la voie de circulation, voire même avec les piétons sur un étroit trottoir, rendant ce court tronçon plus hasardeux. Par contre, dans la pratique, le partage de la voie semble se faire harmonieusement. La Société de transport de Trois-Rivières ne dessert pas le parc. En effet, 1,5 km séparent l’île des arrêts d’autobus les plus proches, soit sur le pont Duplessis. Ceci se situe au-delà de la distance considérée habituellement comme « marchable » pour rejoindre le transport collectif. Cette lacune dans la desserte par transport en commun peut être expliquée par la configuration actuelle des voies de circulation qui ne permettent pas aux autobus de manœuvrer, ainsi que par la demande de transport qui n’est pas jugée suffisante à l’heure actuelle, surtout en dehors de la saison estivale.

CARTE 2 : MODES DE TRANSPORT POUR ACCÉDER À L’ÎLE SAINT-QUENTIN



Finalement, l'île est également accessible par voie navigable. La présence d'une marina incluant 245 places à quai, dont plusieurs sont réservées aux visiteurs, constitue sans doute une voie d'accès intéressante. Le parc ne possède pas d'infrastructure de mise à l'eau ou de quai réservé pour d'autres types d'embarcations comme les canots et les kayaks. Toutefois, de manière informelle, ces types d'embarcations non motorisés utilisent le secteur de la plage de l'île pour y accéder. Notons qu'à l'heure actuelle l'accès à l'île par l'eau, à l'extérieur de la marina, n'est pas permis puisqu'en l'absence de poste de contrôle, le parc ne peut pas percevoir le tarif d'entrée pour ces usagers, générant ainsi une situation d'iniquité avec les usagers qu'y accèdent en automobile, à vélo ou à pied. Il est important de mentionner que l'accès informel des embarcations motorisées par la plage est également une problématique dans la gestion du parc. Celles-ci peuvent être observées accostées le long de la plage durant la saison estivale. Outre l'enjeu de non-perception de droits d'entrée, la présence d'embarcations peut occasionner certains enjeux de compatibilité avec le caractère naturel de l'île ainsi que certains impacts environnementaux.

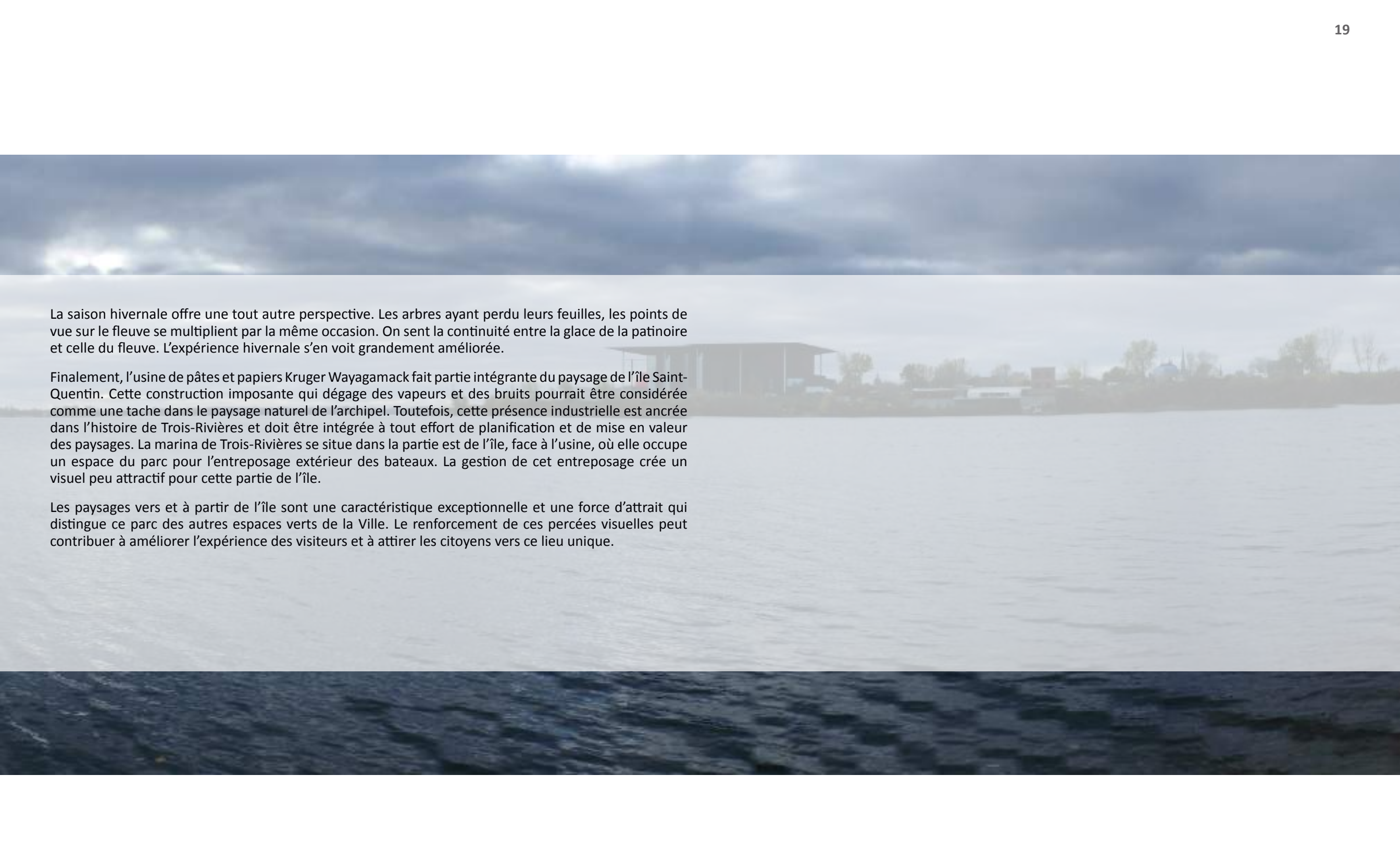


3.2 PAYSAGES



Par sa localisation au confluent de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent, l'île Saint-Quentin constitue l'un des paysages les plus emblématiques de la Ville de Trois-Rivières. Des points de vue de grande envergure vers l'île, le delta et le fleuve sont observables notamment depuis le pont Duplessis, depuis le site de Trois-Rivières sur Saint-Laurent, ainsi que depuis la rive sud du fleuve. À l'inverse, sa position privilégiée permet d'observer des points de vue de grand intérêt, soit le port de Trois-Rivières, le pont Laviolette, la rive sud du Saint-Laurent et Trois-Rivières sur Saint-Laurent, plus particulièrement l'Amphithéâtre Cogeco et le musée Boréal. D'autres points de vue à considérer sont ceux que l'on peut voir depuis une embarcation en direction de l'île, c'est à ce moment que le caractère insulaire se manifeste le plus.

Lorsqu'on perçoit l'île de l'extérieur, c'est la nature qui domine le paysage, mais la présence de la marina, de la promenade riveraine, de la plage et de la pergola à la fin de la passerelle de bois témoigne de sa fonction récréative. Durant la saison estivale, la scène de la plage animée et les embarcations de plaisance qui se promènent sur la rivière Saint-Maurice, le tout avec une végétation dense en arrière-plan donne un tableau ludique où on a envie d'être. À partir de l'île, la promenade riveraine offre un paysage panoramique spectaculaire sur le fleuve Saint-Laurent et sur la Ville de Trois-Rivières, une perspective large et profonde, animée par l'activité maritime qui avance d'un pas lent devant le regard des visiteurs. Ce paysage octroie à cette portion de l'île son caractère calme et voué à la contemplation. Cette fenêtre offre également des percées visuelles sur la Ville de Bécancour et ses attraits, comme la tour du quai de Sainte-Angèle.



La saison hivernale offre une tout autre perspective. Les arbres ayant perdu leurs feuilles, les points de vue sur le fleuve se multiplient par la même occasion. On sent la continuité entre la glace de la patinoire et celle du fleuve. L'expérience hivernale s'en voit grandement améliorée.

Finalement, l'usine de pâtes et papiers Kruger Wayagamack fait partie intégrante du paysage de l'île Saint-Quentin. Cette construction imposante qui dégage des vapeurs et des bruits pourrait être considérée comme une tache dans le paysage naturel de l'archipel. Toutefois, cette présence industrielle est ancrée dans l'histoire de Trois-Rivières et doit être intégrée à tout effort de planification et de mise en valeur des paysages. La marina de Trois-Rivières se situe dans la partie est de l'île, face à l'usine, où elle occupe un espace du parc pour l'entreposage extérieur des bateaux. La gestion de cet entreposage crée un visuel peu attractif pour cette partie de l'île.

Les paysages vers et à partir de l'île sont une caractéristique exceptionnelle et une force d'attrait qui distingue ce parc des autres espaces verts de la Ville. Le renforcement de ces percées visuelles peut contribuer à améliorer l'expérience des visiteurs et à attirer les citoyens vers ce lieu unique.

CARTE 3 : PRINCIPAUX POINTS DE VUE D'INTÉRÊT

1 - ARCHIPEL ET PONT



2 - SAINT-MAURICE ET TRSSL



3 - FLEUVE, PONT ET PORT



4 - FLEUVE ET RIVE SUD



5 - POINTE DE L'ÎLE SAINT-CHRISTOPHE



6 - MILIEU HUMIDE



3.3 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Caractéristiques physiques

L'île Saint-Quentin couvre une superficie d'environ 40 hectares. De forme allongée, sa longueur maximale est de 1,67 km, alors que sa largeur maximale atteint 0,5 km. Elle fait partie du delta de l'embouchure de la rivière Saint-Maurice, formé, il y a plusieurs milliers d'années, à l'époque du retrait de la mer de Champlain (Maire, Bourassa et Aubin, 1975).

Selon les études pédologiques, les sols de l'île seraient composés de deux types d'alluvions : non différenciées et fluviales. Ces alluvions sont généralement faites de loam limoneux reposant sur un loam sablonneux (Pageau, 1967).

Bien que l'île bénéficie d'un certain apport de sédiments par les crues printanières, une importante problématique d'érosion est observée. Ce phénomène est devenu une véritable préoccupation vers la fin des années 70. Depuis, des études ont été réalisées afin d'identifier les causes responsables de l'érosion de l'île et de trouver des solutions pour contrer et ralentir les forces érosives (Nove Environnement, 1994; Environnement nordique, 2010; Genivar, 2013, 2014; WSP, 2014). Certaines mesures ont été mises en place pour favoriser la rétention des sédiments et diminuer le recul des berges, notamment, la stabilisation par empierrement, la plantation d'arbustes, la mise en place d'épis temporaires et de matelas de branches, etc. Ces interventions ont donné des résultats mitigés ou plusieurs se sont avérées être ponctuelles et non durables à long terme.

Les dernières études ont permis d'identifier les principales causes de l'érosion de l'île (Genivar, 2013; 2014; WSP, 2014). C'est au moment de la crue printanière que les forces érosives sont les plus intenses. L'érosion est principalement causée par l'augmentation des courants, des niveaux d'eau, des vagues de vents et par le déferlement des vagues le long de la rive. Les résultats de ces études montrent également que les vagues de batillage causées par des bateaux de plaisance ont très peu d'effet sur l'érosion des berges, contrairement à la croyance véhiculée.

Le secteur le plus affecté par l'érosion est la rive sud de l'île. C'est dans ce secteur que l'on trouve la plage et un muret de béton articulé, implanté en 1997 par Travaux publics Canada pour stabiliser les berges de l'île. Cette plage est l'un des endroits les plus fréquentés par les usagers de l'île et la dégradation des lieux entraînée par l'érosion est une préoccupation importante.

Le muret de blocs de béton articulés est pour sa part à sa fin de vie utile et l'on observe une détérioration constante d'année en année.

Des solutions ont été amenées pour contrer l'érosion. Parmi celles-ci, mentionnons la recharge de sable de la plage, l'aménagement de protection et de stabilisation végétale en haut du talus, la reconstruction complète du muret de blocs de béton articulés, l'ajout d'épis en amont et en aval de la plage pour favoriser la rétention du sable. La réalisation de ces travaux est assujettie à l'obtention préalable d'une autorisation ministérielle en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement.

CARTE 4 : SITUATION ACTUELLE DES AMÉNAGEMENTS DE PROTECTION CONTRE L'ÉROSION



Formations végétales et flore

La végétation couvre près de 85 % de la superficie totale de l’île Saint-Quentin (Vallée et Leclerc, 2011). Les formations végétales dominantes sont l’ormaie-frênaie (26 %), le boisé aménagé (29 %), l’érable argenté (12 %), la peupleraie à feuilles deltoïdes (10 %) et la saulaie (2 %).

L’île Saint-Quentin abrite une flore diversifiée. Un inventaire des plantes vasculaires réalisé en 2015 a permis de répertorier près de 176 espèces, appartenant à 53 familles (Bourbeau, 2015). Ces données ont été comparées avec celles de l’inventaire des plantes vasculaires d’Estelle Lacoursière en 1983, et seulement 22 espèces n’ont pas été répertoriées à nouveau. Ceci suggère que la diversité floristique de l’île est relativement bien conservée.

C’est dans le secteur de l’ormaie-frênaie, situé sur le côté nord de l’île, que l’on trouve la plus grande richesse spécifique. La présence de différents types de milieux (marécage, marais) offrant des conditions optimales pour plusieurs espèces de plantes, dont celles appartenant à la famille des cypéracées et des poacées, pourrait expliquer cette diversité.

	Formation végétale	Superficie (km²)	Pourcentage d’occupation (%)	Espèces dominantes
A	Boisé aménagé	0,12	29	-
B	Érablière argentée	0,05	12	Érable argenté (<i>Acer saccharinum</i>)
C	Espèces différentes	0,03	7	Plusieurs espèces
D	Ormaie-Frênaie	0,11	26	Orme d’Amérique (<i>Ulmus americana</i>) et frêne d’Amérique (<i>Fraxinus americana</i>)
E	Saulaie	0,01	2	Plusieurs espèces de saules (<i>Salix spp.</i>)
F	Peupleraie à feuilles deltoïdes	0,04	10	Peuplier deltoïde (<i>Populus deltoïdes</i>)
	Absence de végétation	0,06	14	-
	TOTAL	0,42	100	

Source : Simard et Dauphin, 2001 cités dans Vallée et Leclerc, 2001

CARTE 5 : LOCALISATION DES FORMATIONS VÉGÉTALES DOMINANTES



Aménagement forestier : conservation de la flore et de la faune

Pour enrichir le couvert forestier existant, le plan d'aménagement forestier en prévision de la conservation de la faune et de la flore propose des coupes progressives d'abris et la plantation d'espèces feuillues indigènes aux milieux humides des Basse-Terres du Saint-Laurent. Le but est d'éliminer les arbres dangereux et de créer des zones de luminosité pour assurer la régénération naturelle ou non, d'espèces désirées. Les espèces proposées pour l'enrichissement sont les suivantes : le caryer cordiforme, le caryer ovale, le chêne à gros fruits, le chêne bicolore, l'érable noir, l'érable rouge, le micocoulier occidental et le tilleul d'Amérique. Certaines espèces, comme le cerisier tardif, le chêne rouge et l'ostryer de Virginie pourraient convenir aux milieux qui ne sont pas soumis aux inondations. Ces espèces pourraient être plantées dans les boisés aménagés au centre de l'île.

Dans les parties qui ne sont pas utilisées pour les activités de loisir plus intensives, certains chicots de gros diamètres doivent être conservés pour assurer la diversité biologique et faunique. En effet, bon nombre de champignons et d'insectes qui se trouvent sur ces arbres constituent une source de nourriture importante pour plusieurs espèces d'oiseaux, de batraciens, d'amphibiens, de reptiles et de petits mammifères. Ces chicots servent aussi de nichoir pour certaines espèces. Ils participent également à l'habitat de la chauve-souris rousse, la chauve-souris cendrée, la chauve-souris argentée et le martinet ramoneur qui sont des espèces à statut précaire au Québec et au Canada.

Il est suggéré de conserver les branches coupées des arbres et de les mettre au sol afin de créer des abris pour la faune. En effet, ces branches constituent d'excellents abris contre les intempéries et les prédateurs pour bon nombre d'espèces granivores, qui s'alimentent au sol, et d'espèces insectivores.

La présence de la tortue géographique n'est pas confirmée, mais elle pourrait trouver refuge sur les sites isolés des rivages, sur des roches ou des souches émergentes. Afin de préserver l'habitat potentielle de cette dernière, il faut éviter l'aménagement des berges et interdire l'accès public à certaines portions de la rive où la tortue pourrait s'exposer au soleil.

Finalement, la cueillette de plantes comestibles comme les champignons et la matteucie fougère-à-l'autruche (tête de violon) doit être interdite sur le territoire de l'île. En effet, il s'agit d'espaces pouvant être fragiles et la cueillette de plantes comestibles n'est pas en lien avec la mission du parc.



Milieux humides et plaine inondable

Une grande partie de l’île Saint-Quentin est située sous la cote d’élévation de la récurrence de crue de 20 ans (zone inondable). L’île est donc soumise périodiquement à des inondations dont les plus importantes surviennent lors de la crue printanière. Les milieux humides et la plaine inondable de l’île Saint-Quentin représentent une superficie de près de 0,2 km². Ces zones humides couvrent près de la moitié de la superficie totale de l’île Saint-Quentin (Vallée et Leclerc, 2011).

Le marécage arborescent de la pointe nord-ouest de l’île, les marais riverains et les herbiers aquatiques sont des milieux de haute valeur écologique. Ils constituent des habitats essentiels pour plusieurs espèces fauniques et floristiques. Les chenaux situés entre les îles du delta de la rivière Saint-Maurice, sont des sites de fraye et d’alevinage pour plusieurs espèces de poissons et sont reconnus par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. La préservation de l’intégrité écologique de ces milieux humides est essentielle au maintien de la biodiversité de l’île Saint-Quentin.

Les milieux humides et la plaine inondable sont des écosystèmes sensibles et il est interdit de construire ou de remblayer dans ces milieux sans l’obtention préalable d’une autorisation ministérielle en vertu de la Loi sur la qualité de l’environnement ainsi que d’une autorisation de la Ville. Ceci inclut, entre autres, la construction de nouveaux bâtiments, l’implantation d’infrastructures impliquant du remblai et du déblai (ex. : installations septiques, puits), les rejets de contaminants dans l’environnement, etc.

CARTE 6 : ZONES INONDABLES ET MILIEUX HUMIDES



Espèces exotiques envahissantes

La biodiversité floristique de l’île est menacée, entre autres, par la présence d’espèces exotiques envahissantes, dont la renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), le nerprun de Bourdaine (*Rhamnus frangula*), la salicaire commune (*Lythrum salicaria*) et l’alpiste roseau (*Phalaris arundinacea*) (Bourbeau, 2015). La plus agressive est, sans aucun doute, la renouée du Japon. Des travaux de coupes et de bâchages sont effectués annuellement afin d’affaiblir la plante et diminuer son envahissement des milieux sensibles. La renouée du Japon a la capacité de produire une substance chimique inhibant la croissance des autres espèces présentes dans le milieu. Ses rhizomes enfouis jusqu’à un mètre de profondeur peuvent croître et former des individus à part entière.

CARTE 7 : COLONIES DE RENOUÉE DU JAPON



Colonies de renouée du Japon



Renouée du Japon



Nerprun de Bourdaine

Faune

L’île Saint-Quentin abrite une faune diversifiée. Un inventaire faunique intensif réalisé en 2017 dans le cadre d’un Bioblitz¹, a permis de répertorier un total de 62 espèces fauniques (oiseaux, poissons, amphibiens et mammifères) (Bonin, 2017).

Des inventaires plus spécifiques ont aussi permis de confirmer la présence de micromammifères tels que la grande musaraigne (*Blarina brevicauda*) et la souris du genre *Peromyscus* (Genivar, 2013). L’île Saint-Quentin abrite une diversité impressionnante de chauve-souris (chiroptère). Des stations d’enregistrement acoustique ont permis de détecter la présence de six espèces : la chauve-souris rousse (*Lasiurus borealis*), la chauve-souris cendrée (*Lasiurus cinereus*), la grande chauve-souris brune (*Eptesicus fuscus*), la chauve-souris argentée (*Lasionycteris noctivagans*), la pipistrelle de l’Est (*Perimyotis subflavus*) et la chauve-souris du genre *Myotis* (Genivar, 2013).

La présence du grand polatouche (*Glaucomys sabrinus*), communément appelé écureuil volant, a été confirmée lors d’un inventaire réalisé en 2018. La forêt de l’île Saint-Quentin semble propice à la présence de cette espèce, puisque l’on y trouve des cavités naturelles dans les arbres morts (chicots) ou d’anciennes cavités de pic-bois qu’elle peut utiliser pour faire son nid.

La surpopulation d’écureuils gris (*Sciurus carolinensis*) est problématique. Le nourrissage des écureuils par les usagers du parc contribue à maintenir cette population très élevée. Les effets négatifs de cette surpopulation se reflètent par des comportements agressifs chez certains individus, par l’augmentation des maladies et par une compétition intra et interspécifique très intense, possiblement avec le grand polatouche.

Enfin, l’abandon d’animaux domestiques sur l’île peut constituer une menace pour la faune indigène. Bien que des mentions soient rapportées de temps à autre (ex. : lapins domestiques), les individus ne semblent pas résister à l’hiver ou sont capturés par le personnel de l’île.



Polatouche capturé lors du Bioblitz



Marmotte commune

¹ Un Bioblitz est un inventaire écologique intensif tenu dans un court laps de temps (12 à 24 heures). Réalisé par des scientifiques et des bénévoles, l’inventaire vise à identifier un maximum d’espèces animales et végétales présentes dans une zone d’étude donnée.



Fougère à l'autruche



Dard de sable

Espèces à statut précaire

L'île Saint-Quentin abrite des espèces à statut précaire. La Matteuccie fougère-à-l'autruche d'Amérique (*Matteucia struthiopteris*), une espèce bien présente sur l'île, est une espèce de fougère vulnérable à la récolte au Québec. Cette espèce n'est pas une plante rare, toutefois, le prélèvement de grandes quantités de crosses (de violon) pour l'alimentation et la récolte de spécimens entiers pour le marché de l'horticulture exercent une pression sur cette espèce.

Chez les espèces fauniques, la chauve-souris rousse, la chauve-souris cendrée, la chauve-souris argentée, la chauve-souris pipistrelle de l'Est et l'oiseau martinet ramoneur (*Chaetura pelagica*), sont des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec.

Le dard de sable (*Ammocrypta pellucida*), un petit poisson affectionnant les fonds sablonneux a été répertorié dans le secteur de la plage. Il possède le statut d'espèce menacée tant au Québec qu'au fédéral (COSEPAC, 2010).

Enfin, la tortue géographique (*Graptemys geographica*), une espèce désignée vulnérable au Québec et préoccupante au fédéral, a été aperçue à une seule reprise à l'île Saint-Quentin, en 2014. Bien que cette mention soit fiable, l'espèce n'a pas été revue depuis et laisse croire qu'il s'agirait d'un individu égaré.



Qualité de l'eau de baignade

La qualité de l'eau de baignade de la plage de l'île Saint-Quentin fait l'objet d'un suivi constant de la part de la Ville de Trois-Rivières. Depuis plusieurs années, des échantillons d'eau sont prélevés selon les protocoles mis en place par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec. Les résultats de ces échantillonnages ont été colligés afin de monter un modèle prédictif de la qualité de l'eau de baignade. Ce modèle statistique, développé avec le même principe que celui appliqué à la baie de Beauport, a été conçu par des chercheurs en hydrologie de l'Université Laval.

En se basant sur des paramètres tels que la pluviométrie et la conductivité de l'eau, la Ville de Trois-Rivières est capable de déterminer si la plage peut être ouverte à la baignade ou si une fermeture préventive est nécessaire. Ce modèle est appliqué deux fois par jour afin de suivre l'évolution de l'eau de la rivière.

Dès qu'il indique que l'eau pourrait être de mauvaise qualité, la baignade est interdite par mesure préventive. Cette fermeture est alors communiquée sur le site internet du Parc de l'île Saint-Quentin et par divers affichages physiques, soit à l'entrée de l'île, au pavillon des Baigneurs et directement à la plage.

Il est important de comprendre que la rivière Saint-Maurice a un débit de plus de 700 m³ d'eau par seconde, ce qui fait en sorte que l'eau est constamment renouvelée à la hauteur de la plage. En parallèle, la Ville continue à prélever des échantillons tous les lundis et mercredis, deux fois par jour.



3.4 AMÉNAGEMENTS ET CONSTRUCTIONS

Au fil des ans, l’administration du Parc de l’île Saint-Quentin s’est dotée de diverses infrastructures visant à supporter l’offre d’activités. Concentrées essentiellement au centre et à l’est de l’île, ces infrastructures sont éparses et ne présentent pas de signature architecturale ou visuelle bien définie. De manière générale, les bâtiments, les abris, les sentiers et les routes, ainsi que les aires de stationnement, ont été construits et aménagés il y a plusieurs années et nécessitent des améliorations à l’heure actuelle. Pour ce qui est des bâtiments et des abris, la Ville de Trois-Rivières se sert d’un outil pour évaluer l’état structurel des bâtiments publics appelé « indice de vétusté physique (IVP) ».

Qu’est-ce que l’IVP?

L’**indice de vétusté physique** (IVP) sert en premier lieu à constater l’état actuel d’une installation. L’IVP est un outil décisionnel qui permet à la Ville d’avoir une vue d’ensemble des problématiques des immeubles et des besoins en termes de rénovations et d’investissements.

Lorsqu’un bâtiment présente un IVP qui dépasse le niveau de 20 %, il est considéré comme ayant atteint le **seuil de vétusté**. Un IVP de 21 % à 30 % désigne une infrastructure en **mauvais état** alors qu’un IVP de plus de 31 % caractérise une infrastructure en **très mauvais état**.



Bâtiments

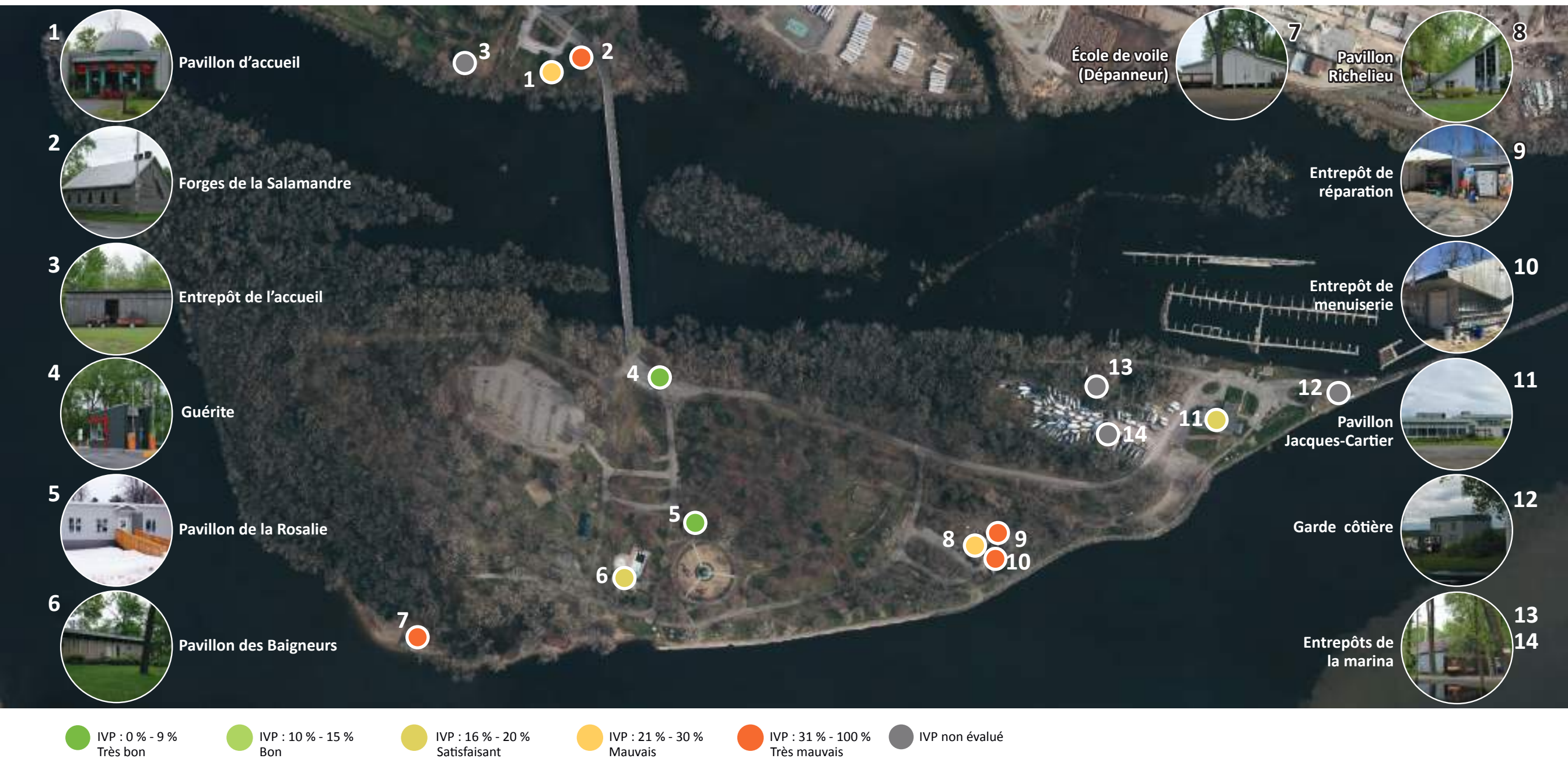
On dénombre à l’heure actuelle 14 bâtiments et entrepôts au Parc de l’île Saint-Quentin. Certains bâtiments témoignent de l’histoire trifluvienne et présentent une valeur patrimoniale. Il s’agit du pavillon Richelieu, du pavillon Jacques-Cartier et du pavillon des Forges de la Salamandre. Leur intérêt architectural est indéniable et il serait pertinent de les conserver et de les restaurer, afin de les mettre en valeur.

D’autre part, le pavillon des Baigneurs et le pavillon d’accueil ne répondent plus aux besoins des usagers actuels en termes de superficie et présentent des signes de dégradation avancée. C’est pourquoi leur remplacement serait nécessaire. Il est à noter que l’installation d’infrastructures d’aqueduc et d’égout est primordiale pour la construction et l’implantation de nouveaux bâtiments. Par ailleurs, les bâtiments servant d’ateliers et d’entrepôts sont pour la plupart vétustes et certains présentent un risque pour la sécurité des usagers. Le regroupement des fonctions d’entreposage à un seul emplacement central sur l’île est à favoriser. Ce nouveau bâtiment devra respecter la signature architecturale du parc.

D’autres bâtiments comme le pavillon de la Rosalie et le pavillon de la Garde côtière ont un caractère plus temporaire et répondent à un usage bien précis. Ainsi, il n’est pas souhaitable de conserver ces bâtiments au caractère « temporaire ». Lors de la rénovation du parc immobilier de l’île, il serait important d’envisager le remplacement de ces derniers en intégrant leurs activités à d’autres bâtiments existants. Dans l’optique où de nouveaux bâtiments seront construits et que d’autres seront remis à neuf, il est primordial de se doter d’une signature architecturale harmonisée pour le parc afin d’éviter l’ajout de petits bâtiments à l’architecture hétéroclite à l’avenir.

Le parc immobilier de l’île Saint-Quentin est près du seuil de vétusté. Il est impératif de commencer des travaux majeurs de rénovation et de restauration pour les bâtiments pouvant être conservés. Certaines constructions devront être démolies en raison de leur état de dégradation très avancé. L’emplacement des nouveaux bâtiments devra nécessairement se retrouver à l’extérieur de la zone inondable de grand courant (0-20 ans). Il peut être envisageable d’effectuer certaines constructions dans la zone inondable de faible courant (20-100 ans) si ces dernières font l’objet de mesures d’immunisation conformes à la réglementation provinciale et municipale applicable.

CARTE 8 : LOCALISATION ET IVP DES BÂTIMENTS ET DES ENTREPÔTS



PAVILLON D'ACCUEIL (IVP : 21 %)

Le pavillon d'accueil du parc, situé sur l'île Saint-Christophe, a été construit en 1998. Il a déjà atteint le seuil de vétusté et ne répond plus aux besoins du parc et des usagers. Puisque des investissements majeurs seraient à prévoir d'ici 2022, il serait pertinent de se départir de ce bâtiment afin de construire un nouveau pavillon d'accueil qui répondrait mieux aux besoins des utilisateurs de l'île.



FORGES DE LA SALAMANDRE (IVP : 41 %)

L'atelier des Forges de la Salamandre, situé sur l'île Saint-Christophe et construit en 1904, est un bâtiment d'intérêt présentant une valeur patrimoniale supérieure. De typologie industrielle, son architecture témoigne de la tradition québécoise. Son indice de vétusté est élevé et nous informe sur son très mauvais général. Des travaux de restauration majeurs sont nécessaires afin de minimiser la dégradation qui s'accélère d'année en année.

GUÉRITE (IVP : 1 %)

La guérite a été construite en 2010 et présente un IVP de seulement 1 %. Force est de constater que l'allure contemporaine octroyée, notamment, par la couleur de revêtement rouge, n'est pas adaptée au cadre naturel du parc. Compte tenu de son bon état général, la guérite peut être conservée, mais elle devrait s'harmoniser à la signature architecturale de l'île Saint-Quentin.



PAVILLON DE LA ROSALIE (IVP : 0 %)

Construit en 2017, le pavillon de la Rosalie accueille les utilisateurs du camp de jour de l'île Saint-Quentin. Il est en très bon état et son IVP est de 0 %. Il demandera donc peu de travaux lors des 15 prochaines années. Toutefois, l'implantation et la qualité architecturale du bâtiment ne sont pas optimales. Les besoins d'espace intérieur du camp de jour devraient, à long terme, être comblés par l'un des pavillons de l'île.

PAVILLON DES BAIGNEURS (IVP : 19 %)

Le pavillon des baigneurs accueille un bloc sanitaire, un casse-croûte et une salle mécanique pour les équipements de la piscine. L'immeuble présente de nombreux signes de dégradation et de déficiences ce qui porte son IVP à 19 %. De plus, le bâtiment ne répond plus aux besoins des usagers en termes d'espace et de qualité des infrastructures. Puisque les coûts engendrés pour une réparation dépassent la valeur du bâtiment, ce bâtiment est appelé à être remplacé à court terme. Le pavillon des Baigneurs présente une localisation stratégique et hors de la zone inondable, ce qui lui confère le potentiel d'accueillir d'autres fonctions.



ÉCOLE DE VOILE (IVP : 43 %)

L'École de voile (également connu sous le nom de dépanneur), qui se situe sur la plage de l'île Saint-Quentin, présente un IVP de 43 %. Le bâtiment ne démontre pas d'intérêt architectural et les investissements à prévoir seraient trop importants pour la valeur du bâtiment. Une démolition serait à considérer. Son remplacement n'est pas envisageable puisqu'il se situe à l'intérieur de la zone inondable de grand courant (0-20 ans).



PAVILLON RICHELIEU (IVP : 39 %)

Le pavillon Richelieu a été construit en 1966 afin d'accueillir le siège social du Club Richelieu. Le pavillon est un bâtiment d'intérêt présentant une bonne valeur patrimoniale et il est représentatif de l'architecture contemporaine des années 1960. Aujourd'hui, le bâtiment est utilisé par les bureaux administratifs du parc, mais il ne répond plus aux besoins des utilisateurs en termes de superficie et de localisation. Son IVP de 39 % est signe d'une dégradation importante et des investissements majeurs sont à prévoir d'ici 2021 pour le remettre en état.

ENTREPÔT DE MENUISERIE (IVP : 72 %)

L'entrepôt de menuiserie a un IVP très élevé (72 %). Il présente de nombreux signes de vétusté pouvant même être dangereux pour les usagers. Sa démolition est à considérer à court terme.



ENTREPÔT DE RÉPARATION (IVP : 76 %)

L'entrepôt de réparation a un IVP très élevé (76 %). Il présente de nombreux signes de vétusté pouvant même être dangereux pour les usagers. Sa démolition est à considérer à court terme.

PAVILLON JACQUES-CARTIER (IVP : 17 %)

Le pavillon Jacques-Cartier a été construit en 1964. Il est représentatif de l'architecture contemporaine des années 1960 et, malgré qu'il démontre de nombreux signes de dégradation, son architecture demeure empreinte de beaucoup de potentiel. Le pavillon accueille actuellement les bureaux de la marina, un restaurant, un bloc sanitaire, le centre de location et il accueille aussi des activités corporatives et des mariages. Des travaux majeurs devraient être amorcés rapidement avant que le bâtiment atteigne le seuil de vétusté. Le volume architectural ainsi que le nombre d'ouvertures sont à conserver. Les fonctions de surveillance de la Garde côtière devraient être intégrées au pavillon Jacques-Cartier.

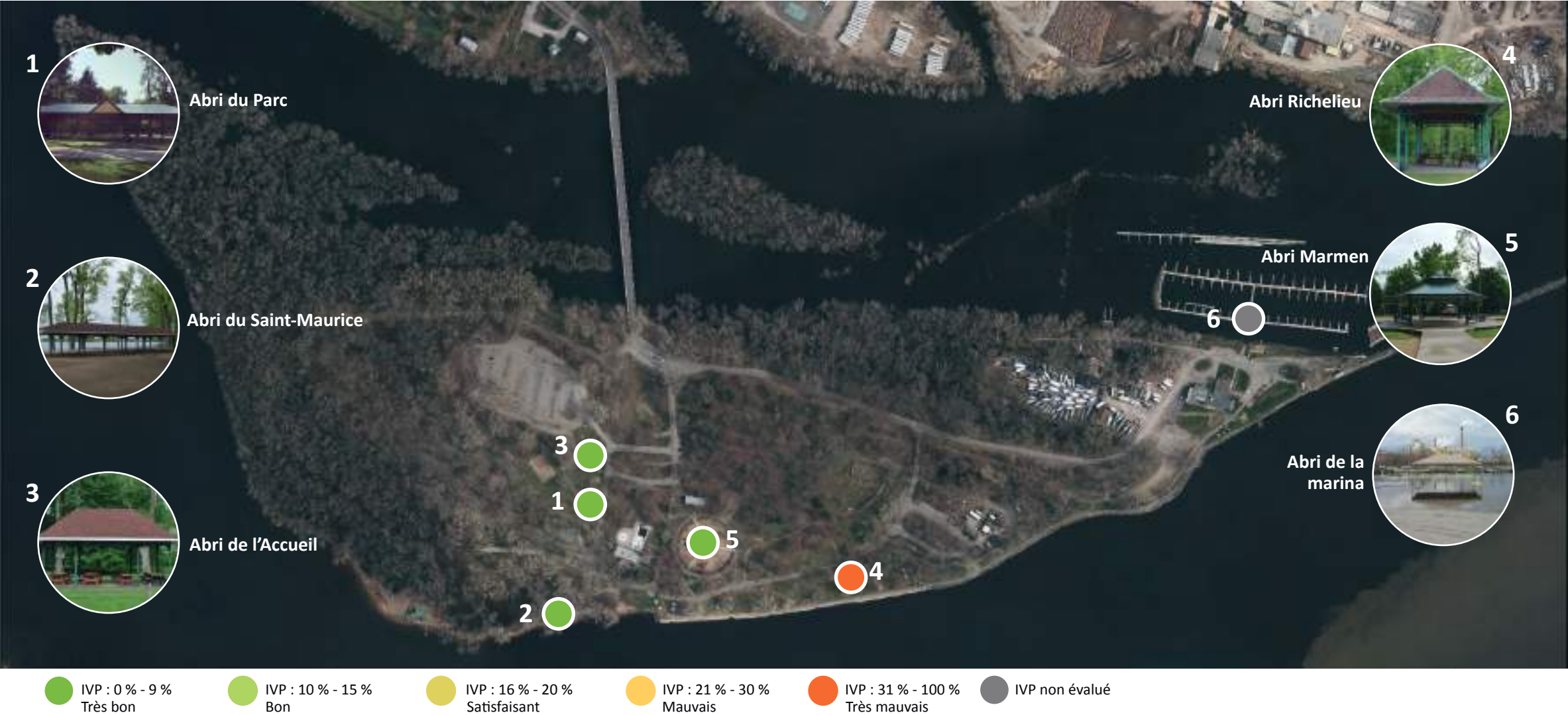


Abris

Le Parc de l’île Saint-Quentin offre à ses usagers cinq abris qui totalisent une superficie de 220 m². Ces infrastructures, fort appréciées par les visiteurs, offrent un lieu de rencontre couvert avec des tables et des bancs. Bien qu’ouverts à tous, les abris peuvent être loués et réservés pour la tenue d’événements privés.

Les abris de l’île Saint-Quentin ont été classés selon l’indice de vétusté physique (IVP).

CARTE 9 : LOCALISATION ET IVP DES ABRIS



ABRI DU PARC (IVP : 0 %)

Il s'agit du plus récent des abris. Aucune intervention n'y est nécessaire à court terme.



ABRI DU SAINT-MAURICE (IVP : 0 %)

Situé dans le secteur est de la plage, l'abri est en très bon état structurel, malgré la peinture est défraîchie. Puisque l'abri est sur la plage, la dalle de béton qui soutient l'infrastructure est emplie de sable. Puisque cet abri se situe dans la zone inondable de grand courant (0-20 ans), sa reconstruction éventuelle n'est pas envisageable. Son entretien est donc nécessaire pour assurer sa pérennité.

ABRI DE L'ACCUEIL (IVP : 0 %)

Construit en 1963, cet abri est en très bon état de conservation et aucune intervention n'y est nécessaire à court terme.



ABRI RICHELIEU (IVP : 69 %)

Cet abri a un intérêt patrimonial puisqu'il s'agit d'un kiosque situé dans l'ancienne terrasse Turcotte au centre-ville de Trois-Rivières qui a été déplacé à l'île Saint-Quentin. Il se situe le long de la promenade riveraine, légèrement en hauteur et en retrait, ce qui lui confère une localisation privilégiée pour l'observation du paysage maritime et une certaine intimité. Cet abri démontre des signes de vétusté importants. Sa restauration est nécessaire.

ABRI MARMEN (IVP : 0 %)

Cet abri, aménagé en 2006, se situe au cœur de l'air de jeux du parc, à proximité du pavillon de la Rosalie, qui accueille le camp de jour, et du pavillon des Baigneurs, où l'on trouve le bloc sanitaire. L'abri est en très bon état.



Stationnement

Le Parc de l’île Saint-Quentin a une bonne offre de stationnement. La plus vaste des aires de stationnement, connue sous le nom de « stationnement B », est située près de l’entrée et offre une capacité approximative de 300 places sur une surface en poussière de pierre plus ou moins délimitée et en mauvais état. Ce manque d’encadrement physique des espaces voués au stationnement et à la circulation automobile fait en sorte que les véhicules empiètent sur les espaces naturels, menant à la dégradation de ceux-ci en bordure de l’aire de stationnement.

De plus, on trouve trois aires de stationnement asphaltées au parc, soit dans le secteur de l’accueil sur l’île Saint-Christophe, au pavillon Richelieu ainsi qu’au pavillon Jacques-Cartier. Autour du pavillon Jacques-Cartier, les espaces voués au stationnement sont très minéralisés et mal structurés, ce qui est peu adapté à la localisation

stratégique du pavillon et au milieu naturel qui l’entoure. Il est à noter que les stationnements du pavillon Jacques-Cartier ainsi que du pavillon Richelieu se situent en zone inondable. Leur réfection éventuelle devra tenir compte de la réglementation municipale et provinciale applicables.

Outre les stationnements mentionnés précédemment, qui sont utilisés toute l’année, le parc met à la disposition des visiteurs des espaces gazonnés pour le stationnement d’automobiles lors des grands événements et lors des périodes très achalandées (4 à 8 sur la carte). Cette dynamique d’offre de stationnements adaptative, selon le niveau d’achalandage, permet d’offrir un maximum de 1 500 places de stationnement. Dans les faits, seule l’activité de vente de garage, qui a lieu une fois durant l’été, attire assez de gens pour combler l’ensemble d’espaces de stationnement disponible. Lors des fins de semaine d’été, avec de bonnes conditions météorologiques, le parc reçoit en moyenne 500 véhicules (approximativement 2 000 visiteurs).

CARTE 10 : AIRES DE STATIONNEMENT



Routes et sentiers

L'île Saint-Quentin est desservie par des routes asphaltées et un réseau de sentiers pédestres en poussière de pierre ou en terre battue. De plus, quelques sentiers informels se sont formés, au fil du temps, dans les parties les plus boisées de l'île. Parmi ceux-ci, certains représentent une menace pour la préservation et la conservation d'habitats fauniques et participent parfois à la prolifération de plantes envahissantes par le piétinement.

Les sentiers du parc sont une des infrastructures les plus utilisées, et ce, toute l'année. En effet, on trouve un vaste réseau de sentiers qui parcourent l'île, comme la promenade riveraine et la passerelle en bois qui offrent des perspectives et des expériences totalement différentes aux usagers. En hiver, les sentiers sont utilisés pour patiner, pour faire du ski de fond et même de nouveaux sentiers se créent pour la pratique de la raquette. Le réseau de

sentiers présente un fort potentiel récréatif et d'interprétation de la nature, de l'histoire et des paysages. Leur entretien, mise en valeur et amélioration continue, notamment par l'offre de mobilier urbain pour les usagers, sont de grande importance.

La plupart des sentiers se trouvent dans la zone inondable. Afin de répondre aux exigences environnementales, leur réparation ou reconstruction doivent faire l'objet d'une attention particulière.

De manière générale, le parc n'offre pas un réseau de signalisation adéquat. Par exemple, les entrées de sentiers qui se trouvent à proximité du stationnement principal (stationnement B) sont mal identifiées et peu invitantes, ce qui occasionne de la confusion chez les visiteurs. Il serait intéressant d'exploiter davantage l'importance du réseau de sentiers par une bonne signalisation et un parcours d'interprétation.

CARTE 11 : ROUTES ET SENTIERS





Marina

La marina de Trois-Rivières occupe environ 16 000 m² du secteur est de l’île Saint-Quentin, en plus d’une partie du pavillon Jacques-Cartier pour ses bureaux administratifs, ainsi qu’un vaste espace sur l’eau pour les quais. La marina offre des espaces d’entreposage extérieur de bateaux. Dans cet espace, on trouve également deux hangars qui montrent des signes de dégradation et qui sont inondés lors des crues printanières. Enfin, la marina offre un service d’approvisionnement de carburant pour ses usagers. Les réservoirs à essence actuels sont enfouis et approchent de leur fin de vie utile. Advenant leur remplacement, ceux-ci devront être déplacés à l’extérieur de la zone inondable, afin de se conformer aux lois et règlements provinciaux et municipaux en vigueur applicables.

La marina occupe une partie de l’île par le biais d’un bail avec la Ville de Trois-Rivières, propriétaire des lieux. Le bail a été renouvelé en 2019, et ce, jusqu’en 2039. La marina de Trois-Rivières est une infrastructure importante pour la Ville et ses citoyens, toutefois, dans son état actuel, elle n’offre pas une qualité d’infrastructures à la hauteur d’une marina d’importance régionale. Il serait alors important de poser des gestes qui mèneront à une mise à jour des installations de la marina de manière à assurer son rayonnement, ainsi qu’une meilleure intégration de ses activités avec le milieu et le caractère naturel et récréatif du Parc de l’île Saint-Quentin.

Garde côtière

La Garde côtière occupe à l’heure actuelle un petit bâtiment sur l’extrémité est de l’île qui ne répond pas aux besoins de ses utilisateurs en termes d’espace et d’état d’infrastructures. Le bâtiment se trouve dans la zone inondable de grand courant (0-20 ans) et son emplacement n’est pas compatible avec la vocation du milieu. Des discussions sont en cours pour permettre de relocaliser la Garde côtière dans un lieu plus favorable, répondant à leurs besoins et assurant une meilleure intégration au milieu. Par exemple, leur relocalisation dans le pavillon Jacques-Cartier permettrait d’utiliser des espaces construits existants et d’éviter la multiplication de petits bâtiments sur l’île.

Équipements récréatifs et sportifs

Le Parc de l’île Saint-Quentin offre un vaste choix d’activités récréatives et sportives. Puisque ces activités sont pour la plupart orientées vers le contact avec la nature (plage, promenade, jeux libres), les infrastructures nécessaires pour les supporter sont plutôt légères (sentiers, terrains de volley-ball, rond de glace, etc.). Toutefois, certaines activités nécessitent des infrastructures plus robustes, utilisatrices d’espace et imposantes, telles que la glissade hivernale et la piscine.

La majorité des équipements sportifs et récréatifs sont en bon état et ne nécessitent que des réparations mineures selon un rapport d’inspection effectué par la Ville de Trois-Rivières à l’été 2018. Quelques sentiers situés dans les jardins et près des modules de jeux pour enfants, ainsi que les terrains de volley-ball, nécessiteraient une mise à niveau éventuelle. En revanche, la piscine et la pataugeoire sont très achalandées en été et elles atteignent régulièrement leur capacité maximale. Elles nécessitent des travaux de réfection majeure. Actuellement, le parc doit remplir la piscine une fois par semaine en période estivale à cause de fuites d’eau dues à des fissures. Les équipements nécessaires à leur fonctionnement et à leur capacité sont également à évaluer. Les principales caractéristiques de ces infrastructures sont les suivantes :

	SUPERFICIE	PROFONDEUR	CAPACITÉ
PISCINE	266 m²	1,21 m à 3,55 m	Capacité totale
PATAUGEOIRE	89,38 m²	0,38 m à 0,76 m	240 baigneurs

Infrastructures d'égout et aqueduc

L'île Saint-Quentin est alimentée, durant la saison hivernale, par de l'eau non potable en provenance d'un puits. La qualité de l'eau fournie par ce puits est à risque en raison de l'influence du fleuve et de la mauvaise qualité générale des infrastructures dédiées à l'eau. L'eau du puits est testée tous les mois et elle respecte la plupart des normes d'eau potable, mais elle est déclassée par des facteurs esthétiques de couleur notamment. Cette couleur est due à la présence de fer et de manganèse.

Puisque ce puits ne suffisait pas à alimenter l'île Saint-Quentin en période estivale, de mai à d'octobre, le parc est alimenté temporairement par une conduite d'eau potable de 75 mm, enfouie dans le sol de quelques centimètres, en provenance d'un poteau d'incendie. Celui-ci est alimenté par la conduite de 300 mm passant sur l'île Saint-Christophe, en provenance de l'usine de filtration. Il est important de noter que l'eau est distribuée par les mêmes conduites sur l'île Saint-Quentin, peu importe la provenance, et que les opérations nécessaires à leur désinfection sont réalisées lors de chaque changement de saison. C'est un réseau qui regroupe diverses composantes de conduite, particulièrement des tronçons de 50 mm en tuyau d'acier et en tuyau de chlorure de polyvinyle, d'un tronçon de conduite de 75 mm en PEHD et finalement, d'un tronçon de conduite de 150 mm en fonte grise. La diversité des matériaux rend très difficile la relocalisation des conduites lors de bris sur le réseau. Le réseau d'eau doit être revu en entier afin de distribuer l'eau de façon adéquate sur l'île Saint-Quentin. De plus, la protection incendie est pratiquement inexistante par le réseau de distribution, le réseau comporte seulement quelques poteaux d'incendie branchés sur la conduite de 150 mm.

La quantité d'eau fournie par le puits est également problématique, puisqu'elle ne suffit pas aux activités, notamment en ce qui concerne la piscine. Pour remplir la piscine, de même que pour desservir les usagers, des camions-citernes d'eau doivent être transportés par la Ville et la desserte temporaire, provenant du réseau, doit être installée. Avec la capacité actuelle, les équipements peuvent desservir plus ou moins 325 visiteurs. Toutefois, plusieurs événements annuels dépassent cette limite, notamment la vente de garage (6 500 visiteurs), la Classique internationale de canots (2 000 visiteurs) et la course de Bateaux Dragons (2 000 visiteurs).

On retrouve trois installations septiques sur le territoire de l'île Saint-Quentin. L'une d'elles dessert le pavillon Jacques-Cartier, l'autre le pavillon Richelieu, et la dernière le pavillon des Baigneurs. Des résurgences se produisent à l'installation septique du pavillon Jacques-Cartier. Peu d'informations sont disponibles pour caractériser ces installations. Sporadiquement, des toilettes sèches sont installées par la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin pour desservir les usagers.





3.5 ACTIVITÉS

La Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin offre aux usagers une vaste gamme d'activités, saisonnières et ponctuelles, qui animent le parc toute l'année. Que ce soit par la promenade, la baignade, les jeux pour enfants ou bien les activités organisées, comme le cinéma et le théâtre en plein air, le parc se démarque par son offre variée d'activités. À ces activités s'ajoutent des événements ponctuels qui attirent un nombre important de visiteurs, comme la journée portes ouvertes, la grande vente de garage ou la Classique internationale de canots.

La majorité des activités offertes se déroulent pendant la période estivale, le moment le plus achalandé de l'année. En hiver, les sentiers de l'île accueillent des activités de marche, de raquette, de vélo à pneus surdimensionnés (fatbike) et de patins. Un service de location de patins, raquettes, traîneaux et autres accessoires complémentaires est disponible au pavillon Jacques-Cartier durant la saison hivernale. En 2018, l'île s'est dotée d'une nouvelle glissade réfrigérée et d'un rond de glace qui offrent une vue saisissante sur le fleuve Saint-Laurent, bonifiant ainsi l'offre d'activités et la fréquentation du parc durant la saison hivernale.

À l'heure actuelle, l'offre de services est vaste et utilise bien les infrastructures existantes, notamment le réseau de sentiers, la piscine et la plage. Toutefois, on remarque une sous-utilisation de trois secteurs de l'île qui présentent un bon potentiel pour l'organisation d'activités :

Secteur de l'accueil sur l'île Saint-Christophe : méconnu des visiteurs, le bâtiment situé sur la pointe de l'île Saint-Christophe offre un service d'accueil, d'abonnement, ainsi qu'une exposition sur la faune de l'île. Un manque de signalisation et d'intégration entre ces deux sections du parc rend cet espace sous-exploité. De plus, le terrain face au bâtiment d'accueil, de l'autre côté de la rue, est un milieu naturel d'intérêt où l'on ne trouve aucun aménagement ni activité. Ce terrain, sur le bord de l'eau, offre un paysage intéressant et présente un bon potentiel pour la pêche à gué.

Milieu hydrique : par son caractère insulaire, le Parc de l'île Saint-Quentin présente un potentiel de promenade, d'interprétation et d'observation naturelle depuis l'eau. L'absence d'infrastructure dédiée aux embarcations non motorisées fait en sorte que ce potentiel est sous-exploité. La présence sur l'île de 3R Dragon, ainsi que la proximité de l'école de canoë-kayak de Trois-Rivières et du Maikan aventure qui offre un service de location d'embarcations, ne fait que confirmer l'engouement pour ce type d'activités dans l'archipel.

Espaces à aire ouverte dans le centre de l'île : de part et d'autre du pavillon des baigneurs, l'on trouve des secteurs à aire ouverte avec un faible couvert forestier qui se prêtent bien à l'organisation d'activités légères et non dirigées. Présentement, on y trouve des terrains de volley-ball et des jardins. Ces espaces présentent un grand potentiel pour la création de lieux de rencontre où des activités culturelles et sociales éphémères se succéderaient au fil des saisons.

Activités estivales



Activités	Description	Organisateurs
Plage	Plage de sable fin, surveillée par une équipe de sauveteurs. Tests de qualité de l'eau réalisés fréquemment.	Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin (CDISQ)
Randonnée pédestre et cyclable	Promenade (3,2 km de sentiers dont 750 mètres de passerelle)	CDISQ
Observation de la faune et de la flore	Observation d'espèces animales et végétales qui habitent sur l'île (activité libre)	CDISQ
Piscine et pataugeoire	Bassin d'eau creuse et pataugeoire surveillés par une équipe de sauveteurs	CDISQ
Cinéma en plein air (Ciné-Campus)	Projection de films hebdomadaire à l'extérieur	CDISQ et Ciné-Campus avec la collaboration de Culture Trois-Rivières
Théâtre en plein air	Pièce de théâtre présentée quelques fois par été à l'extérieur	CDISQ avec la collaboration de Théâtre des nouveaux compagnons et Culture Trois-Rivières
Camp de jour	Camp de jour offert durant les vacances scolaires estivales	CDISQ
Parc de jeux	Grande aire de modules de jeux extérieurs pour enfants	CDISQ
Camping les Fougères	Camping sauvage	CDISQ
Exposition	Exposition sur la migration des oiseaux présents sur l'île au Pavillon d'accueil sur l'île Saint-Christophe	CDISQ
Animations estivales	Animations sur l'environnement de l'île (thématiques variées)	CDISQ
Marina	Rampe de mise à l'eau et 245 places à quai dont 10 réservées pour les visiteurs	Marina de Trois-Rivières
Événements corporatifs et mariages	Location de salles et abris pour des événements	CDISQ
Bateau dragon	Sport nautique d'équipe	3R Dragon avec la collaboration de la CDISQ
Cardio plein air	Groupe de sports extérieurs	Cardio plein air avec la collaboration de la CDISQ

Activités hivernales



Activités	Description	Organisateurs
Glissade réfrigérée sur tube	4 couloirs de glissade de 300 pieds de long	Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
Raquette et randonnée	Sentier de 3.2 km	Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
Sentier de patin et rond de glace	Sentier glacé de 2 km et un rond de glace sur la rive du fleuve Saint-Laurent	Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
Samedis flambeaux	Plusieurs flambeaux illuminent le sentier de patin et le rond de glace avec une musique d'ambiance tous les samedis soir de l'hiver	Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
Patinoire de hockey	Patinoire de grandeur réglementaire reliée au sentier de glace	Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
Fatbike	Sentier de vélo à pneus surdimensionnés (Fatbike) et service de location	Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin



3.6 FRÉQUENTATION

L’île est fréquentée toute l’année par des familles, des personnes seules, des jeunes et des moins jeunes. L’observation sur le terrain démontre que selon les activités offertes, les usagers ont tendance à se regrouper dans certains secteurs du parc. Par exemple, sur la plage, on retrouve davantage des familles à l’est, près des modules de jeux, alors que le secteur ouest de la plage est davantage fréquenté par une clientèle composée de jeunes adultes.

Les sentiers de promenade et la passerelle sont fréquentés par tous les types d’utilisateurs pendant la période estivale, alors que durant la période hivernale, on constate que la clientèle aînée est en forte majorité. En hiver, les activités de patin et la glissade attirent beaucoup de jeunes familles.

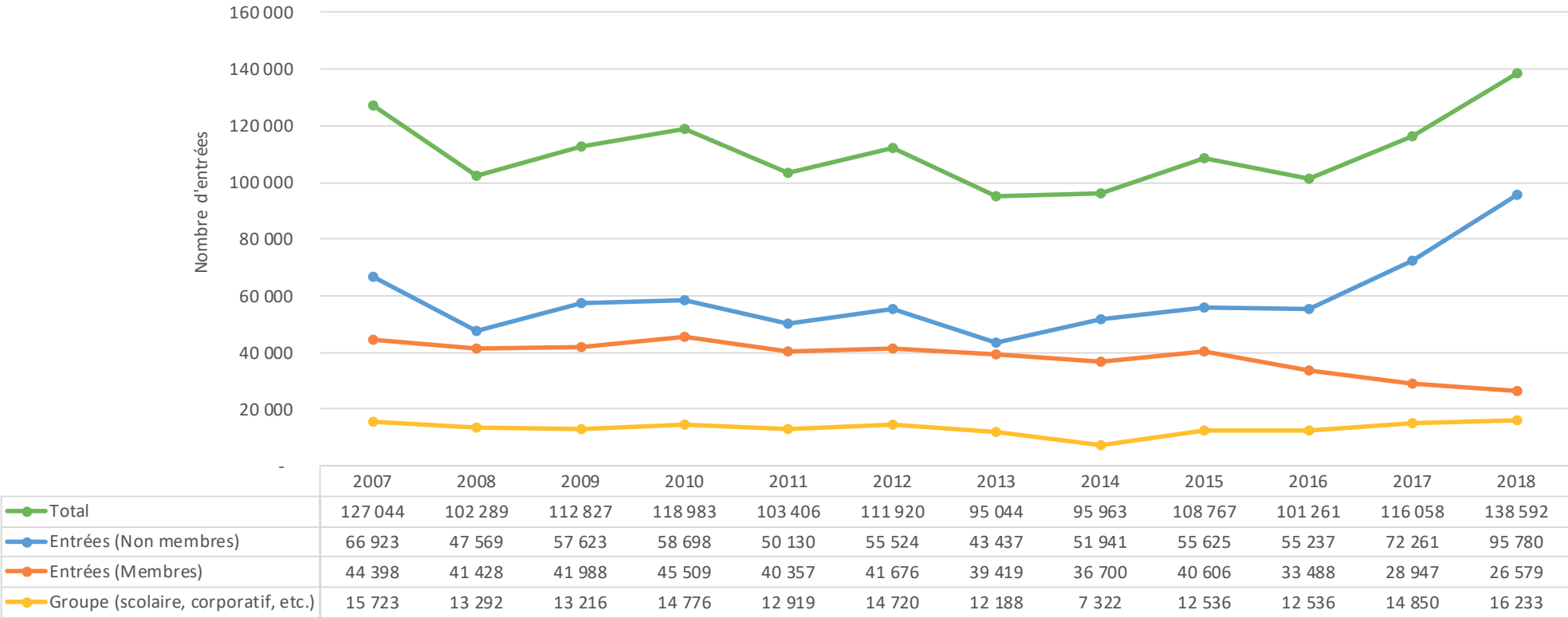
Les statistiques de fréquentation du parc démontrent qu’il y a eu une baisse presque constante du nombre d’entrées entre 2007 et 2013, fluctuant entre 127 000 et 95 000 visites par année. À partir de 2014, on remarque une augmentation du nombre de visiteurs non-membres du parc. Des efforts accrus en matière d’offre d’activités

jumelés à des investissements dans la mise en état et l’ajout de certaines infrastructures ainsi qu’un plan de promotion ont mené à une augmentation substantielle du nombre de visiteurs à partir de 2017, passant de 101 000 en 2016 à près de 139 000 en 2018.

Les visites des groupes scolaires et corporatifs sont relativement constantes depuis 2007, alors qu’on observe une tendance à la baisse constante du nombre d’entrées des usagers ayant une carte de membre, passant de plus de 44 000 en 2007 à près de 27 000 en 2018.

En ce qui concerne le nombre de membres, il n’a pas été possible de comparer l’évolution du nombre d’abonnés au fil du temps en raison des changements de types d’abonnements offerts d’année en année (forfait annuel, saisonnier, familial, aînés, etc.). En 2018, seul le forfait d’abonnement annuel était disponible et on dénombrait 2 217 cartes de membre enregistrées.

STATISTIQUES D’ENTRÉES AU PARC DE L’ÎLE SAINT-QUENTIN 2007-2018



Tendances d'aménagement en matière de parcs naturels

La caractérisation ainsi que la mission, vision, valeur de la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin démontrent que le parc est avant tout un milieu naturel. Dans ce contexte, une analyse des grands principes d'aménagement des parcs naturels au Québec a été effectuée. Pour les fins de cette analyse, les parcs nationaux ont été ciblés afin de mieux cerner les caractéristiques intrinsèques de ce type de grand parc. Bien que l'échelle du Parc de l'île Saint-Quentin soit différente de celle d'un parc national, leur vocation de conservation et récréotouristique est similaire, ce qui fait en sorte que les caractéristiques des aménagements sont comparables.

En premier lieu, un parc national a pour mission de préserver le patrimoine naturel et culturel d'un territoire représentatif d'une région sauvage. Il a également l'obligation d'être accessible à la collectivité. C'est pourquoi plusieurs programmes de découvertes ont été mis en place, ainsi que des activités à faible impact sur les écosystèmes, comme la randonnée pédestre, le camping, le ski de fond, la raquette, le vélo, la pêche, le canot et le kayak. Les parcs nationaux du Québec répondent également aux standards internationaux de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). L'UICN définit la mission d'un parc national de la façon suivante :

- Protéger l'intégrité écologique dans un ou plusieurs écosystèmes pour le bien des générations actuelles et futures.
- Exclure toute exploitation ou occupation incompatible avec les objectifs de la désignation.
- Offrir des possibilités de visites, à des fins scientifiques, éducatives, spirituelles, récréatives ou touristiques, tout en respectant le milieu naturel et la culture des communautés locales.

Les parcs nationaux du Québec sont des superficies de terre et d'eau désignées par le gouvernement provincial afin de promouvoir la récréation et le tourisme, la protection de la nature, ainsi que la conservation et l'éducation sur les milieux naturels. Ces parcs sont nés en réaction aux préoccupations du public concernant l'épuisement des ressources naturelles, la dégradation des paysages et les besoins en aires de récréation naturelle dans un monde de plus en plus urbain.

En ce sens, cette mission s'apparente à celle adoptée par la Corporation pour le développement du Parc de l'île Saint-Quentin qui est de « Permettre à tous les citoyens de la grande région de Trois-Rivières d'avoir accès à un espace vert et de détente, offrant des activités de plein air, récréatives et éducatives, mettant en valeur les potentiels naturels, maritimes et historiques du site ».

En plus des programmes de découvertes et des activités de plein air, certains parcs provinciaux et nationaux offrent des services de restauration et d'hébergement. Cette offre se limite à des services de base dont l'impact sur le milieu naturel est faible, et ce, compte tenu de leur nature extensive et du peu d'espace qui leur est dédié à l'échelle du parc. À titre d'exemple, la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), qui gère les parcs nationaux du Québec, offre de l'hébergement, tel que le camping sauvage et les installations de type « prêt à camper » en milieu naturel. Les activités de restauration se limitent habituellement à des machines distributrices et des services de restauration restreints concentrés dans les grands pôles d'achalandage.

Ces tendances dans l'aménagement et la gestion des activités offertes dans les parcs nationaux permettent de faire certains parallèles avec le Parc de l'île Saint-Quentin. Puisque le parc est avant tout un milieu naturel de grande valeur, les enjeux de préservation des écosystèmes et d'accès à la nature applicables dans les parcs nationaux y sont également présents. Le déploiement des activités récréatives à l'île Saint-Quentin devra tenir compte de la capacité d'accueil de cette dernière et être cohérent avec la mission et la vision du lieu.





④ Démarche participative

Le plan directeur du Parc de l’île Saint-Quentin est le résultat d’une démarche participative. Tout au long du processus, diverses directions de la Ville et des partenaires externes ont été consultés afin de dresser un portrait juste du parc et de bien en circonscrire les besoins. La démarche participative ne saurait être complète sans avoir saisi l’avis, les préoccupations et les besoins des usagers du parc et de l’ensemble de la population trifluvienne. Au cours du printemps 2018, une consultation générale a été entreprise afin d’approfondir les connaissances sur les besoins des usagers et d’enrichir la réflexion sur l’avenir du Parc de l’île Saint-Quentin. Les informations recueillies ont permis d’alimenter le plan directeur en validant les éléments de la vision d’aménagement et en apportant de nouvelles idées. Dans un premier temps, un sondage a été réalisé afin de recueillir l’opinion des usagers du parc et les citoyens en général. Ensuite, trois ateliers de consultation ciblée avec des administrateurs, des usagers et des groupes environnementaux ont eu lieu.



4.1 SONDAGE

Afin de recueillir des données supplémentaires sur la fréquentation du Parc de l’île Saint-Quentin et son appréciation par les usagers, un sondage a été effectué. Le sondage pouvait être rempli sur le Web ou en personne dans plusieurs lieux publics du territoire trifluvien. Au total, 993 personnes ont répondu au sondage. Il s’agit d’un échantillon assez significatif pour pouvoir tirer des conclusions intéressantes à partir des résultats. Le sondage comportait 18 questions portant notamment sur l’appréciation des aménagements et infrastructures existantes, les éléments à améliorer et la vision d’avenir des répondants pour le parc. Afin d’avoir une participation maximale au sondage, la Ville et la Corporation en ont fait la promotion, entre autres sur leurs sites internet et sur les réseaux sociaux.

Les faits saillants du sondage sont ici présentés, alors que les résultats plus détaillés se trouvent en annexe (voir annexe 1). En ce qui concerne les questions ouvertes, les résultats ont été compilés et regroupés par catégories. Des « nuages de mots » ont été utilisés pour faciliter l’analyse et donner une vision d’ensemble de l’avis des répondants. La taille des mots est proportionnelle à leur popularité. Plus le mot est grand, plus il a été mentionné souvent dans les réponses aux questions du sondage.

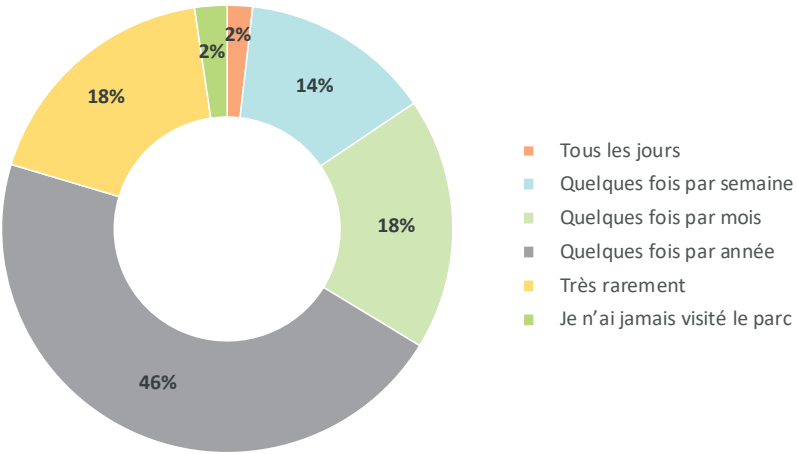
Profil des répondants

La plupart des répondants du sondage (64 %) fréquentent le parc quelques fois par année ou quelques fois par mois. Seulement 16 % des répondants fréquentent le parc très souvent, soit quelques fois par semaine ou à tous les jours.

Environ 20 % des répondants fréquentent le parc très rarement, voire jamais. La principale raison évoquée pour expliquer ce manque d’intérêt pour le parc est le coût d’entrée. En effet, le thème de la gratuité revient régulièrement. Plusieurs répondants considèrent le Parc de l’île Saint-Quentin au même titre que tous les autres parcs municipaux accessibles à tous. Certains affirment qu’ils accepteraient de payer pour le stationnement, mais trouvent dommage de devoir payer pour accéder au parc. Selon eux, s’il était gratuit en y accédant autrement qu’en voiture, ils seraient beaucoup plus enclins à fréquenter l’île Saint-Quentin.

Sans surprise, la saison estivale demeure la plus populaire (68 %) alors que seulement 4 % des répondants fréquentent l’île davantage durant la saison hivernale. 28 % des répondants ont indiqué fréquenter l’île toute l’année.

De manière générale, à quelle fréquence visitez-vous le Parc de l’île Saint-Quentin?



Provenance des répondants

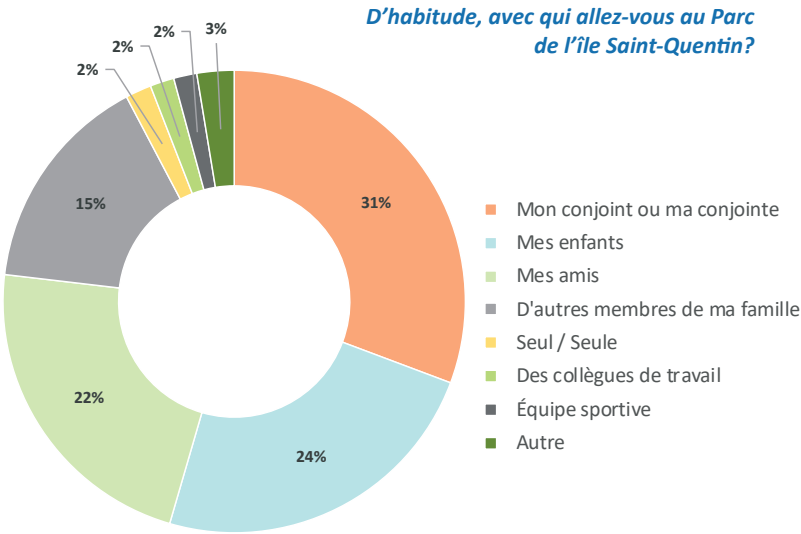
CARTE 14 : PROVENANCE DES RÉPONDANTS DU SONDAGE



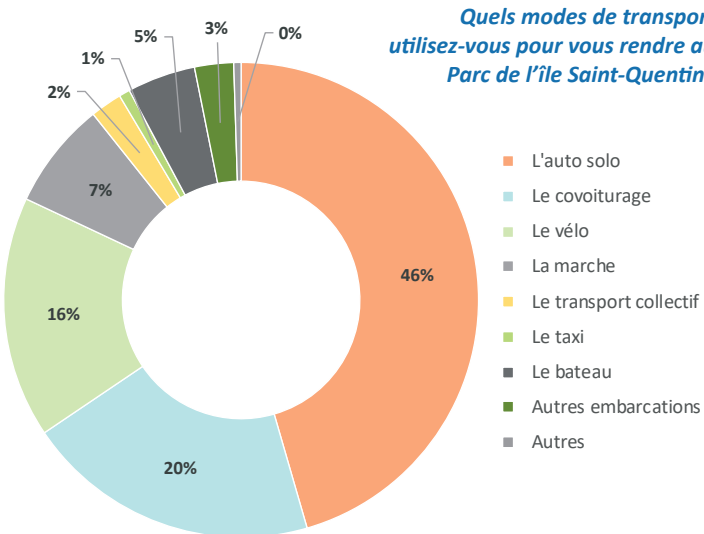
Comme il est possible de l'apprécier à la carte 14, les répondants du sondage sont bien répartis à travers le territoire de la ville de Trois-Rivières. On retrouve une plus forte densité de points (répondants) dans les secteurs les plus denses de la ville. De plus, on retrouve une bonne distribution de répondants entre les secteurs Est et Ouest de la ville.

Il est à noter que 95 % des répondants ont fourni un code postal situé sur le territoire trifluvien alors que seulement 5 % des répondants proviennent de l'extérieur de Trois-Rivières. Ces derniers proviennent de diverses municipalités voisines de Trois-Rivières et de la Rive-Sud. Cette forte proportion de répondants trifluviens s'explique par le mode de cueillette de données. Le sondage a été mené en personne, dans des lieux publics clés trifluviens, et en ligne, avec une promotion réduite. En effet, au moment de réalisation du sondage, la Ville de Trois-Rivières n'était pas présente sur les réseaux sociaux. Alors, la promotion du sondage s'est limitée au site internet du Parc de l'île Saint-Quentin, ses réseaux sociaux et au « bouche-à-oreille ».

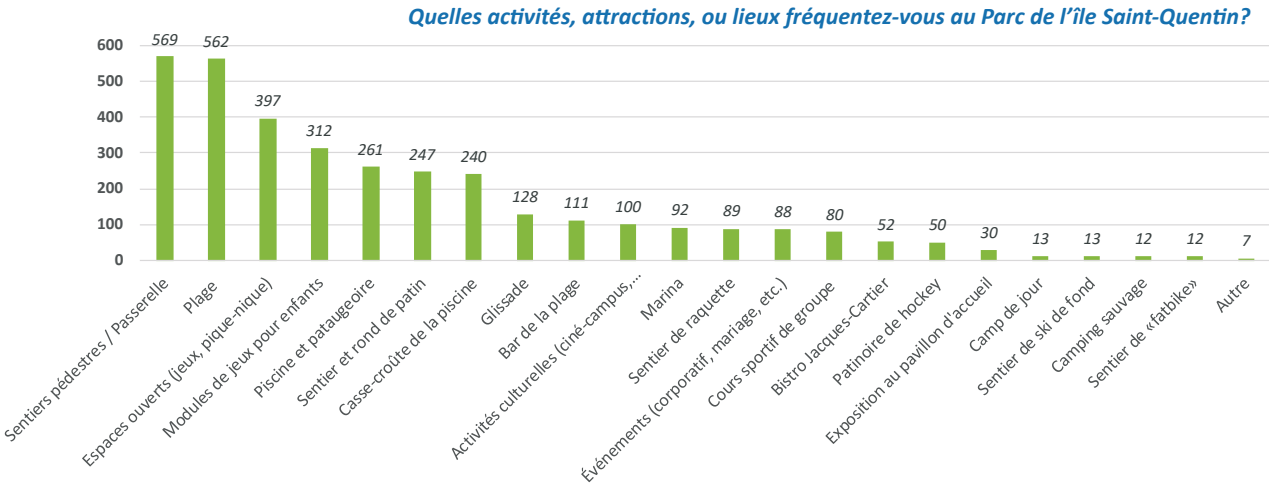
Lorsqu’on demande aux usagers avec qui ils ont l’habitude de fréquenter le parc, la vocation familiale de celui-ci est confirmée. En effet, 70 % des répondants visitent le parc avec un ou des membres de leur famille (conjoint ou conjointe, enfants, petits-enfants, etc.). Outre les visites familiales, 26 % des répondants affirment fréquenter l’île avec leurs amis, collègues ou équipes sportives alors que seulement 2 % des répondants fréquentent le parc seuls.



Pour accéder à l’île, 46 % des usagers utilisent leur voiture en solo. Si on ajoute le covoiturage et le taxi, ce sont 67 % des entrées à l’île qui se font à l’aide d’une automobile. Les modes de transport alternatifs (vélo, marche, transport en commun, etc.) représentent moins de 25 % des entrées. La faible utilisation des transports alternatifs s’explique en partie par la grande distance à parcourir à pied, ainsi que par le fait que l’île n’est pas desservie directement par le réseau de transports en commun.



Lorsqu’il fut demandé aux répondants du sondage quelles activités, attractions ou lieux fréquentent-ils, un constat clair s’est dégagé. En effet, les sentiers pédestres et la passerelle, la plage, les espaces ouverts (jeux, pique-nique, etc.), les modules de jeux pour enfants et la piscine sont les infrastructures et activités les plus prisées. Les répondants avaient la possibilité de faire plusieurs choix parmi une longue liste d’activités disponibles. Le graphique suivant offre un aperçu du niveau de popularité des infrastructures et services offerts sur l’île. Il indique le nombre de fois où chacune des activités a été sélectionnée dans le sondage.



Finalement, seulement 24 % des répondants au sondage affirment être membres du parc. Parmi ceux et celles qui ne sont pas membres, 28 % disent avoir déjà été membre. Plusieurs raisons sont évoquées pour expliquer le non-renouvellement de leur abonnement. Le coût, l’état des infrastructures, un changement d’intérêts et le manque de temps sont les raisons évoquées le plus fréquemment. Il est à noter que plusieurs personnes ont mentionné la complexité du processus d’abonnement comme élément dissuasif.



L'ambiance générale du lieu semble être un élément majeur de la vision que les gens ont de l'île, que ce soit par la beauté du lieu, le calme qui y règne dans les milieux naturels, ou l'ambiance familiale dans les lieux plus fréquentés. À la lecture des réponses, un consensus se dégage : l'île Saint-Quentin est un lieu unique à Trois-Rivières à cause de son emplacement, de son état naturel et de la panoplie d'activités disponibles.

Néanmoins, la désuétude des infrastructures et des bâtiments, le coût d'accès, ainsi que la qualité variable de l'eau sont aussi des thèmes récurrents dans la vision que les gens ont du parc. Un autre constat clair est que, pour beaucoup de ces répondants, l'île semble inintéressante. Certains expriment directement un manque d'intérêt envers les activités proposées à l'île, ou affirment simplement avoir d'autres champs d'intérêt ou manquer de temps personnel. Il a été mentionné à plusieurs reprises que l'île semble un endroit intéressant, mais que ces gens ne se sentent pas interpellés par les activités proposées, que ce soit à cause de leur âge ou de leur situation personnelle, ou parce qu'il est interdit d'y accéder avec leur chien. Plusieurs ont mentionné une méconnaissance de l'île et des activités et infrastructures proposées. Un manque de communication et de publicité a été soulevé.

Enfin, plusieurs répondants soulèvent la difficulté d'accès autrement qu'en voiture, que ce soit en transport en commun, à pied, à vélo, ou pour les personnes à mobilité réduite.

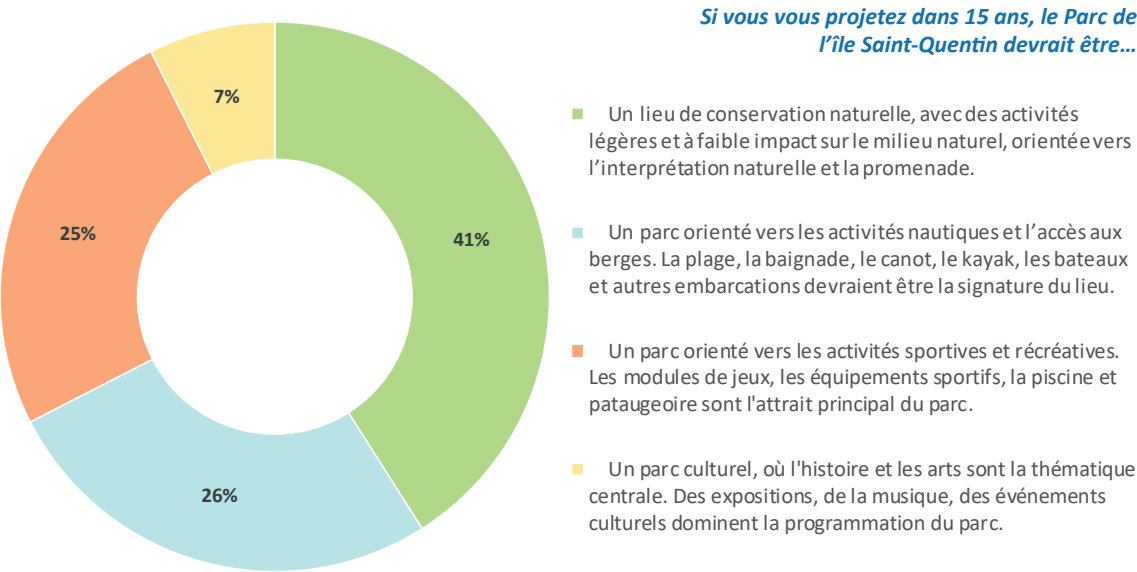
Nuage de mots : Pourquoi vous ne fréquentez pas le parc?



La vision des répondants pour l’avenir de l’île

Afin d’alimenter la réflexion, les répondants au sondage ont été questionnés sur leur vision pour l’avenir du parc, et sur les améliorations qui pourraient y être apportées, que ce soit aux infrastructures ou aux services actuels, ainsi qu’en regard de ce qui manque au parc.

Lorsqu’interrogés sur ce que devrait être le parc dans 15 ans, parmi un choix de réponses, 41 % des répondants ont affirmé que le parc devrait être un lieu de conservation naturelle, avec des activités légères à faible impact sur le milieu naturel. On peut donc conclure que le trait naturel que les gens apprécient actuellement devrait être maintenu dans l’avenir. Les autres répondants sont surtout attirés par les activités nautiques et sportives. Dans une moindre mesure, les répondants souhaitent que le parc devienne un parc culturel.



Lorsque les répondants ont été questionnés sur ce qui pourrait être amélioré, ajouté ou retiré, une très grande variété de réponses ont été données. Il est important de souligner que cette question ouverte n’était pas accompagnée d’une mise en contexte sur les milieux naturels du parc, leur fragilité et les lois et règlements applicables qui limitent grandement le nombre d’interventions qui peuvent avoir lieu sur l’île. En effet, l’île est en grande partie un milieu humide avec une vaste zone inondable où il est interdit de construire de nouvelles infrastructures.

Ayant ces considérations en tête, il est tout de même intéressant de voir les réponses des personnes consultées sur leur vision du parc de demain sans filtres ni contraintes. Il est possible de regrouper ces propositions en trois grandes catégories.

- Infrastructures et entretien
- Accessibilité
- Ambiance

INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN

- L’état du pavillon des Baigneurs (toilettes, douches, vestiaires) est l’élément le plus souvent soulevé. La majorité des répondants soulignent le besoin de rénovation du bâtiment pour des raisons de confort et de salubrité.
- L’entretien des sentiers et de la passerelle est aussi un sujet récurrent. Un grand nombre d’usagers souhaitent voir augmenter la quantité de sentiers et de passerelles. Les sentiers et les vues disponibles étant des attraits majeurs à l’île, les usagers désirent avoir plus de bancs et d’endroits de repos aménagés, le long des berges, pour prendre des pauses et profiter de la vue unique offerte par l’île.
- L’amélioration du niveau d’entretien de la plage est aussi un enjeu majeur. La présence de racines, de branches et de déchets est un irritant majeur, soulevant ainsi un enjeu d’agrément, mais aussi de sécurité.
- Les modules de jeux pour enfants sont un attrait populaire que certains usagers aimeraient voir améliorer, et même agrandir (ex : modules d’exercice physique, pistes d’hébertisme ou modules de jeux adaptés aux plus jeunes enfants). L’ajout de jeux d’eau a aussi été mentionné à plusieurs reprises.
- Les usagers voudraient voir une amélioration des aires de pique-nique, principalement le nombre de tables et d’abris offrant de l’ombre.
- L’offre alimentaire est aussi un thème récurrent, que ce soit par l’ajout de BBQ au charbon près des aires de pique-nique ou une diversification de la restauration (ex. : foodtrucks). L’accès à une source d’eau potable fait aussi partie des préoccupations.
- La possibilité de louer des équipements pour des activités nautiques (canot, kayak, planche à rame, etc.) a été mentionnée à plusieurs reprises.

ACCESSIBILITÉ

- Tel que mentionné précédemment, un grand nombre de répondants considère que l’accès au parc devrait être gratuit, surtout pour les résidents de Trois-Rivières. Dans certains cas, les répondants proposent la gratuité totale, alors que d’autres prônent la tarification uniquement du stationnement.
- Les répondants proposent que l’île soit plus facilement accessible en transport en commun, ainsi qu’une amélioration des accès aux principaux attraits pour les personnes à mobilité réduite et aux familles avec des poussettes.
- Un grand nombre de répondants ont mentionné le besoin d’améliorer la communication de l’information concernant la qualité de l’eau de la plage, afin de connaître l’état de la situation avant de se rendre à l’île. Ce manque de communication s’applique également à l’horaire des services de restauration et à la disponibilité de certains services essentiels non accessibles de manière constante (toilettes, vestiaires).

AMBIANCE

- Un constat clair a été dégagé : la majorité des répondants voit le Parc de l'île Saint-Quentin comme un lieu de loisir, familial, naturel et de détente. La conservation du milieu naturel et sa mise en valeur sont des enjeux récurrents pour la majorité des répondants.
- L'ajout de signalisation, de panneaux d'interprétation de la faune et de la flore et l'organisation d'activités en lien avec la nature (interprétation, observation) ont été proposés de nombreuses fois.
- L'importance d'empêcher les bateaux à moteur d'accoster à la plage a été soulevée à maintes reprises. En effet, les répondants associent ces bateaux à une ambiance négative (bruit, musique, alcool, etc.) et contraire au caractère naturel et familial du parc.
- De plus, les répondants proposent d'améliorer la surveillance et la luminosité dans les sentiers et à la plage afin de renforcer le sentiment de sécurité.

Nuage de mots : Selon vous, quelles sont les améliorations qui pourraient être apportées au Parc de l'île Saint-Quentin?



Plan des séances de consultation ciblée

- 1
- PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE
- 2
- PRÉSENTATION DU PARC DE L'ÎLE SAINT-QUENTIN (CARACTÉRISATION)
- 3
- EXERCICE – FORCES ET FAIBLESSES DE L'ÎLE SAINT-QUENTIN (DIAGNOSTIC)
- 4
- EXERCICE – LE PARC DE L'ÎLE SAINT-QUENTIN DE DEMAIN (ORIENTATIONS)
- 5
- EXERCICE – ACTIONS POUR L'AVENIR DU PARC DE L'ÎLE SAINT-QUENTIN (ACTIONS)

4.2

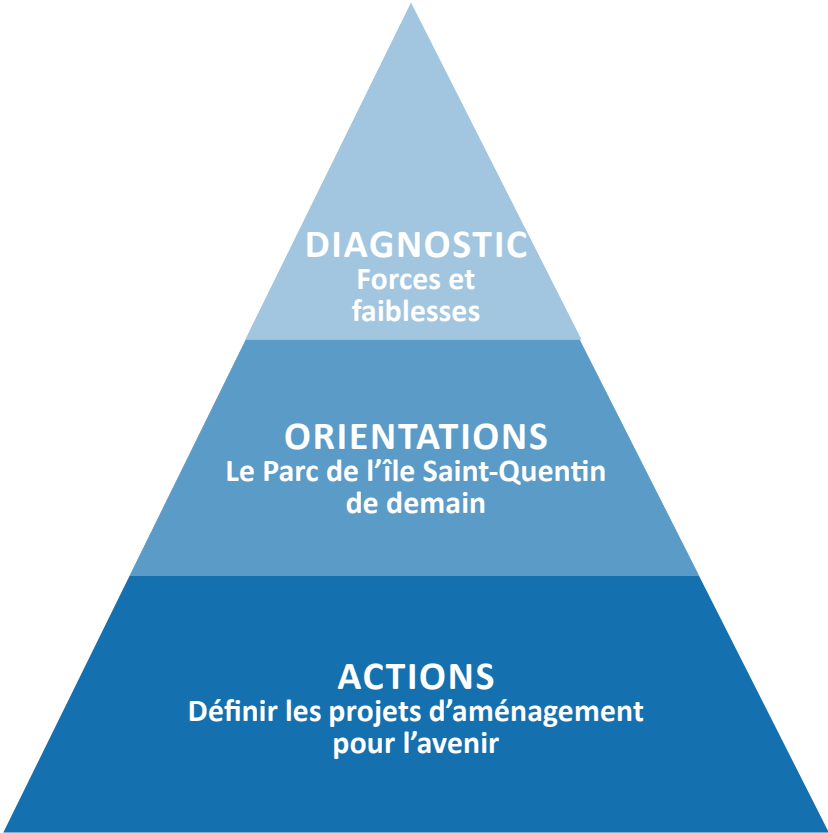
CONSULTATIONS CIBLÉES

En plus du sondage ouvert à tous, une démarche de consultation plus ciblée a été faite auprès d'acteurs clé du milieu. Cette démarche de groupes de discussion permet d'aller davantage en profondeur et d'interagir avec les participants afin de recueillir un maximum d'information.

Le premier groupe comportait une douzaine de participants issus des organismes responsables d'activités et d'événements à l'île Saint-Quentin. Le deuxième groupe était constitué d'une dizaine d'intervenants du domaine environnemental dotés d'une expertise ou d'un intérêt particulier pour le milieu naturel de l'île Saint-Quentin. Le troisième groupe était formé de citoyens, membres du Parc de l'île Saint-Quentin et membres de la marina. D'horizons divers, les participants ont témoigné de leur expérience et de leur vision du parc, tout en étant confrontés aux enjeux d'aménagement.

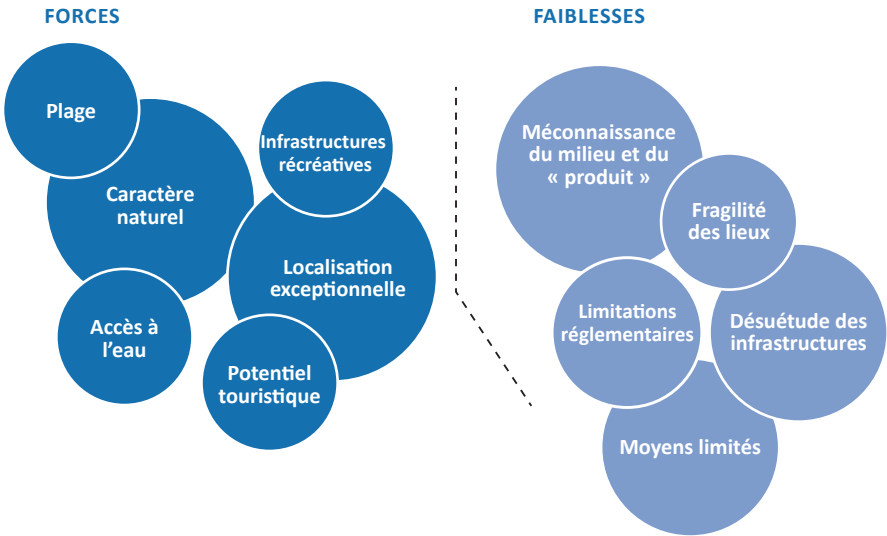
Le déroulement de ces consultations ciblées débutait par la présentation de la démarche d'élaboration du plan directeur d'aménagement ainsi que d'une courte présentation de la caractérisation. Cette introduction était suivie de trois exercices participatifs et d'une conclusion servant à résumer les éléments retenus lors de la rencontre.

Structure des exercices



Exercice 1 : Forces et faiblesses (Diagnostic)

Cette activité individuelle demandait à chaque participant de relever ce qui constituait, selon lui, la force et la faiblesse principales associées aux aménagements actuels de l’île Saint-Quentin ou aux activités qui y sont proposées. Le graphique qui suit présente les principaux thèmes abordés en fonction de l’importance que les participants leur ont accordé. Plus les cercles sont gros, plus l’élément a été mentionné souvent par les participants.



Exercice 2 : Le parc de demain (Orientations)

Cet exercice effectué en petits groupes avait pour objectif de valider la vision d’aménagement du Parc de l’île Saint-Quentin. Les participants étaient amenés à développer des orientations d’aménagement pour appuyer chacune des thématiques la vision d’avenir du parc, soit « parc naturel », « parc attrayant » et « parc distinctif ». Une catégorie « autre » était également présente afin de permettre aux gens de positionner leurs idées ne pouvant être rattachées à un des éléments de la vision. Le graphique qui suit illustre les réponses ayant généralement fait consensus.

Parc naturel	• Protéger et mettre en valeur les milieux naturels de l’île • Reconnaître, préserver et mettre en valeur les caractéristiques naturelles de l’île Saint-Quentin • Respecter la capacité de support de l’île • Devenir un lieu de référence, un milieu d’éducation et d’interprétation
Parc attrayant	• Construire des infrastructures de qualité et assurer leur entretien • Faire des familles la clientèle phare de l’île • Rendre l’île accessible, autant physiquement que visuellement • Offrir des expériences diversifiées
Parc distinctif	• Être à l’avant-garde en matière d’infrastructures écologiques • Respecter l’intégrité des infrastructures, du milieu naturel et des équipements • Assurer un développement écoresponsable • Mettre en valeur l’accès à l’eau • Être à l’affût des tendances innovantes
Autres	• Avoir une diversité de moyens d’accès à l’île • Créer un lien avec le centre-ville, tel qu’un parcours touristique via le fleuve

Exercice 3 : Actions pour l’avenir du parc

La troisième activité visait à définir des actions clés à réaliser en lien avec les orientations élaborées lors du deuxième exercice. Toujours en équipe, les participants devaient identifier les aménagements existants à mettre en valeur ou à enlever, ainsi que les nouveaux aménagements à ajouter. Une carte détaillée du parc leur était fournie pour les aider à localiser leurs propositions. Cet exercice a permis d’identifier une grande variété d’aménagements et de prioriser les interventions grâce à la collaboration des participants. Les principaux résultats de cet exercice sont présentés ci-dessous.

À mettre en valeur

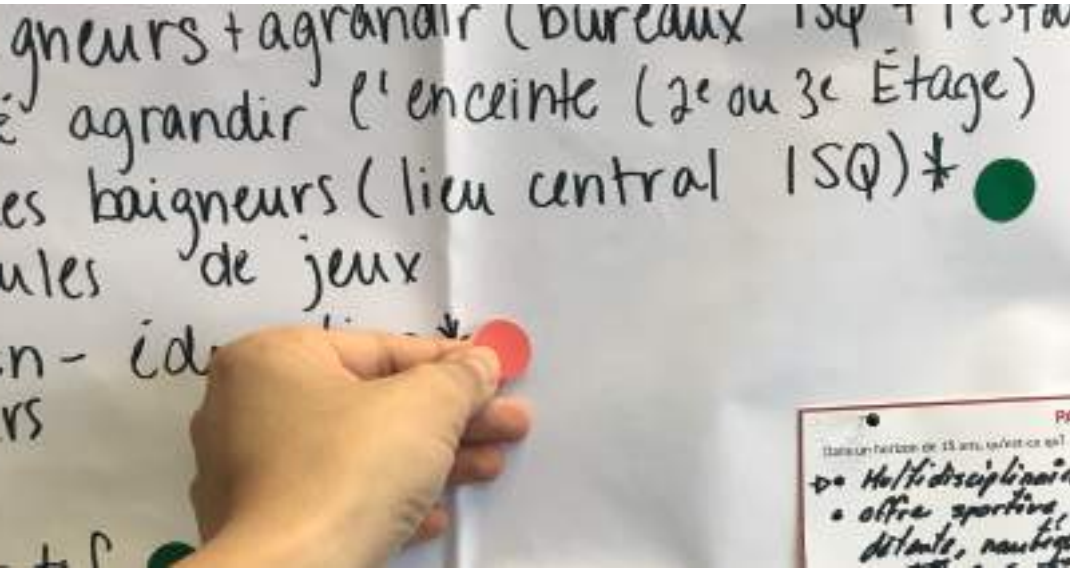
- La passerelle
- La croix de Jacques-Cartier
- Le pavillon Jacques-Cartier
- Le pavillon des Baigneurs
- La piscine
- Les modules de jeux
- Les sentiers
- Le camping sauvage

À enlever

- Le pavillon d’accueil
- Les entrepôts
- L’entrepotage des bateaux (relocalisation)
- Les stationnements (réduire leur superficie)
- Le pavillon de la Rosalie

À ajouter

- Déplacer la guérite sur l’île Saint-Christophe
- Nouveau bâtiment d’accueil sur l’île Saint-Christophe
- Lieu d’interprétation ou musée sur l’île Saint-Christophe
- Navettes
- Entrepôt central
- Parcours multifonctionnels
- Mobilier sur la plage
- Jardin à finaliser
- Hébergement estival et hivernal
- Pêche estivale et hivernale
- Diversité de moyens d’accès à l’île
- Lien avec le centre-ville (ex. : parcours touristique via le fleuve Saint-Laurent)



Répartition spatiale des résultats des groupes de discussion

La carte ci-dessous illustre la vocation des grands secteurs du Parc de l’île Saint-Quentin proposés par les participants.

ZONE 1

- Mettre en valeur les Forges de la Salamandre
- Bâtir un nouveau pôle d’accueil comprenant les fonctions suivantes :
 - Location de vélos
 - Système de navettes qui relie l’île Saint-Christophe à l’île Saint-Quentin
 - Activités d’interprétation
 - Activités administratives
 - Stationnement

ZONE 2

- Réparer et mettre en valeur la passerelle
- Organiser des activités d’interprétation et d’éducation sur la biodiversité sur la passerelle et à partir de l’eau (canot-kayak)

ZONE 3

- Aménager une agora extérieure
- Maintenir l’activité de cinéma en plein air
- Améliorer les aménagements du camping sauvage

ZONE 4

- Mettre en valeur la plage
- Réaliser des travaux de stabilisation des berges
- Mettre en valeur l’activité de bateaux-dragons
- Favoriser la baignade et la location d’embarcations non motorisées
- Créer des sentiers d’interprétation de l’histoire maritime
- Mettre en valeur la croix de Jacques-Cartier
- Améliorer les équipements de jeux
- Rénover le pavillon des Baigneurs
- Rénover la piscine
- Permettre les « Food truck » sur l’île

CARTE 15 : DISTRIBUTION SPATIALE DES RÉSULTATS DES CONSULTATIONS CIBLÉES



ZONE 5

- Mettre en valeur les jardins
- Bâtir un musée d’interprétation de la biodiversité
- Améliorer le réseau de sentiers

ZONE 6

- Rénover le pavillon Richelieu et y aménager un lieu d’interprétation

ZONE 7

- Trouver une alternative aux activités d’entreposage de la marina pour améliorer le paysage
- Embellir et revégétaliser autour de la marina
- Mettre en valeur le milieu naturel (milieu humide)
- Ajouter une activité de pêche hivernale

ZONE 8

- Rénover le pavillon Jacques-Cartier
- Compléter le parcours piétonnier jusqu’à la pointe de l’île
- Créer un point focal d’intérêt à la pointe de l’île
- Mettre en valeur du pavillon Jacques-Cartier
- Permettre la location de canots et de kayaks
- Faciliter la pêche

Conclusion de la démarche de consultation

Le consensus qui ressort des consultations est que le Parc de l’île Saint-Quentin est un milieu naturel exceptionnel situé au cœur de Trois-Rivières. Il constitue un lieu identitaire et unique à préserver. Les actions proposées se veulent, pour la plupart, légères et visent à mettre en valeur les qualités intrinsèques du lieu. Le milieu naturel revêt une importance capitale pour le parc et une grande partie des actions proposées visent à le protéger et à sensibiliser la population sur la qualité exceptionnelle de ce milieu. La vocation récréative du parc est significative, mais celle-ci doit s’exprimer dans le respect de la sensibilité écologique de l’île Saint-Quentin. Pour les participants, la vision d’avenir du parc peut se décliner comme suit :



- 1

Un lieu unique et identitaire qui rayonne par la qualité de ses infrastructures et de ses aménagements
 - Qui respecte la capacité de support du milieu naturel
 - Qui met de l’avant la culture trifluvienne
 - Qui offre des expériences diversifiées
 - Qui propose des aménagements intégrés au milieu naturel et en bon état
 - Qui rayonne par des infrastructures innovantes au point de vue architectural
- 2

Un parc naturel en santé qui est un véritable poumon vert au cœur de la ville de Trois-Rivières
 - Qui permet aux écosystèmes en place de se régénérer
 - Qui met de l’avant des mesures de protection des milieux naturels
 - Qui naturalise certains espaces affectés par l’activité anthropique
 - Qui éduque les visiteurs sur la diversité biologique de l’île
- 3

Un parc accessible à tous physiquement et visuellement
 - Dont la signalisation est harmonisée
 - Qui est entretenu de façon continue
 - Qui promeut le transport actif et la cohabitation des usages
 - Qui est accessible par l’estuaire fluvial
 - Dont les accès sont clairement balisés
- 4

Un parc animé par la culture, l’histoire et l’éducation sur le milieu naturel
 - Qui promeut l’histoire de l’archipel du delta de la Saint-Maurice
 - Qui met en valeur la biodiversité de l’archipel
 - Qui offre le support pour une programmation culturelle variée



5 Diagnostic

5.1

FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES

La caractérisation, les consultations ainsi que la démarche collaborative entre la Ville et ses partenaires ont permis d’élaborer le diagnostic du Parc de l’île Saint-Quentin. Cette démarche permet de mettre en lumière les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces du parc.

- Une force est un facteur positif qui aide à atteindre les résultats souhaités.
- Une faiblesse est un facteur qui influence négativement l’atteinte de résultats souhaités.
- Une opportunité est un facteur externe dont on peut tirer parti
- Une menace est un facteur externe qui peut nuire ou compromettre l’atteinte des résultats.

Le diagnostic s’appuie sur une analyse factuelle des données disponibles ainsi que sur les informations transmises par les partenaires du milieu et la population. Il se veut le plus objectif possible afin de servir d’assise à l’élaboration des principes d’aménagement du parc et des actions qui en découlent.

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
• Lieu emblématique pour la ville de Trois-Rivières. • Vitrine régionale d’importance. • Milieux naturels et fauniques d’intérêt. • Lieu de contact avec la nature. • Proximité des milieux de vie urbains. • Importance historique. • Paysages d’intérêt. • Accès aux berges et à l’eau.	• Présence d’espèces végétales et animales nuisibles. • Infrastructures sanitaires et pluviales non expertisées et de capacité limitée. • Desserte en eau potable déficiente. • Gestion des accès. • Infrastructures en mauvais état (bâtiments, piscine, passerelle, etc.). • Problématique de qualité de l’eau entraînant des fermetures ponctuelles de la zone de baignade. • Besoin de sensibilisation aux usagers sur la protection de l’environnement. • Sentiment de sécurité problématique notamment en raison d’une certaine clientèle indésirable.	• Profiter du réaménagement du parc afin d’induire une réduction de la présence de l’automobile et favoriser les modes alternatifs à l’auto solo. • Consensus de la population et des intervenants consultés sur l’aspect naturel du parc. • Miser sur la richesse du milieu naturel de l’île et de sa proximité avec le milieu urbain pour développer le volet d’éducation et de sensibilisation aux enjeux de protection de la biodiversité. • Développer davantage la mise en valeur de l’histoire et des paysages du parc. • Profiter du réaménagement des infrastructures pour développer une image propre au parc. • Profiter du réaménagement du parc pour remettre en état les zones inondables et respecter les normes environnementales dans cette matière. • Optimisation de la cohabitation entre les différentes activités offertes.	• Impact de l’activité anthropique sur les habitats fauniques. • Difficulté de conciliation de la vocation récréative avec la fragilité du milieu naturel. • Impacts de l’érosion de l’île sur les activités récréatives. • Les bâtiments existants nécessitent des réparations majeures et la construction de nouveaux bâtiments est limitée par la zone inondable. • Gestion d’impacts environnementaux de la marina. • Risques d’inondation pouvant être affectés par les changements climatiques (augmentation des événements climatiques extrêmes). • Manque de cohésion entre les activités reliées à la marina et le reste de l’île. • Absence de consensus social sur les coûts d’accès à l’île.



6

Concept et orientations d'aménagement

Le diagnostic permet d'identifier les grands enjeux auxquels fait face le Parc de l'île Saint-Quentin. De ces enjeux découlent des orientations d'aménagement et des principes guidant l'élaboration du plan d'action.

6.1 GRANDS ENJEUX

Les grands enjeux du Parc de l'île Saint-Quentin peuvent être divisés en quatre grandes thématiques :

- 1** LOISIRS ET TOURISME : Le potentiel récréatif et touristique de l'île Saint-Quentin n'est pas valorisé à la hauteur des potentiels du lieu.
- 2** ENVIRONNEMENT : L'impact des activités humaines est important sur le milieu naturel de l'île Saint-Quentin et le fragilise.
- 3** CULTURE : La valeur historique, patrimoniale et culturelle de l'île Saint-Quentin est méconnue du public, ce qui affecte la reconnaissance du parc en tant que lieu identitaire de Trois-Rivières.
- 4** SOCIAL : L'accessibilité à l'île Saint-Quentin et l'absence d'une image de marque nuisent à la fréquentation et à l'appropriation de l'île par le public.



6.2 ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT



Loisir et tourisme

Positionner l'île comme grand parc régional et assurer son rayonnement dans le respect de son caractère insulaire et naturel

De par sa localisation centrale et son caractère insulaire, le Parc de l'île Saint-Quentin est un lieu doté d'un immense potentiel. Il ne s'agit pas d'un parc municipal comme les autres, mais bien d'un attrait d'envergure régionale. La qualité et l'intégration au milieu naturel des aménagements, des infrastructures et des services, demeurent la clé du succès qui permettra d'assurer son rayonnement.



Environnement

Protéger et mettre en valeur la biodiversité et les écosystèmes

Le Parc de l'île Saint-Quentin est localisé dans un milieu naturel de grande valeur. On y retrouve une grande diversité d'espèces fauniques et floristiques dont certaines sont menacées ou vulnérables. Il s'agit d'un écosystème fragile qu'il faut protéger. Les activités d'éducation, de sensibilisation et d'interprétation sur la biodiversité doivent être au cœur de la programmation du parc. Toutes les interventions effectuées à l'île Saint-Quentin doivent tenir compte de sa richesse écologique et de la fragilité de ce milieu. L'île Saint-Quentin doit demeurer, avant toute chose, un parc naturel et un lieu de contact avec la nature.



Culture

Valoriser l'histoire et le patrimoine et favoriser l'intégration de l'art

L'île Saint-Quentin présente une grande richesse historique. Cet élément est présentement peu mis en valeur et donc, ne bénéficie pas d'une grande visibilité auprès du public. Des actions sont à entreprendre pour assurer la mise en valeur de l'histoire, du patrimoine bâti et de la culture à l'île Saint-Quentin. Il s'agit d'un créneau à développer davantage.



Social

Assurer l'accessibilité et l'attractivité de l'île pour les citoyens et la clientèle touristique

La fréquentation de l'île est grandement tributaire de son accessibilité, autant sur le plan physique que financier. Une meilleure desserte par tous les modes de transport et une révision du mode de tarification contribuerait à la rendre plus accessible et plus équitable envers l'ensemble des usagers et des Trifluviens. Par ailleurs, la définition d'une image de marque claire et sa promotion contribueraient également à augmenter l'attractivité du parc.

6.3 PÔLES D'AMÉNAGEMENT ET D'ACTIVITÉS

L'organisation des aménagements et des activités du Parc de l'île Saint-Quentin s'oriente en fonction de grands pôles.

- Pôle d'accueil
- Pôle nature
- Pôle utilitaire
- Pôle récréatif
- Pôle maritime

Chaque pôle est doté d'une vocation spécifique qui induit des interventions en lien avec celle-ci. Un grand nombre d'actions du plan directeur sont orientées en lien avec les pôles, alors que d'autres doivent être réalisées à l'échelle de l'île. La présente section décrit la vocation projetée pour chacun des pôles.

CARTE 16 : PÔLES D'ACTIVITÉS



Pôle d'accueil

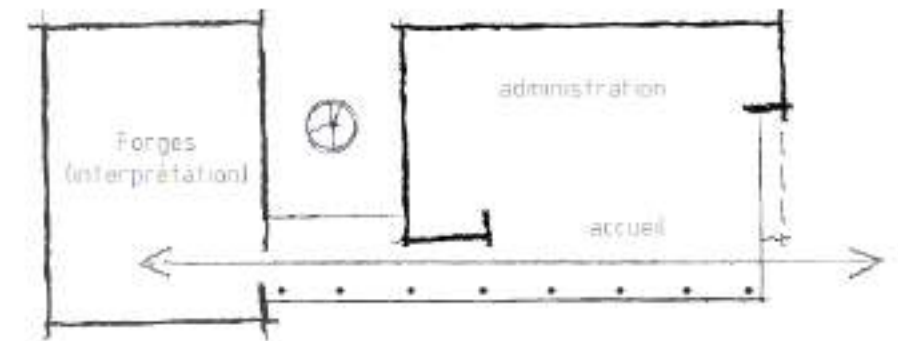


Le pôle d'accueil est localisé sur l'île Saint-Christophe, à l'entrée du pont Jean-Baptiste-Cloutier. Sa principale vocation est l'accueil des visiteurs. Il est également prévu d'y implanter des fonctions administratives et d'interprétation. Son rôle est d'agir comme porte d'entrée du parc.

SITUATION ACTUELLE



PROJECTION



Pôle nature



Le pôle nature est constitué des principaux milieux naturels du Parc de l'île Saint-Quentin. On y retrouve une grande concentration d'espèces fauniques et floristiques contribuant à la richesse naturelle de l'île. Les actions en lien avec ce pôle sont axées sur la conservation et la mise en valeur des écosystèmes ainsi que sur les activités d'interprétation, d'éducation et de sensibilisation. On y retrouve des aménagements légers et à faible impact, tels que la passerelle et les sentiers pédestres et cyclables.

PROJECTION



SITUATION ACTUELLE



Pôle utilitaire



Le pôle utilitaire est constitué du principal stationnement du Parc de l'île Saint-Quentin ainsi que d'un bâtiment projeté servant d'atelier et d'entrepôt pour les activités de l'île. Bien que ce lieu ait avant tout une vocation utilitaire, son aménagement doit être conçu de façon à favoriser la qualité esthétique du parc. L'aménagement de stationnement devra être léger et intégrer des arbres et des îlots de verdure de façon à limiter la minéralisation des surfaces et à assurer son intégration harmonieuse dans son environnement. Un atelier, destiné à concentrer les fonctions de réparation et d'entreposage de tout le parc, y sera construit. La qualité architecturale de ce bâtiment devra assurer une intégration harmonieuse avec les autres bâtiments du site.

SITUATION ACTUELLE



PROJECTION



Pôle récréatif



Le pôle récréatif est l'endroit où sont concentrées les activités culturelles et de loisirs les plus intensives. On y retrouve notamment la plage, laquelle constitue un des principaux attraits du parc, la piscine, les pavillons Richelieu et des Baigneurs, ainsi que les aires de jeux pour enfants. Puisqu'une bonne partie de ce pôle est située hors de la zone inondable et que le couvert forestier n'y est pas dense, il s'agit de l'endroit le plus approprié pour réaliser des aménagements à vocation culturelle ou récréative.

SITUATION ACTUELLE



PROJECTION



Pôle maritime



Situé sur la pointe est de l'île Saint-Quentin, le pôle maritime est composé du pavillon Jacques-Cartier et de la marina. Malgré ses attraits, notamment sur le plan architectural et paysager, ce pôle est actuellement peu mis en valeur. En effet, l'état du pavillon Jacques-Cartier et des aménagements qui l'entourent ne sont pas à la hauteur de leur potentiel. Le réaménagement de ces espaces devra se faire en y intégrant des préoccupations environnementales (zones inondables, fragilité du milieu naturel, etc.), paysagères et architecturales.

SITUATION ACTUELLE



PROJECTION



6.4 AUTRES GRANDS AXES D'AMÉNAGEMENT

Les sentiers et les routes

Les sentiers sont l'un des principaux attraits du Parc de l'île Saint-Quentin, tant en période estivale qu'hivernale. Une grande attention doit donc être portée aux différents parcours de façon à mettre davantage en valeur cet attrait. Dans le pôle nature de l'île, les sentiers improvisés devraient être revégétalisés afin de diminuer les impacts sur le milieu naturel. Les sentiers officiels devraient être améliorés et entretenus de façon optimale. De plus, le

balisage des sentiers et l'ajout d'une signalisation adéquate sont un geste essentiel pour éviter la formation de nouveaux parcours informels et la dégradation des milieux naturels. Par ailleurs, la connectivité entre certains sentiers est à améliorer afin de compléter certains parcours discontinus.

CARTE 17 : INTERVENTIONS PROJETÉES SUR LES ROUTES ET LES SENTIERS



Les parcours

L'établissement de deux grands parcours d'interprétation permettrait, d'une part, de faire découvrir l'histoire de l'île Saint-Quentin et de l'archipel de la rivière Saint-Maurice et d'autre part, d'informer sur sa faune et sa flore. L'intégration des nouvelles technologies à l'offre d'interprétation est également recommandée.

- Le parcours d'interprétation de la faune et de la flore inclut la passerelle existante, ainsi que les principaux sentiers existants et à consolider qui traversent les milieux humides et les boisés. Le parcours est connecté au futur centre d'interprétation de la biodiversité qui sera aménagé au pavillon Richelieu.

- Le parcours d'interprétation de l'histoire commence au futur centre d'interprétation de l'histoire qui sera aménagé au pôle d'accueil sur l'île Saint-Christophe. Le parcours proposé couvre le secteur est de l'île Saint-Quentin et met en valeur les paysages naturels et construits qui témoignent de l'histoire industrielle, récréative et institutionnelle de l'archipel de la rivière Saint-Maurice et de la Ville de Trois-Rivières.

CARTE 18 : PARCOURS D'INTERPRÉTATION PROPOSÉS



Parcours d'interprétation de la faune et de la flore

Parcours d'interprétation de l'histoire de l'île et de l'histoire maritime de l'archipel de la rivière Saint-Maurice

La signature du parc

Afin d’assurer une cohérence entre les bâtiments et les aménagements du Parc de l’île Saint-Quentin, il est essentiel de doter ceux-ci d’une signature distinctive. Cette signature a été développée en tenant compte des caractéristiques du milieu et de la vision du parc.

Mobilier urbain

La Ville de Trois-Rivières installe le même type de mobilier urbain (bancs, tables, poubelles, lampadaires, support à vélo) dans tous les parcs de son territoire. Cette uniformisation du matériel facilite grandement la gestion de l’approvisionnement de matériel ainsi que l’entretien, la réparation et le remplacement de ce mobilier. Le mobilier utilisé à travers la Ville est composé de planches de plastique recyclé de couleur verte et installé sur une dalle de béton.

Malgré cette volonté d’uniformisation, certains espaces publics et parcs ayant une vocation particulière reçoivent un traitement spécial, par exemple la promenade de Trois-Rivières sur Saint-Laurent ou la place Pierre-Boucher au centre-ville. Dans ces espaces publics, le mobilier urbain s’adaptant à la signature architecturale du projet a été conçu sur mesure.

Le Parc de l’île Saint-Quentin est un espace naturel unique, dont l’envergure et la spécificité justifient un traitement particulier en ce qui concerne le mobilier urbain utilisé. Toutefois, en raison du grand territoire à couvrir, il serait judicieux d’établir un équilibre entre le mobilier de base et le mobilier signature fait sur mesure.

Il est recommandé de :

- Poursuivre l’utilisation de tables et bancs de base en plastique recyclé, mais favoriser l’utilisation d’une couleur naturelle qui rappelle le bois.
- L’ajout de bancs en gabions et en bois qui s’adaptent bien à leur implantation dans le pôle nature en raison de leur faible impact sur le milieu.
- Remplacer le mobilier existant qui n’est pas en accord avec la signature visuelle du parc.

EXEMPLE DE MOBILIER RESPECTANT LA SIGNATURE DU PARC



La carte 19 montre un plan schématique d’implantation pour le mobilier sur l’île.

- Il est recommandé :
 - De limiter l’éclairage de l’île à son minimum pour assurer la sécurité (principaux bâtiments, aires de stationnement et axes de circulation).
 - D’éviter l’éclairage dans le pôle nature afin d’éviter de nuire aux habitats fauniques.
 - De concentrer l’éclairage dans le secteur est de l’île, là où les activités hivernales sont les plus intensives. De plus, il est recommandé de poursuivre l’éclairage d’ambiance et ponctuel à l’aide de flambeaux qui font partie de l’image de marque de l’île et sont appréciés par les utilisateurs du sentier de patinage.
 - D’offrir des supports à vélo aux utilisateurs dans les principaux bâtiments, au stationnement principal ainsi qu’à l’accès ouest de la plage, où l’ajout de mobilier pourrait constituer un pôle de repos intéressant (tables, poubelles, support à vélo).
 - De concentrer les aires de pique-nique près du pavillon des Baigneurs, comme présentement, et en créer de nouvelles, incluant un nombre suffisant de poubelles, dans le secteur du pavillon Jacques-Cartier, dans le secteur de la Croix, dans le secteur des jardins ornementaux et à l’accès ouest de la plage.
- Les parcours bleus dans la carte 19 représentent les secteurs où l’implantation d’un agencement de mobilier de « contemplation » (banc / poubelle) est recommandée. Les bancs peuvent être installés à plus ou moins 50 mètres de distance entre eux. Dans le secteur des jardins ornementaux, les bancs peuvent être orientés vers les aménagements paysagers et vers le sentier. Dans la promenade riveraine, veiller à orienter les bancs vers le paysage maritime. Dans ce secteur, les bancs en plastique recyclé de couleurs bois sont à privilégier.
- Les parcours verts sur la carte 19 présentent les sentiers du pôle nature où l’implantation d’un agencement de mobilier de « repos et interprétation » (banc / poubelle / panneau d’interprétation) est recommandée. Ces « stations de repos et interprétation » peuvent être situées entre 100 et 150 mètres de distance entre elles. Puisqu’il s’agit du pôle nature, un secteur soumis fréquemment aux inondations, il est recommandé d’implanter des bancs en gabions et choisir les matériaux et l’implantation des panneaux et poubelles en lien avec le contexte environnemental.

CARTE 19 : SCHÉMA POUR L'IMPLANTATION DU MOBILIER URBAIN



Agencement de mobilier pour repos et interprétation

Agencement de mobilier de contemplation

Supports à vélo

Secteurs de tables

Secteur à éclairer

Signalisation

Actuellement, la signalisation est déficiente au Parc de l'île Saint-Quentin. Il manque de signalisation directionnelle pour indiquer les différents aménagements, tels que les sentiers et les grands attraits. De plus, il n'y a pas de signature visuelle harmonisée pour l'affichage. Afin de faciliter la lecture du milieu et de mieux orienter les visiteurs, une signature visuelle de l'affichage est nécessaire. Le modèle proposé utilise des matériaux légers et naturels, tels que le bois et l'aluminium. La signature retenue s'intègre avec le cadre naturel du parc.

ENTRÉE PROJÉTÉE DE LA PASSERELLE



PANNEAU D'ACCUEIL



Positionné à des points stratégiques du parc, pour orienter et informer de manière générale

PANNEAU D'INFORMATION ET D'INTERPRÉTATION



Positionné dans les sentiers pour informer et faire de l'interprétation sur le secteur

PANNEAU DE LOCALISATION ET D'ORIENTATION



Positionné aux jonctions des sentiers, pour orienter



Architecture

Les différents bâtiments présents dans le Parc de l’île Saint-Quentin ont été construits au fil des années et ne sont pas dotés d’une signature assurant une cohésion entre eux. Un mandat a donc été confié à une firme d’architecture (BLH architectes) pour développer une signature applicable à tous les travaux de rénovation ou de construction de bâtiments à venir. La signature s’articule autour des principes suivants :

- S’inscrire dans le courant des bâtiments existants du site, inspirés du mouvement moderne du dernier siècle.
- Favoriser des gestes harmonieux permettant de créer une cohérence, une unité entre les bâtiments anciens et nouveaux.
- Orchestrer des lignes délicates et des volumes épurés, sans ornementations, mettant en valeur la nature et soulignant les attraits du site.
- Intégrer une matérialité douce, neutre et légère, afin de faire rehausser les couleurs de la nature qui diffèrent d’une saison à l’autre.
- Réinterpréter l’historique du site par une touche architecturale, s’inspirant de l’époque où les draveurs régnaient sur la rivière Saint-Maurice.

La signature architecturale complète est en annexe du présent document.



Texture

Mise en valeur et légèreté des formes
Symbole traditionnel



Transparence

Contact avec le site
Pénée visuelle



Pureté

Mise en valeur de la nature, de l’environnement
Rehausser valeur historique du bâti existant



Interprétation

Récupération
Caractère rustique et historique

Effet «Tôle à la Canadienne»
Tôles métalliques en losange
Aluminium ou acier prépeint
Fini métallisé, argent

Pénétration
Mur-rideau ou fenêtré
Aluminium anodisé noir
Lignes épurées

Surfaces blanches
Châpissage blanc
Enduit architectural acrylique
Panneaux de fibrociment
Fini lisse

Tronc d’arbre (pitame)
Tranche de bois
Bûches de bois
Bardage de bois
Éléments rustiques, bruts

Applications

Traitement mural
Revêtement de toiture

Traitement mural
Axes de circulation
Connexion vers le site

Traitement mural
Éléments structurels

Éléments structurels
Traitement mural
Mobilier extérieur





Plan d'action

Afin de mettre en œuvre la vision et les orientations d’aménagement du plan directeur d’aménagement du Parc de l’île Saint-Quentin, un plan d’action détaillé a été réalisé avec les divers partenaires de ce projet. Les actions s’échelonnent sur un horizon de 15 ans et se divisent en quatre grandes catégories, soient :

- Loisirs et tourisme
- Environnement
- Culture
- Social

LOISIRS ET TOURISME	ENVIRONNEMENT	SOCIAL	CULTURE
ENJEU : • Le potentiel récréatif et touristique de l’île Saint-Quentin n’est pas valorisé à la hauteur des potentiels du lieu.	ENJEU : • L’impact des activités humaines est important sur le milieu naturel de l’île Saint-Quentin et le fragilise.	ENJEU : • L’accessibilité à l’île Saint-Quentin et l’absence d’une image de marque nuisent à la fréquentation et à l’appropriation de l’île par le public.	ENJEU : • La valeur historique, patrimoniale et culturelle de l’île Saint-Quentin est méconnue du public, ce qui affecte la reconnaissance du parc en tant que lieu identitaire de Trois-Rivières
ORIENTATION : • Positionner l’île comme un grand parc régional et assurer son rayonnement dans le respect de son caractère insulaire et naturel.	ORIENTATION : • Protéger et mettre en valeur la biodiversité et les écosystèmes	ORIENTATION : • Assurer l’accessibilité et l’attractivité de l’île pour les citoyens et la clientèle touristique.	ORIENTATION : • Valoriser l’histoire et le patrimoine et favoriser l’intégration de l’art.
PRINCIPES : • Mettre à niveau, entretenir et aménager des bâtiments, équipements et infrastructures de qualité répondant aux besoins des usagers et à la mission du Parc de l’île Saint-Quentin. • Respecter la signature architecturale lors d’interventions sur les bâtiments. • Favoriser l’accès aux berges et à l’eau. • Développer une offre de loisirs en cohérence avec la mission et la capacité de support de du parc. • Proposer une offre alimentaire de base et à faible déploiement appuyée par des infrastructures légères ou temporaires. • Orienter les activités de la marina vers une cohabitation harmonieuse avec les autres activités du parc et en considérant les enjeux environnementaux.	PRINCIPES : • Encadrer l’activité anthropique sur l’île. • Mettre en valeur la faune, la flore et le milieu hydrique. • Respecter la capacité de support de l’île. • Éviter la minéralisation des espaces. • Régénérer et naturaliser les milieux naturels dégradés. • Éduquer les visiteurs sur la diversité biologique de l’île. • Permettre une diversité d’expériences de contact avec la nature.	PRINCIPES : • Sécuriser et améliorer la qualité du parcours d’accès à l’île pour l’ensemble des modes de déplacement. • Baliser et clarifier les accès nautiques de l’île. • Augmenter l’offre de déplacements alternatifs à l’automobile en toute saison. • Favoriser le transport actif en mettant en place des incitatifs pour se rendre à l’île Saint-Quentin. • Redéfinir la structure d’accueil et la logistique de déplacement et de stationnement. • Définir une image de marque et la promouvoir.	PRINCIPES : • Mettre en valeur l’histoire de l’île Saint-Quentin. • Respecter les caractéristiques d’intérêt des bâtiments patrimoniaux lors de travaux. • Développer l’offre culturelle et artistique en partenariat avec les organismes.

7.1

FICHES-ACTIONS : LOISIRS ET TOURISME

ACTION		RESPONSABLE	PARTENAIRES	COÛT	ÉCHÉANCIER	ACTIONS LIÉES
L1	Implanter des infrastructures d’aqueduc et d’égout adaptées aux activités et aux aménagements projetés	DG	CDISQ	1 000 000 \$ et plus	0-4 ans	L2 - L6 - L12 - L14 - E4 - C1
L2	Remplacer le pavillon des Baigneurs par un bâtiment multifonctionnel constituant le cœur du pôle récréatif	DTP	DG, CPISQ, DADU, DCLVC	1 000 000 \$ et plus	0-4 ans	L1 - L12 - E4 - E9 - C1 - C6
L3	Rénover le pavillon Jacques-Cartier pour répondre aux besoins des usagers du parc et des occupants du bâtiment	DTP	DG, CDISQ, DADU, DCLVC	1 000 000 \$ et plus	5-8 ans	L1 - L4 - L12 - L14 - E9 - S1
L4	Réaménager les espaces extérieurs du pavillon Jacques-Cartier et de la marina	DTP	DD, CDISQ, DADU, DCLVC	100 000 \$ - 500 000 \$	5-8 ans	L3 - L9 - L14 - E6 - C2 - S1
L5	Mettre en état ou démolir les divers entrepôts et ateliers présents sur l’ensemble de l’île et procéder au nettoyage et à la revégétalisation des lieux d’entreposage extérieur	DTP	CDISQ, DADU, DD, DG	100 000 \$ - 500 000 \$	0-4 ans	L4 - L6 - E6
L6	Construire un bâtiment afin de centraliser les activités d’entretien, de réparation et d’entreposage dans un endroit approprié et adapté aux besoins	DTP	DG, CDISQ, DADU	100 000 \$ - 500 000 \$	5-8 ans	L1 - L5 - L7 - E6 - E9 - S1
L7	Aménager des espaces dédiés à la pratique des activités nautiques non motorisées	CDISQ	DTP, DD, DADU, DCLVC	0 \$ - 100 000 \$	5-8 ans	L4 - L15 - E1 - E5
L8	Consolider le réseau de circulation piétonnière, cyclable et automobile de l’île	CDISQ	DTP, DD, DADU, DCLVC	100 000 \$ - 500 000 \$	5-8 ans	L4 - L5 - L11 - E5 - C2
L9	Développer une signature distinctive pour le mobilier et les équipements du parc ainsi que les positionner de manière à mettre en valeur les paysages d’intérêt	CDISQ	DADU, DA, DTP	100 000 \$ - 500 000 \$	0-4 ans	L10
L10	Implanter des enseignes directionnelles selon une signature visuelle propre au parc	CDISQ	DTP, DADU	100 000 \$ - 500 000 \$	5-8 ans	L8 - L9 - E3 - C2
L11	Mettre à niveau la passerelle et assurer sa pérennité pour créer une expérience de parcours naturel et paysager	DG	DTP, DD, CDISQ, DADU	1 000 000 \$ et plus	5-8 ans	L8 - E3
L12	Revoir l’offre alimentaire afin d’offrir aux visiteurs un système de restauration alternatif, flexible et léger	CDISQ	DCLVC, DADU, DG	0 \$ - 100 000 \$	0-4 ans	L1 - L2 - L3
L13	Revoir l’aménagement du camping sauvage « Les Fougères » en respect du milieu naturel afin de mieux servir les cyclotouristes et les campeurs	CDISQ	DD, DADU	0 \$ - 100 000 \$	0-4 ans	L8 - L10
L14	Revoir les activités et les aménagements de la marina afin d’améliorer son intégration au Parc de l’île Saint-Quentin	-	MTR, CDISQ, IDETR, DADU, DD, DTP, DG	1 000 000 \$ et plus	0-4 ans	L3 - L4 - L5 - L7 - E6 - S1
L15	Établir un programme annuel d’évaluation des activités afin de déterminer leur pertinence et leur impact pour l’île Saint-Quentin	CDISQ	DCLVC, OR	0 \$ - 100 000 \$	Continu	-

LÉGENDE

CDISQ	Corporation pour le développement de l’île Saint-Quentin	DCLVC	Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire	DTP	Direction des travaux publics	OR	Organismes (autres)
CS	Commission scolaire	DCPC	Direction des communications et de participation citoyenne	DTI	Direction des technologies de l’information	STTR	Société de transport de Trois-Rivières
C3R	Culture Trois-Rivières	DD	Division du développement durable	FTRDD	Fondation Trois-Rivières pour un développement durable	TOPO	Toponymie
DA	Direction de l’approvisionnement	DG	Direction du génie	IDETR	Innovation et développement économique	ZIP2R	Z.I.P des Deux-Rives
DADU	Direction de l’aménagement et du développement urbain	DGSJ	Direction du greffe et des services juridiques	MTR	Marina de Trois-Rivières		



IMPLANTER DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT ADAPTÉES AUX ACTIVITÉS ET AUX AMÉNAGEMENTS PROJETÉS

ENJEU

Le potentiel récréatif et touristique de l'île Saint-Quentin n'est pas valorisé à la hauteur des potentiels du lieu

ORIENTATION

Positionner l'île comme un grand parc régional et assurer son rayonnement dans le respect de son caractère insulaire et naturel

CONTEXTE

- L'île Saint-Quentin est alimentée durant la saison hivernale par de l'eau non potable en provenance d'un puits. La qualité de l'eau fournie par le puits est à risque en raison de l'influence du fleuve et de la mauvaise qualité générale des infrastructures dédiées à l'eau. L'eau du puits est testée tous les mois et elle respecte la plupart des normes d'eau potable, mais elle est déclassée par des facteurs esthétiques de couleur notamment.
- Pour remédier provisoirement aux besoins de l'île en eau (en période estivale), une canalisation a été installée. La canalisation d'eau passe en surface à certains endroits (sur le trottoir du pont reliant l'île Saint-Quentin à l'île Saint-Christophe).
- Plusieurs fois dans l'année un camion-citerne vient remplir les cuves d'eau (non potable) de l'île, ce qui implique des coûts d'opération élevés et une gestion particulière (surveillance, livraison, etc.).
- Certains pavillons ne sont pas raccordés aux réseaux d'égout et d'aqueduc de la Ville.
- On compte seulement trois installations septiques sur l'île Saint-Quentin pour gérer les eaux usées du parc.
- Au cours de la période estivale, la Corporation met à la disposition des usagers des toilettes sèches.
- Les infrastructures septiques actuelles présentent des risques de pollution du milieu naturel (vieillesse des infrastructures, débordement, etc.).
- Les fosses septiques de plusieurs pavillons sont surexploitées et ne répondent donc plus aux besoins.
- Certaines fosses septiques ne sont plus conformes à la réglementation en vigueur.
- Le plan directeur prévoit l'augmentation de l'achalandage de l'île, ainsi les infrastructures devront être transformées pour répondre à l'évolution des besoins.
- Plusieurs bâtiments seront rénovés, détruits ou construits, il sera nécessaire de mettre en place des systèmes d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées efficaces, limitant ainsi les risques de dégradation du milieu naturel.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Identifier la capacité d'accueil de chaque bâtiment.
- Estimer les besoins en aqueduc et égout, ainsi que les coûts associés.
- Implanter les infrastructures d'aqueduc et d'égout.
- Démanteler les installations septiques existantes et remettre les terrains en état.

Coût global prévisionnel : \$ \$ \$ \$ (1 000 000 \$ et plus)

Priorisation :  (0 - 4 ans)

Lien avec d'autres actions : L2 - L6 - L12 - L14 - E4 - C1

RESPONSABLE

Direction du génie

PARTENAIRES

- Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

LOCALISATION



Applicable à tout le parc



REEMPLACER LE PAVILLON DES BAIGNEURS PAR UN BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL CONSTITUANT LE CŒUR DU PÔLE RÉCRÉATIF

ENJEU

Le potentiel récréatif et touristique de l'île Saint-Quentin n'est pas valorisé à la hauteur des potentiels du lieu

ORIENTATION

Positionner l'île comme un grand parc régional et assurer son rayonnement dans le respect de son caractère insulaire et naturel

CONTEXTE

- Le pavillon des Baigneurs ne répond plus aux besoins des visiteurs.
- Les infrastructures sont vétustes et dégradées.
- Les équipements techniques de la piscine (chloration, etc.) présents dans le bâtiment favorisent la dégradation de ce dernier.
- La piscine et la pataugeoire perdent de l'eau (fissures) et nécessitent plusieurs remplissages par semaine en saison estivale.
- Le pavillon est fermé durant la période hivernale (non chauffé).
- Le pavillon ne répond pas aux normes d'accessibilité universelle.
- Le service de restauration n'est pas ouvert à l'année et occupe un espace important dans le bâtiment.
- De plus en plus de visiteurs se servent des services du pavillon (salle d'eau, vestiaires, etc.) sans pour autant se rendre à la piscine.
- L'administration de l'île a besoin d'un espace de bureau mieux adapté à ses besoins.
- La localisation centrale du pavillon au sein du parc constitue l'endroit idéal pour intégrer un point d'accueil et de renseignements sur l'île.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Démolition du bâtiment existant.
- Construction d'un bâtiment de deux étages répondant aux besoins actuels et à la vision de développement du Parc de l'île Saint-Quentin. La conception du bâtiment doit prendre en compte la signature architecturale de l'île (voir annexe 2).
- Aménagement d'une salle mécanique annexée au nouveau bâtiment.
- Le bâtiment doit être construit de façon à pouvoir être agrandi pour répondre à des besoins futurs.
- À court terme, aménager les bureaux administratifs au deuxième étage du pavillon des Baigneurs, afin de répondre aux besoins des employés et ainsi libérer de l'espace au pavillon Richelieu. À plus long terme, les bureaux administratifs du parc seront localisés dans le pôle d'accueil, sur l'île Saint-Christophe. Ceci permettra de libérer le deuxième étage du pavillon des Baigneurs pour les besoins du camp du jour afin de pouvoir démanteler le pavillon de la Rosalie.
- Intégration d'un point de service et d'information aux usagers et d'un espace dédié aux sauveteurs.
- Réaménagement complet de la piscine, de la pataugeoire et des aménagements autour. Intégration de végétation et d'aires de détente conviviales qui respectent la signature architecturale de l'île.
- Rendre le bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Renommer le nouveau pavillon afin de refléter sa fonction de cœur du pôle récréatif.

Coût global prévisionnel : \$ \$ \$ \$ (1 000 000 \$ et plus)

Priorisation : (0 - 4 ans)

Lien avec d'autres actions : L1 - L12 - E4 - E9 - C1 - C6

PROJECTION



RESPONSABLE

Direction des travaux publics

PARTENAIRES

- Direction du génie
- Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire

LOCALISATION





RÉNOVER LE PAVILLON JACQUES-CARTIER POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS DU PARC ET DES OCCUPANTS DU BÂTIMENT

CONTEXTE

- Le pavillon Jacques-Cartier est un bâtiment important pour le parc, mais son état général actuel nuit à l'image de l'île.
- Le pavillon Jacques-Cartier est sujet à de nombreuses dégradations esthétiques et structurales :
 - La toiture n'est plus imperméable.
 - La fenestration et les portes doivent être remplacées.
 - Les salles de bains sont vétustes.
 - La façade est défraîchie.
 - Le système de chauffage est en fin de vie utile.
- Le service de restauration du pavillon Jacques-Cartier est un service auquel les usagers tiennent. Toutefois, la restauration n'étant pas la vocation première de l'administration du parc, l'offre de ce service est remise en question.
- Le pavillon est utilisé pour de nombreuses activités garantissant un revenu d'appoint à la Corporation (location de salles, location de bureaux pour la marina, etc.).
- Le pavillon est un point d'arrêt majeur dans la découverte de l'île par les visiteurs.
- Le pavillon offre une vue panoramique exceptionnelle, depuis l'usine Kruger-Wayagamack jusqu'au pont Laviolette.

ENJEU

Le potentiel récréatif et touristique de l'île Saint-Quentin n'est pas valorisé à la hauteur des potentiels du lieu

ORIENTATION

Positionner l'île comme un grand parc régional et assurer son rayonnement dans le respect de son caractère insulaire et naturel

PROJECTION



DESCRIPTION DE L'ACTION

- Mise en place d'un groupe de travail, incluant des représentants des utilisateurs du pavillon Jacques-Cartier afin de prendre en considération l'ensemble des besoins pour le projet de rénovation.
- Intégrer les besoins d'espace de la marina et de la Garde côtière au réaménagement du pavillon.
- Travail conjoint entre la Direction de génie et la Direction des travaux publics de la Ville de Trois-Rivières pour la mise en place des études techniques et de l'estimatif détaillé du projet.
- Mise à niveau des infrastructures extérieures et intérieures du pavillon Jacques-Cartier en respect avec la signature architecturale du parc (voir annexe 2).
- Rendre le bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Réaménager l'espace de restauration de manière à répondre à des besoins ponctuels (restauration légère en haute saison, événements). Les activités de restauration doivent demeurer à petite échelle.
- Favoriser une gestion de la restauration mettant en avant les principes du développement durable, notamment pour l'approvisionnement et la gestion de déchets.

Coût global prévisionnel : \$ \$ \$ \$ (1 000 000 \$ et plus)

Priorisation : (5 - 8 ans)

Lien avec d'autres actions : L1 - L4 - L12 - L14 - E9 - S1

RESPONSABLE

Direction des travaux publics

PARTENAIRES

- Direction du génie
- Corporation pour le développement du Parc de l'île Saint-Quentin
- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire

LOCALISATION





RÉAMÉNAGER LES ESPACES EXTÉRIEURS DU PAVILLON JACQUES-CARTIER ET DE LA MARINA

CONTEXTE

- Le pavillon Jacques-Cartier est bordé d'espaces ouverts, plus ou moins encadrés, et en mauvais état. Par exemple, les revêtements de sol sont détériorés, vieillissants et en inéquation avec le contexte naturel de l'île (plantation de gazon, sentiers asphaltés, etc.).
- Le pavillon Jacques-Cartier n'est pas intégré au réseau de sentiers de l'île. En effet, l'aménagement actuel des espaces extérieurs n'est pas invitant pour les usagers du parc et les parcours de promenade ne sont pas clairement connectés. À cet endroit, il y a un manque de lisibilité des lieux pour les visiteurs (difficulté à comprendre l'espace, de comprendre où se rendre, quels sont les services disponibles, etc.).
- Le pavillon est utilisé en grande partie par les usagers de la marina et pour les événements corporatifs et privés qui y sont organisés.
- L'entrée des quais, le secteur du débarcadère et les stationnements du secteur créent un contraste marqué avec le reste du parc.

ENJEU

Le potentiel récréatif et touristique de l'île Saint-Quentin n'est pas valorisé à la hauteur des potentiels du lieu

ORIENTATION

Positionner l'île comme un grand parc régional et assurer son rayonnement dans le respect de son caractère insulaire et naturel

PROJECTION



DESCRIPTION DE L'ACTION

- Repenser l'ensemble des aménagements du secteur (stationnements, sentiers, etc.).
- Miser sur intégration harmonieuse de la marina au parc à travers l'aménagement paysager.
- Relier les sentiers entre eux et assurer une meilleure compréhension des parcours.
- Repenser les emplacements, ainsi que les aménagements de stationnement (tendre vers une diminution de l'espace dédié au stationnement) en intégrant des espaces verts de transition avec le milieu naturel.
- Diminuer la mise en place de gazon et favoriser l'intégration d'arbustes et arbres indigènes résistants à la submersion par les eaux.
- Réviser la façon d'entretenir les espaces par une diminution des interventions de tonte et de taille et ainsi donner à l'espace un caractère plus naturel.
- Les aménagements spécifiques au pavillon Jacques-Cartier (mariages, locations de salle, etc.) doivent respecter la signature architecturale de l'île (voir annexe 2).

Coût global prévisionnel : \$ \$ (100 000\$ - 500 000 \$)

Priorisation : ●●●●● (5 - 8 ans)

Lien avec d'autres actions : L3 - L9 - L14 - E6 - C2 - S1

RESPONSABLE

Direction des travaux publics

PARTENAIRES

- Division du développement durable
- Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire

LOCALISATION





METTRE EN ÉTAT OU DÉMOLIR LES DIVERS ENTREPÔTS ET ATELIERS PRÉSENTS SUR L'ENSEMBLE DE L'ÎLE ET PROCÉDER AU NETTOYAGE ET À LA REVÉGÉTALISATION DES LIEUX D'ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR

CONTEXTE

- La fonction d'entreposage monopolise une superficie importante sur l'île, ce qui est incompatible avec la vision du Parc de l'île Saint-Quentin.
- Un grand nombre d'entrepôts sont dispersés à travers l'île.
- Ces espaces sont utilisés de différentes manières (stockage, entretien, fabrication, etc.) et sont pour la plupart vétustes, voire dangereux.
- Cette fonction ne s'intègre pas bien au milieu naturel, plusieurs bâtiments sont situés en zone inondable et ne respectent pas la réglementation en vigueur (voir carte 6).
- Ces espaces d'entreposage ne répondent plus de manière optimale aux besoins de la Corporation (dimension, isolation, etc.).
- L'image de l'île est dégradée par la présence et l'état de ces bâtiments et de l'entreposage extérieur (machinerie, matériaux, etc.).

ENJEU

Le potentiel récréatif et touristique de l'île Saint-Quentin n'est pas valorisé à la hauteur des potentiels du lieu

ORIENTATION

Positionner l'île comme un grand parc régional et assurer son rayonnement dans le respect de son caractère insulaire et naturel

SITUATION ACTUELLE



DESCRIPTION DE L'ACTION

- Procéder à la mise en état ou à la démolition des entrepôts présents sur l'île.
- Procéder au nettoyage des espaces extérieurs utilisés pour l'entreposage de matériaux et d'équipements.
- Revégétaliser les sites laissés vacants par la démolition des entrepôts et les sites utilisés pour l'entreposage extérieur.

Coût global prévisionnel : \$ \$ (100 000 \$ - 500 000 \$)

Priorisation : 0 - 4 ans

Lien avec d'autres actions : L4 - L6 - E6

RESPONSABLE

Direction des travaux publics

PARTENAIRES

- Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Division du développement durable
- Direction du génie

LOCALISATION



Applicable à tout le parc



CONSTRUIRE UN BÂTIMENT AFIN DE CENTRALISER LES ACTIVITÉS D'ENTRETIEN, DE RÉPARATION ET D'ENTREPOSAGE DANS UN ENDROIT APPROPRIÉ ET ADAPTÉ AUX BESOINS

CONTEXTE

- L'entreposage des outils, des matériaux et de la machinerie nécessaire aux opérations du parc doit être fait adéquatement, de manière à contrer les vols, la dégradation de matériaux et d'équipements, les risques de blessures, etc.
- Un atelier unique et central permettrait d'assurer au personnel de la Corporation un environnement sain, sécuritaire et adapté pour l'entreposage et l'entretien des équipements.
- Le regroupement de tous les ateliers permettrait de réduire la multiplication de petits bâtiments hétéroclites sur l'île Saint-Quentin.

ENJEU

Le potentiel récréatif et touristique de l'île Saint-Quentin n'est pas valorisé à la hauteur des potentiels du lieu

ORIENTATION

Positionner l'île comme un grand parc régional et assurer son rayonnement dans le respect de son caractère insulaire et naturel

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Définir les besoins en matière de superficie pour l'entreposage et l'entretien d'équipement.
- Construction d'un nouvel atelier aux abords du stationnement principal du parc, rassemblant en un lieu, l'ensemble des besoins d'entreposage et d'entretien d'équipement.
- Intégrer les principes de la signature architecturale du parc à ce nouvel entrepôt (voir annexe 2).
- Répondre aux besoins émis par la Corporation.
- Le bâtiment doit être localisé hors de la zone inondable (voir carte 6).

Coût global prévisionnel : (\$ \$) (100 000 \$ - 500 000 \$)

Priorisation : ●●●○ (5 - 8 ans)

Lien avec d'autres actions : L1 - L5 - L7 - E6 - E9 - S1

PROJECTION



RESPONSABLE

Direction des travaux publics

PARTENAIRES

- Direction du génie
- Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
- Direction de l'aménagement et du développement urbain

LOCALISATION



L7

AMÉNAGER DES ESPACES DÉDIÉS À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES NON MOTORISÉES

CONTEXTE

- Les pratiques nautiques légères (baignade, kayak, canot, club de bateaux-dragons, etc.) sont toutes effectuées dans le secteur de la plage.
- Actuellement, il n'existe pas de débarcadère aménagé pour les embarcations non motorisées comme les canots et les kayaks sur l'île Saint-Quentin.
- Les différentes activités favorisent l'augmentation de l'achalandage de la plage, le piétinement d'espaces vulnérables et l'augmentation de l'érosion sur le site.
- Le Club de bateaux-dragons utilise le bâtiment de la plage (dépanneur) comme lieu d'entreposage et lieu de rencontre pour ses activités durant la saison estivale.
- En période d'achalandage, la cohabitation entre les baigneurs et les bateaux-dragons est difficile.
- Le pavillon de la plage sera démoli dans les prochaines années en raison de sa détérioration avancée. Son remplacement n'est pas possible puisqu'il se situe dans la zone inondable de grand courant (0-20 ans) (voir carte 6).

ENJEU

Le potentiel récréatif et touristique de l'île Saint-Quentin n'est pas valorisé à la hauteur des potentiels du lieu

ORIENTATION

Positionner l'île comme un grand parc régional et assurer son rayonnement dans le respect de son caractère insulaire et naturel

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Dans le secteur de la plage, favoriser une délimitation claire entre les espaces de détente et les espaces de sports nautiques légers. Favoriser la localisation de débarcadères d'embarcation non motorisés et de bateaux-dragons dans la partie ouest de la plage ou ailleurs sur l'île.
- Prévoir l'aménagement d'un espace de débarcadère pour embarcations non motorisées sur l'île (secteur de la plage, nord de l'île ou pointe de l'île Saint-Christophe).
- Favoriser des aménagements légers et temporaires (balisage simple) pour ces activités, en respect avec le milieu naturel.
- Favoriser un partenariat entre la Corporation et le Club de bateaux-dragons pour entreposer le matériel dans le futur atelier au centre de l'île.

Coût global prévisionnel : \$ (0 \$ - 100 000 \$)

Priorisation : (5 - 8 ans)

Lien avec d'autres actions : L4 - L14 - E1 - E5

RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Direction des travaux publics
- Division du développement durable
- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire

LOCALISATION





CONSOLIDER LE RÉSEAU DE CIRCULATION PIÉTONNIÈRE, CYCLABLE ET AUTOMOBILE DE L'ÎLE

CONTEXTE

- Le parc possède un important réseau de circulation piétonnière, cyclable et automobile.
- Plusieurs sentiers piétonniers informels sont présents dans la partie ouest de l'île.
- La place de la voiture est prépondérante au sein du parc, entraînant un besoin de parcours minéralisés.
- Les parcours minéralisés empêchent l'infiltration de l'eau et peuvent endommager le système racinaire des arbres.
- Les revêtements de sol sont disparates et dégradés à plusieurs endroits.
- Les délimitations (balisage) des sentiers piétonniers sont soit inexistantes, dégradées ou manquantes.
- Aucun panneau n'indique la présence d'espèces vulnérables pour éviter le piétinement.
- Plusieurs parcours donnent accès à des environnements et des points de vue d'intérêt.
- Le partage du réseau entre les piétons et les vélos se fait de manière harmonieuse.
- Puisqu'une grande partie du réseau de sentiers se situe dans la zone inondable, ceux-ci subissent des inondations au printemps, favorisant ainsi leur dégradation et les rendant impraticables.

ENJEU

Le potentiel récréatif et touristique de l'île Saint-Quentin n'est pas valorisé à la hauteur des potentiels du lieu

ORIENTATION

Positionner l'île comme un grand parc régional et assurer son rayonnement dans le respect de son caractère insulaire et naturel

SITUATION ACTUELLE



DESCRIPTION DE L'ACTION

- Conserver les parcours minéralisés seulement lorsqu'ils sont strictement nécessaires.
- Fermeture et revégétalisation des sentiers informels notamment dans le pôle nature et dans le secteur des ateliers.
- Compléter le réseau de sentiers piétonniers par l'ajout de corridors à surface perméable, seulement aux endroits où il y a un manque de connectivité dans le réseau actuel.
- Délimitation et entretien des sentiers piétonniers afin d'éviter le piétinement des espaces naturels à protéger. Favoriser l'utilisation de matériaux naturels pour la délimitation des sentiers.
- Signaler la présence de secteurs vulnérables pour sensibiliser la population à leur protection et éviter le piétinement.
- Mise en place d'un revêtement adapté pouvant subir une submersion par les eaux, sur les sentiers piétonniers concernés.
- Nettoyage et mise à niveau des sentiers situés dans les secteurs inondables.
- Réfection des sentiers et corridors avec des matériaux homogènes, et ce, à l'échelle de l'île. Favoriser un revêtement perméable et d'aspect naturel.
- Prévoir une utilisation hivernale pour chacun des parcours (exemple : ski de fond, raquette, etc.) évitant ainsi la création de nouveaux sentiers pour les activités hivernales.
- Voir carte 17 pour les interventions projetées sur les routes et les sentiers.

Coût global prévisionnel : (\$) (\$) (100 000 \$ - 500 000 \$)

Priorisation : ●●●○ (5 - 8 ans)

Lien avec d'autres actions : L4 - L5 - L11 - E5 - C2

RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Direction des travaux publics
- Division du développement durable
- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire

LOCALISATION



Applicable à tout le parc



DÉVELOPPER UNE SIGNATURE DISTINCTIVE POUR LE MOBILIER ET LES ÉQUIPEMENTS DU PARC ET LES POSITIONNER DE MANIÈRE À METTRE EN VALEUR LES PAYSAGES D'INTÉRÊT

CONTEXTE

- Le Parc de l'île Saint-Quentin reçoit à l'heure actuelle le même traitement que l'ensemble des parcs de la Ville (mobiliier standardisé).
- Des investissements ont été réalisés ces dernières années pour l'ajout de mobiliier (bancs, tables, balançoires) principalement en bordure de la promenade riveraine.
- Le mobiliier est varié et disparate. Il favorise l'effet de déstructuration de l'île par la présence de diverses formes, couleurs et matériaux.
- Certains éléments sont de qualité moindre et détériorent l'image de l'île (poubelles, etc.).
- Les abris sont construits avec des matériaux et formes variés, ce qui leur confère un caractère dissemblable.
- Le Parc de l'île Saint-Quentin dispose de nombreux points de vue de grande valeur paysagère à mettre en valeur.

ENJEU

Le potentiel récréatif et touristique de l'île Saint-Quentin n'est pas valorisé à la hauteur des potentiels du lieu

ORIENTATION

Positionner l'île comme un grand parc régional et assurer son rayonnement dans le respect de son caractère insulaire et naturel

PROJECTION



DESCRIPTION DE L'ACTION

- Développer une signature visuelle cohérente harmonisant les équipements, le mobiliier et la signalisation au contexte naturel de l'île et à sa signature architecturale qui inclut notamment :
 - s'inspirer de l'architecture du courant moderniste présente sur l'île;
 - favoriser les lignes délicates et les formes épurées;
 - favoriser des matériaux et des couleurs naturels;
- Définir, en partenariat avec la Direction de l'approvisionnement, un programme d'acquisition, de remplacement et d'installation d'équipement et mobiliier.
- Définir l'emplacement du mobiliier nécessaire, en adéquation avec les divers pôles d'activités et services (voir carte 19).
- Procéder à un programme de remplacement du mobiliier existant et de l'ajout de nouveau mobiliier qui respecte la signature du parc.
- Veiller au positionnement du mobiliier en fonction des besoins des usagers et de la mise en valeur des paysages.
- Veiller à l'entretien et à la rénovation des abris existants en respectant la signature architecturale du parc (voir annexe 2).

Coût global prévisionnel : \$ \$ (100 000 \$ - 500 000 \$)

Priorisation : 0 1 2 3 4 (0 - 4 ans)

Lien avec d'autres actions : L10

RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Direction de l'approvisionnement
- Direction des travaux publics

LOCALISATION



Applicable à tout le parc



IMPLANTER DES ENSEIGNES DIRECTIONNELLES SELON UNE SIGNATURE VISUELLE PROPRE AU PARC

CONTEXTE

- Il est difficile de s’orienter sur l’île. Cette réalité commence à l’île Saint-Christophe, où le bâtiment d’accueil est méconnu et peu visible. Une fois sur l’île Saint-Quentin, l’orientation vers le stationnement n’est pas intuitive et le réseau de sentiers n’offre pas une signalisation adéquate.
- La signalisation de l’île est présentée sous formes et modes d’ancrage hétéroclites.

ENJEU

Le potentiel récréatif et touristique de l’île Saint-Quentin n’est pas valorisé à la hauteur des potentiels du lieu

ORIENTATION

Positionner l’île comme un grand parc régional et assurer son rayonnement dans le respect de son caractère insulaire et naturel

DESCRIPTION DE L’ACTION

- Développer une signature visuelle propre à l’île pour la signalisation.
- Installer des panneaux en respect du milieu naturel et de la signature architecturale de l’île.
- Privilégier l’utilisation de formes simples et épurées ainsi que des matériaux naturels, comme le bois.
- Favoriser l’utilisation de teintes neutres et discrètes s’harmonisant avec le caractère naturel du parc.

Coût global prévisionnel : (\$ \$) (100 000\$ - 500 000\$)

Priorisation : (5 - 8 ans)

Lien avec d’autres actions : L8 - L9 - E3 - C2

PROJECTION



RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l’île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Direction des travaux publics
- Direction de l’aménagement et du développement urbain

LOCALISATION



Applicable à tout le parc



METTRE À NIVEAU LA PASSERELLE ET ASSURER SA PÉRENNITÉ POUR CRÉER UNE EXPÉRIENCE DE PARCOURS NATUREL ET PAYSAGER

ENJEU

Le potentiel récréatif et touristique de l'île Saint-Quentin n'est pas valorisé à la hauteur des potentiels du lieu

ORIENTATION

Positionner l'île comme un grand parc régional et assurer son rayonnement dans le respect de son caractère insulaire et naturel

CONTEXTE

- La passerelle fait partie des environnements les plus appréciés par les usagers du parc.
- La passerelle se situe au cœur d'un milieu humide, offrant une expérience unique à Trois-Rivières.
- Le secteur traversé par la passerelle est inaccessible une partie de l'année, en raison du niveau de l'eau.
- Les piliers de la passerelle sont dégradés et dangereux pour la structure à certains endroits.
- Le belvédère (pergola) est condamné à cause de la grande dégradation de ses piliers, directement exposés aux courants et aux glaces de la rivière Saint-Maurice.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Procéder aux travaux de remplacement des piliers de la passerelle et du belvédère.
- Aménager l'accès à la passerelle de manière à rendre les lieux plus lisibles et invitants. Favoriser des aménagements légers (balisage végétal, ajout de mobilier urbain) en respect avec le milieu naturel.
- Sensibiliser la population sur les interventions à venir au sujet de la passerelle (fermeture pour travaux, détail des interventions, etc.).
- Mettre en place des mesures de protection afin de limiter de potentielles dégradations du milieu naturel directement liées aux travaux de mises à niveau.
- Faire un suivi constant des réparations ainsi que de l'entretien de la passerelle.
- Mettre périodiquement à niveau le parcours d'interprétation naturelle (panneaux d'interprétation).
- Considérer les besoins des personnes à mobilité réduite.

Coût global prévisionnel : \$ \$ \$ \$ (1 000 000 \$ et plus)

Priorisation : ●●●○ (5 - 8 ans)

Lien avec d'autres actions : L8 - E3

SITUATION ACTUELLE



RESPONSABLE

Direction du génie

PARTENAIRES

- Direction des travaux publics
- Division du développement durable
- Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
- Direction de l'aménagement et du développement urbain

LOCALISATION





REVOIR L'OFFRE ALIMENTAIRE AFIN D'OFFRIR AUX VISITEURS UN SYSTÈME DE RESTAURATION ALTERNATIF, FLEXIBLE ET LÉGER

CONTEXTE

- Il existe deux espaces équipés pour fournir un service de préparation d'aliments sur l'île, au pavillon des Baigneurs et au pavillon Jacques-Cartier. Il est possible également d'acheter certains aliments et boissons au bâtiment de la plage (dépanneur).
- Les installations du casse-croûte du pavillon des Baigneurs ne répondent pas aux exigences gouvernementales.
- Ces espaces de restauration apportent à la Corporation une certaine part de revenus nécessaires au maintien de ses activités.
- Le service de restauration du pavillon Jacques-Cartier est ouvert en été, du matin au soir. Toutefois, le service n'est pas rentable en raison de l'ouverture lors des périodes moins achalandées.
- La restauration sur l'île est un service auquel les usagers tiennent. Toutefois, la restauration n'étant pas la vocation première de l'administration du parc, l'offre de ce service est remise en question.
- Puisque l'île reçoit de visiteurs qui y passent plusieurs heures, sur la plage notamment, le maintien d'une certaine offre alimentaire demeure nécessaire.

ENJEU

Le potentiel récréatif et touristique de l'île Saint-Quentin n'est pas valorisé à la hauteur des potentiels du lieu

ORIENTATION

Positionner l'île comme un grand parc régional et assurer son rayonnement dans le respect de son caractère insulaire et naturel

PROJECTION



DESCRIPTION DE L'ACTION

- Mener une étude de marché pour évaluer les coûts et les bénéfices de l'installation d'un nouveau système de restauration alternatif et temporaire sur l'île Saint-Quentin de type « Food truck », « Food Bike » ou de machines distributrices proposant une offre alimentaire intéressante.
- Étudier les différentes possibilités disponibles au Québec pour ce type d'offre de restauration alternative et innovante.
- Analyser la possibilité que l'offre alimentaire soit gérée par le secteur privé.
- Fermer le service de restauration du pavillon des Baigneurs et le remplacer adéquatement par une offre alimentaire alternative afin de mieux servir les besoins des visiteurs.
- Lors des périodes de forte affluence ainsi que lors d'événements, favoriser l'installation d'un service de restauration temporaire qui viendrait assurer une offre alimentaire de qualité, et ce, dans le respect du milieu et de sa capacité d'accueil.
- Prévoir les branchements d'aqueduc et d'égout nécessaires, ainsi que la gestion des déchets.
- Adapter le cadre réglementaire applicable pour permettre ce type d'offre alimentaire sur l'île.

Coût global prévisionnel : (\$) (0 \$ - 100 000 \$)

Priorisation : (0 - 4 ans)

Lien avec d'autres actions : L1 - L2 - L3

RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire
- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Direction du génie

LOCALISATION



REVOIR L'AMÉNAGEMENT DU CAMPING SAUVAGE « LES FOUGÈRES » EN RESPECT DU MILIEU NATUREL
AFIN DE MIEUX DESSERVIR LES CYCLOTOURISTES ET LES CAMPEURS

L13

ENJEU

Le potentiel récréatif et touristique de l'île Saint-Quentin n'est pas valorisé à la hauteur des potentiels du lieu

ORIENTATION

Positionner l'île comme un grand parc régional et assurer son rayonnement dans le respect de son caractère insulaire et naturel

CONTEXTE

- Le camping sauvage « Les Fougères » participe à la diversification des services offerts par le parc et il est unique à la Ville de Trois-Rivières. Il s'agit d'un service apprécié par les cyclotouristes et qui représente une source de revenus pour la Corporation.
- Le camping se situe dans un secteur à grande valeur écologique. Un équilibre doit donc être trouvé entre l'offre de service et la protection du milieu.
- Un besoin d'équipements et de mobilier s'est fait ressentir pour la pratique du camping.
- Les emplacements pour les tentes sont des carrés de sable qui ne permettent pas d'isoler les campeurs du froid et de l'humidité du sol de manière optimale.
- En période estivale, les visiteurs ne remarquent pas la présence du camping et peuvent déranger la tranquillité des campeurs.
- Le secteur du camping et ses espaces ne sont pas facilement identifiés, complexifiant ainsi l'orientation des campeurs.
- Le camping n'est pas desservi, à proximité, par des services (eau, électricité, toilettes, cuisine, foyer, etc.).

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Mise en place de plateformes en bois sur chaque espace de camping afin d'offrir un espace adapté et isolé du sol pour l'installation de tentes.
- Installation d'une signalisation d'identification pour chaque espace de camping.
- Mise en place de panneaux de signalisation et d'une affiche d'informations pour le public afin de le sensibiliser à la présence du camping.
- Délimitation des espaces dédiés au camping par le biais de végétation (chaque espace de camping);
- Installation de toilettes portatives en forte période d'achalandage (retrait à la fin de la saison estivale).
- Puisque le camping se trouve au sein d'un secteur à grande valeur écologique, l'activité de camping doit demeurer légère et aucun agrandissement ou augmentation du nombre d'espaces de camping ne pourra être réalisé. De plus, l'activité de camping motorisé, avec ou sans service, devra demeurer interdite sur l'île Saint-Quentin.
- Réévaluer fréquemment les besoins réels en nombre d'espaces de camping et tendre, dans la mesure du possible, vers une diminution de l'espace alloué à cette activité.

Coût global prévisionnel : \$ (0 \$ - 100 000 \$)

Priorisation : (0 - 4 ans)

Lien avec d'autres actions : L8 - L10

PROJECTION



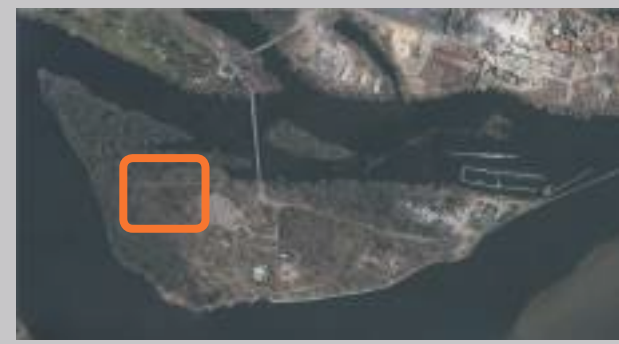
RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Division du développement durable
- Direction de l'aménagement et du développement urbain

LOCALISATION





REVOIR LES ACTIVITÉS ET LES AMÉNAGEMENTS DE LA MARINA AFIN D'AMÉLIORER SON INTÉGRATION AU PARC DE L'ÎLE SAINT-QUENTIN

ENJEU

Le potentiel récréatif et touristique de l'île Saint-Quentin n'est pas valorisé à la hauteur des potentiels du lieu

ORIENTATION

Positionner l'île comme un grand parc régional et assurer son rayonnement dans le respect de son caractère insulaire et naturel

CONTEXTE

- L'île Saint-Quentin est un lieu stratégique pour l'offre de services pour la navigation de plaisance. La marina de Trois-Rivières y opère ses activités depuis 1947 et constitue un point d'arrêt naturel entre Montréal et Québec ainsi qu'une porte d'entrée de la rivière Saint-Maurice.
- Le Parc de l'île Saint-Quentin dispose de deux structures administratives distinctes, soit la Corporation de la marina et la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin. Ces structures administratives ont des missions distinctes.
- Les infrastructures associées à la marina nécessitent des rénovations et des mises aux normes majeures pour assurer la pérennité de cette activité dans le respect des règlements en vigueur et de la vision du Parc de l'île Saint-Quentin.
- L'aménagement du site aux abords de la marina est principalement utilitaire (stationnement, aires de circulation, entreposage) et ne met pas en valeur les paysages et les rives.
- Bien que l'entreposage de bateaux soit essentiel au fonctionnement de la marina, dans sa forme actuelle, cette activité n'est pas arrimée avec les normes environnementales en vigueur et rend ce secteur de l'île peu attrayant.
- Le ravitaillement en essence est un service essentiel offert par la marina à ses usagers. Les réservoirs d'essence actuels approchent de leur fin de vie utile et sont enfouis dans la zone inondable de grand courant, ce qui n'est pas arrimé avec les normes environnementales en vigueur actuellement. De plus, les sols autour des réservoirs d'essence sont contaminés aux hydrocarbures. Le remplacement des réservoirs est donc inévitable à court terme.
- L'île Saint-Quentin est un milieu naturel stratégique et les activités qui s'y exercent doivent tenir compte de sa sensibilité.

COÛT ET ÉCHÉANCIER

Coût global prévisionnel : \$ \$ \$ \$ (1 000 000 \$ et plus)

Priorisation :

Lien avec d'autres actions : L3 - L4 - L5 - L7 - E6 - S1

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Lors du remplacement des réservoirs à essence, ceux-ci devront être déplacés à l'extérieur de la zone inondable afin de se conformer aux lois et règlements provinciaux et municipaux en vigueur applicables. Veiller à la décontamination et à la mise en état des sols autour des réservoirs, le cas échéant.
- Mettre à niveau les infrastructures afin que la marina améliore son attractivité, la qualité du service à ses membres et afin qu'elle contribue à la qualité des aménagements du Parc de l'île Saint-Quentin.
- Favoriser une plus grande intégration des aménagements de la marina au reste de l'île Saint-Quentin afin de lui donner une plus grande visibilité et d'en faire une attraction du parc et un lieu dont les Trifluviens peuvent en être fiers.
- Diminuer progressivement les activités d'entreposage et d'entretien des bateaux. Favoriser la relocalisation de ces activités hors de la zone inondable ou en dehors de l'île Saint-Quentin, sur un site où ce type d'activité est autorisé. Veiller à la remise en état progressive des terrains utilisés par l'entreposage de bateaux.
- Réduire les surfaces minéralisées et reconfigurer les aires de stationnement.
- Favoriser des espaces végétalisés s'intégrant avec le milieu naturel et le caractère de parc public de l'île.
- Intégrer les besoins des usagers de la marina au pavillon Jacques-Cartier (administration, service de restauration, etc.).
- Favoriser des aménagements légers et à faible impact environnemental. Les espaces minéralisés ou construits devraient être limités. De plus, un souci constant d'intégration avec le parc, en respect de la fragilité écologique du milieu, devrait transparaître dans les aménagements et les activités.

PARTENAIRES

- Marina de Trois-Rivières
- Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
- Innovation et développement économique Trois-Rivières
- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Division du développement durable
- Direction des travaux publics
- Direction du génie

LOCALISATION



L15

ÉTABLIR UN PROGRAMME ANNUEL D'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS AFIN DE DÉTERMINER LEUR PERTINENCE ET LEUR IMPACT POUR L'ÎLE SAINT-QUENTIN

ENJEU

Le potentiel récréatif et touristique de l'île Saint-Quentin n'est pas valorisé à la hauteur des potentiels du lieu

ORIENTATION

Positionner l'île comme un grand parc régional et assurer son rayonnement dans le respect de son caractère insulaire et naturel

CONTEXTE

- Il n'existe pas de plan visant à évaluer systématiquement l'offre de services et les activités menées sur l'île Saint-Quentin.
- Faute de données et d'études, il est complexe de prendre des décisions éclairées sur la viabilité des différents services et activités offerts par le parc.
- Les interventions sont, de manière générale, étudiées en prenant en compte leur viabilité financière et la réponse des utilisateurs. Toutefois, l'impact à long terme des activités sur le milieu naturel et sur le paysage ainsi que l'impact de la somme des diverses activités sur la qualité du milieu et l'expérience des usagers devraient également être pris en considération.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Mettre en place un groupe de travail constitué de partenaires du Parc de l'île Saint-Quentin.
- Mettre en place une procédure d'évaluation qui permettra au groupe de travail d'étudier les activités et installations du parc en fonction de critères clairs, en adéquation avec la vision, la mission et les valeurs du parc ainsi qu'avec les principes d'aménagement du plan directeur.

Coût global prévisionnel : (\$) (0 \$ - 100 000 \$)

Priorisation : ☐ ☒ ☐ (En continu)

RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire
- Autres partenaires

LOCALISATION



Applicable à tout le parc



7.2

FICHES-ACTIONS : ENVIRONNEMENT

ACTION		RESPONSABLE	PARTENAIRES	COÛT	ÉCHÉANCIER	ACTIONS LIÉES
E1	Réaménager la plage et les berges pour les protéger contre l'érosion, tout en maintenant leur accessibilité au public pour la baignade et la détente	DTP	DD, CDISQ, DADU, DG	1 000 000 \$ et plus	5-8 ans	L7 - L8 - E7
E2	Contrôler les espèces envahissantes	ZIP2R	CDISQ, DTP, DD	0 \$ - 100 000 \$	Continu	E8
E3	Actualiser le parcours d'interprétation naturelle	CDISQ	DD, C3R	0 \$ - 100 000 \$	5-8 ans	L8 - L10 - L11 - E3 - E5 - C3
E4	Aménager un lieu d'interprétation de la biodiversité de l'île à l'intérieur du pavillon Richelieu	CDISQ	C3R, DD, DCLVC	500 000 \$ - 1 000 000 \$	5-8 ans	L1 - L2 - E3 - E5 - C3 - S1 - S2
E5	Organiser des activités d'interprétation dans les milieux naturels	CDISQ	DD, DCLVC	0 \$ - 100 000 \$	5-8 ans	E3 - E4 - C3
E6	Réduire l'implantation de constructions en zone inondable de grand courant	DTP	CDISQ, DADU	0 \$ - 100 000 \$	0-4 ans	L5 - L14
E7	Mettre en place des mesures pour diminuer l'impact du passage des bateaux aux abords de l'île	CDISQ	DD, DTP, OR	0 \$ - 100 000 \$	Continu	-
E8	Développer et appliquer un plan de gestion de la faune et de la flore indigène de l'île	DD	CDISQ, DADU	0 \$ - 100 000 \$	Continu	L8 - L11 - E3 - E5
E9	Intégrer des composantes écologiques aux infrastructures de l'île Saint-Quentin	CDISQ	DD, DTP, DG	500 000 \$ - 1 000 000 \$	Continu	L2 - L3 - L6 - L11 - L13 - L14 - E4 - C1 - C4 - S1 - S2 - S3

LÉGENDE

CDISQ	Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin	DCLVC	Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire	DTP	Direction des travaux publics	OR	Organismes (autres)
CS	Commission scolaire	DCPC	Direction des communications et de participation citoyenne	DTI	Direction des technologies de l'information	STTR	Société de transport de Trois-Rivières
C3R	Culture Trois-Rivières	DD	Division du développement durable	FTRDD	Fondation Trois-Rivières pour un développement durable	TOPO	Toponymie
DA	Direction de l'approvisionnement	DG	Direction du génie	IDETR	Innovation et développement économique	ZIP2R	Z.I.P des Deux-Rives
DADU	Direction de l'aménagement et du développement urbain	DGSJ	Direction du greffe et des services juridiques	MTR	Marina de Trois-Rivières		

RÉAMÉNAGER LA PLAGE ET LES BERGES POUR LES PROTÉGER CONTRE L'ÉROSION, TOUT EN MAINTENANT LEUR ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC POUR LA BAIGNADE ET LA DÉTENTE



ENJEU

L'impact des activités humaines est important sur le milieu naturel de l'île Saint-Quentin et le fragilise

ORIENTATION

Protéger et mettre en valeur la biodiversité et les écosystèmes

CONTEXTE

- La plage fait partie des environnements les plus appréciés par les usagers du parc.
- La plage fait face au phénomène naturel de l'érosion. Celle-ci est causée principalement par les courants de la rivière Saint-Maurice, les inondations annuelles qui submergent la plage au printemps et l'effet combiné des vagues et du vent lors de crues printanières.
- L'érosion favorise la perte de terrain, de couvert végétal et met en danger les infrastructures du parc.
- Une étude commandée par la Ville de Trois-Rivières a été menée par un bureau d'ingénieurs privés. Le document produit, « Étude érosion de l'île Saint-Quentin » met en lumière les enjeux du site et des techniques de protection de la plage.
- La présence du dard de sable a été confirmée dans le secteur de la plage. Il s'agit d'une espèce menacée (provincial et fédéral).

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Protéger les arbres autour de la plage avant d'intervenir sur le site.
- Mettre en place les mesures de protection préconisées par le document « Contrôle de l'érosion de la plage de l'île Saint-Quentin », notamment :
 - le reprofilage et la stabilisation du talus à l'extrémité ouest du pavage de blocs articulés;
 - la réfection du muret de blocs articulés;
 - l'aménagement de protection et de stabilisation végétale en haut du talus de la plage;
 - le reprofilage de la plage;
 - l'ajout d'épis en amont et en aval pour la rétention du sable.
- Renaturalisation de certains espaces endommagés et délimitation claire des accès à la plage afin de baliser la circulation des personnes et empêcher l'empiétement sur le milieu naturel.
- Sensibiliser les utilisateurs sur les aménagements réalisés.
- Éviter les aménagements préjudiciables pour la faune.
- Assurer la conformité des travaux de protection de la plage avec les lois et les règlements provinciaux et municipaux

Coût global prévisionnel : \$ \$ \$ \$ (1 000 000 \$ et plus)

Priorisation : ●●●○ (5 - 8 ans)

Lien avec d'autres actions : L7 - L8 - E7

PROJECTION



RESPONSABLE

Direction des travaux publics

PARTENAIRES

- Division du développement durable
- Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Direction du génie

LOCALISATION





CONTRÔLER LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

CONTEXTE

- Le Parc de l'île Saint-Quentin est soumis depuis plusieurs années à la présence d'espèces envahissantes qui mettent en danger la flore et la faune indigènes (voir carte 7).
- Des travaux de gestion des plantes envahissantes ont été mis en place au cours des dernières années par le biais de la Corporation de l'île Saint-Quentin.
- Dans les secteurs des sous-bois, les plantes envahissantes étouffent la flore indigène, ce qui provoque une perte de biodiversité.

ENJEU

L'impact des activités humaines est important sur le milieu naturel de l'île Saint-Quentin et le fragilise

ORIENTATION

Protéger et mettre en valeur la biodiversité et les écosystèmes

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Mettre en place annuellement des travaux de gestion des plantes envahissantes avec l'aide de la division du développement durable de la Ville de Trois-Rivières.
- Anticiper l'arrivée de nouvelles espèces envahissantes et prévoir des mesures pour minimiser leurs impacts sur le milieu naturel.
- Sensibiliser le public sur la problématique des espèces envahissantes.

Coût global prévisionnel : \$ (0 \$ - 100 000 \$)

Priorisation : ☐ ☒ ☐ (En continu)

Lien avec d'autres actions : E8

RESPONSABLE

Comité ZIP des Deux-Rives

PARTENAIRES

- Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
- Direction des travaux publics
- Division du développement durable

LOCALISATION



Applicable à tout le parc

SITUATION ACTUELLE



E3

ACTUALISER LE PARCOURS D'INTERPRÉTATION NATURELLE

CONTEXTE

- La plupart des panneaux d'interprétation sont localisés sur la passerelle située à l'ouest du Parc de l'île Saint-Quentin.
- En 2015, un projet de réfection de 10 panneaux d'interprétation naturelle a été réalisé.
- Le milieu naturel du parc et la connaissance de celui-ci sont en constante évolution.
- Certaines composantes naturelles de l'île pourraient être davantage mises en valeur et vulgarisées par l'ajout de nouveaux panneaux d'interprétation.

ENJEU

L'impact des activités humaines est important sur le milieu naturel de l'île Saint-Quentin et le fragilise

ORIENTATION

Protéger et mettre en valeur la biodiversité et les écosystèmes

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Évaluer le potentiel d'interprétation naturelle dans des secteurs non couverts par les panneaux actuels.
- Analyser le potentiel d'interprétation naturelle dans son ensemble afin de définir un parcours éducatif logique et qui respecte les caractéristiques du parc (voir carte 18).
- Compléter le réseau de panneaux d'interprétation naturelle.
- Évaluer le parcours d'interprétation périodiquement afin de saisir de nouvelles opportunités de renouvellement de l'expérience d'interprétation naturelle.

Coût global prévisionnel : (\$) (0 \$ - 100 000 \$)

Priorisation : (5 - 8 ans)

Lien avec d'autres actions : L8 - L10 - L11 - E3 - E5 - C3

RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

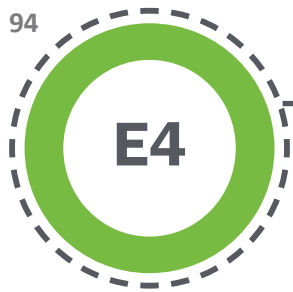
- Division du développement durable
- Culture Trois-Rivières

LOCALISATION



Applicable à tout le parc





AMÉNAGER UN LIEU D'INTERPRÉTATION DE LA BIODIVERSITÉ DE L'ÎLE À L'INTÉRIEUR DU PAVILLON RICHELIEU

ENJEU

L'impact des activités humaines est important sur le milieu naturel de l'île Saint-Quentin et le fragilise

ORIENTATION

Protéger et mettre en valeur la biodiversité et les écosystèmes

CONTEXTE

- L'île Saint-Quentin abrite une flore et une faune diversifiées ainsi que des milieux humides riches en biodiversité et d'une grande fragilité.
- Bien qu'il existe à l'heure actuelle des panneaux d'interprétation de la biodiversité, ainsi qu'une exposition sur la faune du parc au pavillon d'accueil sur l'île Saint-Christophe, le volet éducatif du milieu naturel demeure sous-exploité.
- L'île est un milieu naturel de grande valeur situé au cœur de la ville. Cette proximité avec la population est une opportunité indéniable pour la sensibilisation du grand public aux enjeux de protection du milieu naturel.
- Le pavillon Richelieu abrite les bureaux administratifs du parc. Le bâtiment ne répond pas aux besoins des employés qui verront leurs bureaux déménagés au nouveau pavillon des Baigneurs dans le court terme, et à plus long terme, au nouveau bâtiment d'accueil sur l'île Saint-Christophe.
- Malgré son état de vétusté avancé, le pavillon Richelieu présente une valeur patrimoniale. La conservation et la rénovation du bâtiment sont donc fortement souhaitables.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Rénover le pavillon Richelieu dans le respect de la valeur patrimoniale et de la signature architecturale du parc (voir annexe 2).
- Aménager au pavillon Richelieu (rénové) un pôle d'interprétation naturelle attrayant et dynamique adapté à la tenue d'activités d'interprétation et répondant aux besoins des usagers (grand public, groupes scolaires, autres groupes).
- Veiller à rendre le bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Axer le contenu éducatif vers la richesse de l'île, mais aussi de son contexte maritime et trifluvien.
- Travailler avec les professionnels et organismes de la région œuvrant dans le domaine de la biologie et de l'environnement.

Coût global prévisionnel : (\$ \$ \$) (500 000 \$ - 1 000 000 \$)

Priorisation : ●●●○ (5 - 8 ans)

Lien avec d'autres actions : L1 - L2 - E3 - E5 - S1 - S2 - C3

PROJECTION



RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Culture Trois-Rivières
- Division du développement durable
- Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire

LOCALISATION





ORGANISER DES ACTIVITÉS D'INTERPRÉTATION DANS LES MILIEUX NATURELS

CONTEXTE

- L'offre d'activités d'interprétation naturelle guidées pour le grand public et les groupes scolaires est disponible au parc, mais pas de manière régulière.
- Plusieurs milieux naturels de l'île sont méconnus du public et gagneraient à être mis en valeur.
- L'île est un milieu naturel de grande valeur situé au cœur de la ville. Cette proximité avec la population est une opportunité indéniable pour la sensibilisation du grand public aux enjeux naturels.

ENJEU

L'impact des activités humaines est important sur le milieu naturel de l'île Saint-Quentin et le fragilise

ORIENTATION

Protéger et mettre en valeur la biodiversité et les écosystèmes

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Étudier les différentes possibilités d'interprétation du Parc de l'île Saint-Quentin en collaboration avec les professionnels et les associations locales en lien avec le milieu naturel (exemple : Club d'ornithologie de Trois-Rivières, l'UQTR, etc.).
- Mettre en place un programme s'échelonnant sur l'année et offrant plusieurs activités d'interprétation au sein des milieux naturels et hydriques.

Coût global prévisionnel : (\$) (0 \$ - 100 000 \$)

Priorisation :  (5 - 8 ans)

Lien avec d'autres actions : E3 - E4 - C3

RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Division du développement durable
- Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire

LOCALISATION



Applicable à tout le parc





RÉDUIRE L'IMPLANTATION DE CONSTRUCTIONS EN ZONE INONDABLE DE GRAND COURANT

CONTEXTE

- De nombreuses structures sont présentes à l'intérieur de la zone inondable (pergolas, garages, entrepôts, ateliers, etc.) et sont sujettes à une dégradation accélérée par les inondations printanières (voir carte 6).
- Le maintien ou la réparation de ces constructions n'est pas nécessairement viable à long terme.

ENJEU

L'impact des activités humaines est important sur le milieu naturel de l'île Saint-Quentin et le fragilise

ORIENTATION

Protéger et mettre en valeur la biodiversité et les écosystèmes

SITUATION ACTUELLE



DESCRIPTION DE L'ACTION

- Identifier les équipements et constructions accessoires situés dans la zone inondable qui ne s'inscrivent pas dans la vocation du parc ou qui présentent un niveau de dégradation trop avancé (voir cartes 6, 8 et 9). Parmi ceux-ci, notons :
 - le bâtiment de la Garde côtière;
 - l'école de voile (dépanneur de la plage);
 - les hangars de la marina;
 - les entrepôts du parc.
- Veiller à l'entretien des infrastructures essentielles situées en zone inondable de manière à éviter leur dégradation. En cas de dégradation avancée, procéder à la remise en état ou à la démolition de ces constructions.
- Prendre soin à l'avenir de ne pas ajouter de nouvelles constructions dans la zone inondable de grand courant qui ne respecteraient pas la réglementation environnementale et d'urbanisme en vigueur.

Coût global prévisionnel : 💰 (0 \$ - 100 000 \$)

Priorisation :  (0 - 4 ans)

Lien avec d'autres actions : L5 - L14

RESPONSABLE

Direction des travaux publics

PARTENAIRES

- Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Marina de Trois-Rivières

LOCALISATION



Applicable à tout le parc



METTRE EN PLACE DES MESURES POUR DIMINUER L'IMPACT DU PASSAGE DES BATEAUX AUX ABORDS DE L'ÎLE

ENJEU

L'impact des activités humaines est important sur le milieu naturel de l'île Saint-Quentin et le fragilise

ORIENTATION

Protéger et mettre en valeur la biodiversité et les écosystèmes

CONTEXTE

- La rivière Saint-Maurice et le fleuve Saint-Laurent sont fréquentés, en période estivale, par de nombreuses embarcations de plaisance.
- Des bateaux sont observés accostés dans le secteur de la plage pendant la saison estivale, générant des nuisances comme du bruit, des vagues et de la pollution de l'eau.
- Au cours de l'automne 2018, Pêches et Océans Canada a installé, à la demande de la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin, deux nouvelles bouées de signalisation à l'ouest de l'île indiquant l'interdiction de passage à proximité de la rive.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Surveiller au cours de la saison estivale 2019 l'impact des nouvelles bouées de signalisation à l'ouest de l'île et leur respect par les embarcations.
- Dans le cas de non-respect de l'interdiction d'accoster à proximité de la rive par les bateaux, évaluer avec les autorités municipales, provinciales et fédérales compétentes, la possibilité d'ajouter de nouvelles mesures de contrôle de la navigation.
- Mettre en place un programme de surveillance avec des mesures coercitives pour sensibiliser les propriétaires d'embarcations au respect de la réglementation.

SITUATION ACTUELLE



Olivier Caron - Radio-Canada

Coût global prévisionnel : (\$) (0 \$ - 100 000 \$)

Priorisation : ☐ ☒ ☐ (En continu)

RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Division du développement durable
- Direction des travaux publics
- Autorités fédérales et provinciales compétentes

LOCALISATION





DÉVELOPPER ET APPLIQUER UN PLAN DE GESTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE INDIGÈNE DE L'ÎLE

CONTEXTE

- Chaque année, une campagne d'entretien du couvert végétal est mise en place par la Ville de Trois-Rivières afin de réduire les risques d'accident avec le public par des chutes d'arbres. Ces secteurs entretenus sont situés, pour la plupart, dans le boisé à l'ouest du Parc de l'île Saint-Quentin. Les arbres dangereux, morts, attaqués par des champignons, etc., sont abattus puis débités.
- Il n'existe pas de plan de gestion de la flore et de la faune à l'échelle du Parc de l'île Saint-Quentin qui permettrait d'organiser des campagnes d'entretien en intégrant des critères supplémentaires (par exemple : sauvegarde de clairières, espaces humides, éradication de maladies, suppression des arbres dangereux aux abords des installations, préservation au sol des arbres abattus, etc.).
- Des études ont été réalisées au cours des dernières années par des organismes experts (la ZIP les Deux Rives et le syndicat des producteurs de bois de la Mauricie) qui offrent des recommandations pour la gestion de la flore et de la faune de l'île.

ENJEU

L'impact des activités humaines est important sur le milieu naturel de l'île Saint-Quentin et le fragilise

ORIENTATION

Protéger et mettre en valeur la biodiversité et les écosystèmes

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Mettre en place un plan de gestion faunique et du couvert végétal naturel incluant notamment les actions suivantes :
 - Prévoir des coupes progressives d'abris afin de créer des zones de luminosité pour assurer la régénération naturelle ou non, d'espèces désirées.
 - Prévoir la plantation d'espèces feuillues indigènes aux milieux humides (le caryer cordiforme, le caryer ovale, le chêne à gros fruits, le chêne bicolore, l'érable noir, l'érable rouge, le micocoulier occidental et le tilleul d'Amérique).
 - Prévoir la plantation de certaines espèces, comme le cerisier tardif, le chêne rouge et l'ostryer de Virginie qui pourraient convenir aux milieux qui ne sont pas soumis aux inondations.
 - Dans le pôle nature, préserver certains chicots de gros diamètre pour assurer la diversité biologique et faunique (source de nourriture, nid, habitat d'espèces à statut précaire).
 - Dans le pôle nature, il est recommandé de conserver les branches coupées des arbres et de les mettre au sol afin de créer des abris pour la faune.
 - Interdire la cueillette de plantes comestibles tels les champignons et la matreucie fougère-à-l'autruche (tête de violon).
- Baliser toutes les zones de conservation et veiller à la signalisation adéquate des aires de protection.
- Monter un cahier de charge en foresterie qui détermine les niveaux de sécurité et les besoins fauniques (ex. : enlever les chicots près de la passerelle, mais les laisser sur pied à partir d'une distance sécuritaire).

Coût global prévisionnel : (\$) (0 \$ - 100 000 \$)

Priorisation : ☐ ☒ ☐ (En continu)

Lien avec d'autres actions : L8 - L11 - E3 - E5

RESPONSABLE

Division du développement durable

PARTENAIRES

- Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
- Direction de l'aménagement et du développement urbain

LOCALISATION



Applicable à tout le parc



E9

INTÉGRER DES COMPOSANTES ÉCOLOGIQUES AUX INFRASTRUCTURES DE L'ÎLE SAINT-QUENTIN

ENJEU

L'impact des activités humaines est important sur le milieu naturel de l'île Saint-Quentin et le fragilise

ORIENTATION

Protéger et mettre en valeur la biodiversité et les écosystèmes

CONTEXTE

- Les enjeux liés à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable doivent se situer au cœur des façons de faire de la Corporation et de la Ville de Trois-Rivières.
- Ce plan directeur met de l'avant un grand nombre de chantiers majeurs ainsi que des interventions plus modestes sur les infrastructures, les équipements et les activités du parc.
- C'est donc l'occasion d'intégrer en amont des chantiers, de l'approvisionnement et de la planification des activités, de bonnes pratiques environnementales et de développement durable.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Favoriser l'intégration de techniques d'efficacité énergétique ainsi que de composantes durables et écoresponsables dans la conception, la construction et la rénovation de bâtiments.
- Intégrer des équipements favorisant la réduction de la consommation d'eau et d'électricité.
- Mettre à la disposition des usagers des poubelles permettant le recyclage sur toute l'île ainsi qu'évaluer la possibilité d'inclure un programme de compostage.
- Favoriser l'utilisation des véhicules électriques pour les déplacements des employés sur l'île.

Coût global prévisionnel : \$ \$ \$ (500 000 \$ - 1 000 000 \$)

Priorisation : ☐ ☒ ☐ (En continu)

Lien avec d'autres actions : L2 - L3 - L6 - L12 - L13 - L14 - E4 - S1 - S2 - S3 - C1 - C4

PROJECTION



RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Division du développement durable
- Direction des travaux publics
- Direction du génie

LOCALISATION



Applicable à tout le parc

7.2

FICHES-ACTIONS : SOCIAL

ACTION		RESPONSABLE	PARTENAIRES	COÛT	ÉCHÉANCIER	ACTIONS LIÉES
S1	Réaménager l'ensemble des aires de stationnement afin d'améliorer leur intégration au milieu naturel du parc	DG	CDISQ, DADU, DTP	1 000 000 \$ et plus	0-4 ans	L4 - L6 - L14 - E4 - E6 - E8 - E9 - S3 - S6 - S8
S2	Construire un pôle d'accueil, d'interprétation et d'administration sur l'île Saint-Christophe	DG	CDISQ, DADU, C3R	1 000 000 \$ et plus	9-15 ans	L1 - C1 - C2 - S3 - S4 - S5
S3	Réaménager une aire de stationnement au pôle d'accueil sur l'île Saint-Christophe	DG	CDISQ, DADU, DTP	100 000 \$ - 500 000 \$	9-15 ans	S1 - S2 - S4 - S5 - S6
S4	Prévoir les aménagements nécessaires à la desserte du pôle d'accueil par le transport en commun	CDISQ	DG, STTR, DADU, DTP	100 000 \$ - 500 000 \$	5-8 ans	S2 - S3 - S7
S5	Revoir la configuration de la piste cyclable dans le secteur du pôle d'accueil afin d'assurer la sécurité et la convivialité et réhabiliter le lien cyclable avec la rue Notre-Dame Est	DG	CDISQ, DCLVC, DADU, DTP	500 000 \$ - 1 000 000 \$	9-15 ans	S2 - S3 - S4
S6	Prévoir et aménager des espaces dédiés au stationnement pour les vélos à travers le parc	CDISQ	DCLVC, DADU, DTP, DA	0 \$ - 100 000 \$	0-4 ans	L8 - L9 - S1
S7	Mettre en place un système de navette électrique reliant les pôles du parc	CDISQ	DG, DCLVC, DTP, STTR	100 000 \$ - 500 000 \$	9-15 ans	S4
S8	Revoir le système de tarification d'accès à l'île afin d'assurer l'accessibilité à tous les usagers	CDISQ	DTP, DCPC	0 \$ - 100 000 \$	0-4 ans	S2 - S3
S9	Uniformiser l'architecture de la guérite en accord avec la signature architecturale du parc	DTP	CDISQ	0 \$ - 100 000 \$	5-8 ans	-
S10	Soutenir les organismes partenaires qui organisent des activités culturelles et de loisirs en lien avec la mission du Parc de l'île Saint-Quentin	CDISQ	DCLVC, C3R, OR	100 000 \$ - 500 000 \$	Continu	L6 - L15
S11	Définir l'image de marque du Parc de l'île Saint-Quentin et la diffuser auprès du public	CDISQ	DCLVC, DCPC	0 \$ - 100 000 \$	0-4 ans	-
S12	Élaborer un mécanisme de suivi du plan d'action et une stratégie de communication continue du plan directeur du Parc de l'île Saint-Quentin	CDISQ	DCLVC, DADU, DTP, DG, DCPC, DD	0 \$ - 100 000 \$	Continu	-

LÉGENDE

CDISQ	Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin	DCLVC	Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire	DTP	Direction des travaux publics	OR	Organismes (autres)
CS	Commission scolaire	DCPC	Direction des communications et de participation citoyenne	DTI	Direction des technologies de l'information	STTR	Société de transport de Trois-Rivières
C3R	Culture Trois-Rivières	DD	Division du développement durable	FTRDD	Fondation Trois-Rivières pour un développement durable	TOPO	Toponymie
DA	Direction de l'approvisionnement	DG	Direction du génie	IDETR	Innovation et développement économique	ZIP2R	Z.I.P des Deux-Rives
DADU	Direction de l'aménagement et du développement urbain	DGSJ	Direction du greffe et des services juridiques	MTR	Marina de Trois-Rivières		



RÉAMÉNAGER L'ENSEMBLE DES AIRES DE STATIONNEMENT AFIN D'AMÉLIORER LEUR INTÉGRATION AU MILIEU NATUREL DU PARC

ENJEU

L'accessibilité à l'île Saint-Quentin et l'absence d'une image de marque nuisent à la fréquentation et à l'appropriation de l'île par le public

ORIENTATION

Assurer l'accessibilité et l'attractivité de l'île pour les citoyens et la clientèle touristique

CONTEXTE

- Il existe quatre principales aires de stationnement au parc : une sur l'île Saint-Christophe, une centrale près de la guérite, une autre qui dessert le pavillon Richelieu et une dernière qui dessert le pavillon Jacques-Cartier et la marina (voir la carte 10).
- Lors des grands événements, le parc met des espaces naturels à la disposition des automobilistes pour répondre à l'achalandage accru.
- Les principales aires de stationnement présentes sur l'île ne sont pas adéquatement délimitées et organisées.
- Le manque de délimitation mène à une utilisation désorganisée et inefficace de l'espace et à l'empiétement sur le milieu naturel en bordure des aires de stationnement.
- Certaines aires de stationnement à surface imperméable se situent en zone inondable ce qui n'est pas souhaitable dans ces zones.
- Les aires de stationnement ne s'intègrent pas au contexte naturel de l'île.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Réaménager les aires de stationnement de manière à améliorer leur intégration avec le caractère naturel de l'île.
- Favoriser l'intégration d'arbres et arbustes au sein des stationnements afin de créer des zones d'ombre et de limiter l'impact visuel et physique des véhicules sur le milieu naturel de l'île Saint-Quentin.
- Délimiter les aires de stationnement à l'aide de matériaux naturels afin d'éviter l'empiétement sur le milieu naturel.
- Délimiter ou identifier les cases de stationnement afin d'assurer une utilisation optimale de l'espace.
- Aménager des espaces pour la circulation des piétons dans les stationnements.
- Limiter le stationnement en dehors des espaces dédiés en mettant en place une signalisation adaptée et des barrières physiques à l'aide d'aménagements végétaux.
- Favoriser l'utilisation de surfaces perméables et des aménagements végétaux permettant l'infiltration de l'eau.

Coût global prévisionnel : \$ \$ \$ \$ (1 000 000 \$ et plus)

Priorisation : ● — ○ (0 - 4 ans)

Lien avec d'autres actions : L4 - L6 - L14 - E4 - E6 - E8 - E9 - S3 - S6 - S8

PROJECTION



RESPONSABLE

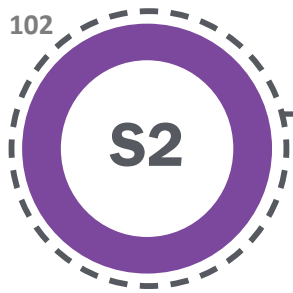
Direction du génie

PARTENAIRES

- Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Direction des travaux publics

LOCALISATION





CONSTRUIRE UN PÔLE D'ACCUEIL, D'INTERPRÉTATION ET D'ADMINISTRATION SUR L'ÎLE SAINT-CHRISTOPHE

ENJEU

L'accessibilité à l'île Saint-Quentin et l'absence d'une image de marque nuisent à la fréquentation et à l'appropriation de l'île par le public

ORIENTATION

Assurer l'accessibilité et l'attractivité de l'île pour les citoyens et la clientèle touristique

CONTEXTE

- Le secteur d'accueil situé sur la pointe de l'île Saint-Christophe est méconnu du public et n'affiche pas une continuité avec le Parc de l'île Saint-Quentin. Il ne remplit donc pas pleinement son rôle de porte d'entrée au parc.
- Le bâtiment Les Forges de la Salamandre est un immeuble avec une valeur patrimoniale supérieure. Il appartient à la Ville de Trois-Rivières qui le loue à l'heure actuelle.
- Le bâtiment est dans un état de vétusté très avancé. Des interventions majeures seront nécessaires pour le mettre en état.
- À long terme, la fonction administrative du parc (bureau des employés) serait déménagée dans le pôle d'accueil du parc, sur la pointe de l'île Saint-Christophe.
- La pointe de l'île Saint-Christophe constitue l'endroit de choix pour marquer l'entrée au parc. Il s'agit d'un espace sous-exploité avec un grand potentiel.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Démolir le pavillon d'accueil actuel.
- Restaurer les Forges de la Salamandre en y annexant un agrandissement qui s'intègre avec son architecture (voir annexe 2). Cet espace servirait à accueillir la fonction administrative du parc.
- Veiller à rendre le bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Mettre en valeur le nouveau bâtiment à l'aide d'une signalisation adéquate afin de souligner sa fonction de pôle d'accueil.
- Aménager à l'intérieur des Forges de la Salamandre le poste d'accueil et un centre d'interprétation de l'histoire du parc et de l'archipel de la rivière Saint-Maurice.

Coût global prévisionnel : \$ \$ \$ \$ (1 000 000 \$ et plus)

Priorisation : ●●● (9 - 15 ans)

Lien avec d'autres actions : L1 - S3 - S4 - S5 - C1 - C2

PROJECTION



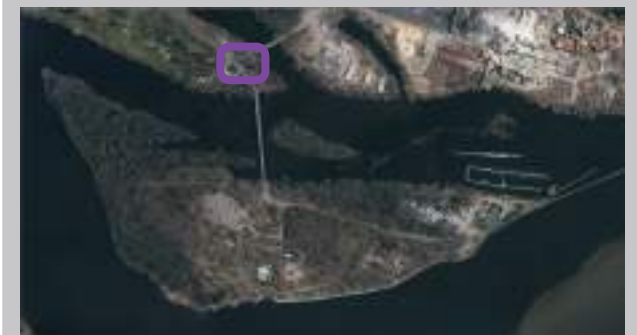
RESPONSABLE

Direction du génie

PARTENAIRES

- Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Culture Trois-Rivières

LOCALISATION





RÉAMÉNAGER UNE AIRE DE STATIONNEMENT AU PÔLE D'ACCUEIL SUR L'ÎLE SAINT-CHRISTOPHE

CONTEXTE

- Le pôle d'accueil du parc, sur l'île Saint-Christophe, offre une aire de stationnement réduite, peu encadrée et peu végétalisée.
- Ce secteur offre un potentiel intéressant pour offrir un espace de stationnement vaste permettant aux visiteurs d'y laisser leur véhicule et de se rendre à pied à l'île Saint-Quentin. Ceci permettrait de diminuer l'espace dédié à l'automobile sur l'île Saint-Quentin.

ENJEU

L'accessibilité à l'île Saint-Quentin et l'absence d'une image de marque nuisent à la fréquentation et à l'appropriation de l'île par le public

ORIENTATION

Assurer l'accessibilité et l'attractivité de l'île pour les citoyens et la clientèle touristique

SITUATION ACTUELLE



DESCRIPTION DE L'ACTION

- Aménager une aire de stationnement plus vaste sur l'île Saint-Christophe qui deviendrait un des principaux espaces dédiés à l'automobile au parc. Évaluer les besoins d'espace supplémentaire pour répondre à la demande.
- Faire du stationnement de l'île Saint-Christophe un espace multimodal en prévoyant un débarcadère d'autobus et de navettes ainsi que des supports à vélo et des espaces sécuritaires dédiés à la circulation piétonnière.
- Favoriser l'utilisation d'un revêtement de sol perméable et durable qui favorisera une saine gestion des eaux de ruissellement sur place.
- Assurer une délimitation claire de l'aire et de stationnement afin d'éviter l'empiétement sur les milieux naturels et afin d'optimiser l'utilisation de l'espace.
- Favoriser la plantation d'arbres et d'arbustes afin d'intégrer le stationnement au milieu naturel.
- Prévoir l'intégration de bornes de recharge électrique.

Coût global prévisionnel : \$ \$ (100 000 \$ - 500 000 \$)

Priorisation : ●●● (9 - 15 ans)

Lien avec d'autres actions : S1 - S2 - S4 - S5 - S6

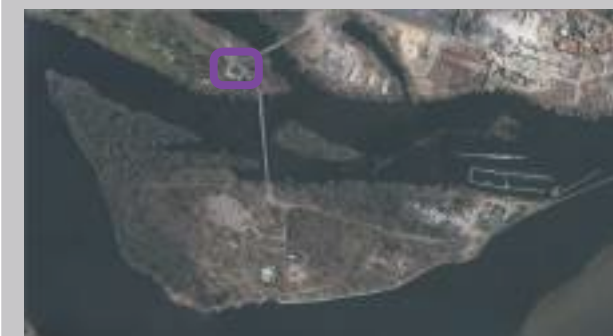
RESPONSABLE

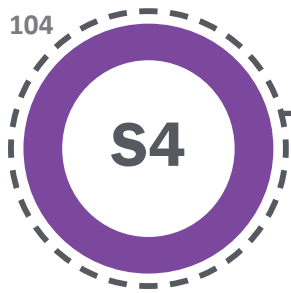
Direction du génie

PARTENAIRES

- Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Direction des travaux publics

LOCALISATION





PRÉVOIR LES AMÉNAGEMENTS NÉCESSAIRES À LA DESSERTE DU PÔLE D'ACCUEIL PAR LE TRANSPORT EN COMMUN

ENJEU

L'accessibilité à l'île Saint-Quentin et l'absence d'une image de marque nuisent à la fréquentation et à l'appropriation de l'île par le public

ORIENTATION

Assurer l'accessibilité et l'attractivité de l'île pour les citoyens et la clientèle touristique

CONTEXTE

- Le Parc de l'île Saint-Quentin n'est pas desservi par le transport en commun. Cette situation est due à un manque d'aménagements nécessaires pour accueillir des autobus (absence d'arrêt et d'espace pour manœuvrer) ainsi que par une demande de service jugée insuffisante, surtout en dehors de la saison estivale.
- Dans une perspective de long terme, ce plan directeur propose des améliorations substantielles pour les infrastructures du parc qui auront sans doute un impact positif sur son rayonnement et son attractivité. Dans ce contexte, l'accessibilité au parc par le transport collectif demeure incontournable.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Travailler en concertation avec la Société de transport de Trois-Rivières afin de trouver la meilleure formule pour desservir le parc en transport collectif.
- Mettre en place les infrastructures nécessaires au pôle d'accueil pour recevoir l'offre de transport collectif (aire de virage, éclairage, signalisation, abribus et aires d'attente conviviales).
- Mettre en place un plan de communication et des incitatifs pour encourager les visiteurs à favoriser le transport collectif pour se rendre au parc et diminuer ainsi le besoin d'espace dédié aux véhicules.

Coût global prévisionnel : 💰 💰 (100 000 \$ - 500 000 \$)

Priorisation : ●●●○ (5 - 8 ans)

Lien avec d'autres actions : S2 - S3 - S7

RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Direction du génie
- Société de transport de Trois-Rivières
- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Direction des travaux publics

LOCALISATION





REVOIR LA CONFIGURATION DE LA PISTE CYCLABLE DANS LE SECTEUR DU PÔLE D'ACCUEIL AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA CONVIVIALITÉ ET RÉHABILITER LE LIEN CYCLABLE AVEC LA RUE NOTRE-DAME EST

ENJEU

L'accessibilité à l'île Saint-Quentin et l'absence d'une image de marque nuisent à la fréquentation et à l'appropriation de l'île par le public

ORIENTATION

Assurer l'accessibilité et l'attractivité de l'île pour les citoyens et la clientèle touristique

CONTEXTE

- Il existe une piste cyclable en site propre qui joint le pont Duplessis au pôle d'accueil sur l'île Saint-Christophe. Ce tronçon de piste cyclable est partagé avec les piétons.
- Les arbres plantés en alignement entre la route et la piste favorisent le sentiment de sécurité.
- Bien que la piste cyclable s'arrête au pôle d'accueil et que le pont Jean-Baptiste-Cloutier n'ait pas de piste cyclable pour accéder à l'île Saint-Quentin, le partage du pont entre les cyclistes, les piétons et les automobilistes semble se faire harmonieusement.
- En raison de la présence de l'usine Kruger-Wayagamack, le chemin de l'île Saint-Christophe, qui longe la piste cyclable, présente un volume de camionnage important.
- Le point d'accès au stationnement du pôle d'accueil présente un aménagement problématique puisqu'il génère de la confusion autant chez l'automobiliste que les cyclistes et les piétons. En effet, afin de pouvoir contourner le trafic de camions à l'entrée du pont de l'île de la Potherie, une voie de contournement qui empiète sur la piste cyclable et piétonnière a été aménagée.
- Le lien cyclable qui liait autrefois la Route verte (n° 5) du secteur de Cap-de-la-Madeleine et l'île Saint-Quentin, en passant par le pont du chemin de fer et les terrains de l'usine Kruger-Wayagamack a été endommagé et est devenu impraticable.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Reconfigurer l'accès au pôle d'accueil afin d'assurer la sécurité de tous les usagers en prenant en considération la circulation de camions.
- Établir un dialogue avec l'administration de l'usine Kruger-Wayagamack et les Chemins de fer Québec-Gatineau afin d'évaluer la possibilité de réaménager l'ancien trajet cyclable reliant l'île Saint-Christophe, passant par l'île de la Potherie à la rue Notre-Dame Est.
- Mettre en place une signalisation claire du partage de la route entre les automobilistes et les cyclistes sur le pont Jean-Baptiste-Cloutier.

Coût global prévisionnel : \$ \$ \$ (500 000 \$ - 1 000 000 \$)

Priorisation : ●●● (9 - 15 ans)

Lien avec d'autres actions : S2 - S3 - S4

SITUATION ACTUELLE



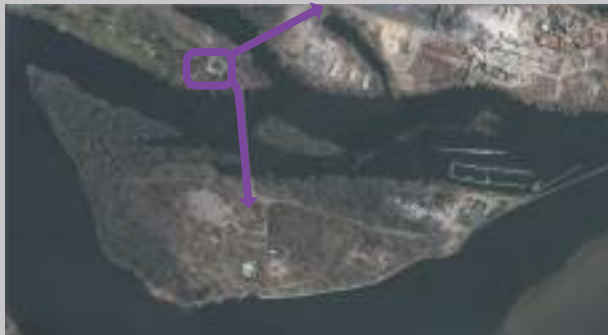
RESPONSABLE

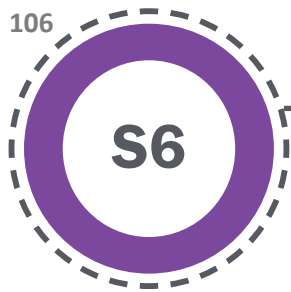
Direction du génie

PARTENAIRES

- Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin
- Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire
- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Direction des travaux publics

LOCALISATION





PRÉVOIR ET AMÉNAGER DES ESPACES DÉDIÉS AU STATIONNEMENT POUR LES VÉLOS À TRAVERS LE PARC

ENJEU

L'accessibilité à l'île Saint-Quentin et l'absence d'une image de marque nuisent à la fréquentation et à l'appropriation de l'île par le public

ORIENTATION

Assurer l'accessibilité et l'attractivité de l'île pour les citoyens et la clientèle touristique

CONTEXTE

- Le Parc de l'île Saint-Quentin ne possède pas de réseau cyclable exclusif. Toutefois, les 3,2 km de sentiers qu'on y retrouve sont praticables à vélo et à pied.
- 16 % des répondants du sondage réalisé dans le cadre de ce plan directeur se déplacent à vélo pour aller au parc.
- Le parc dispose de quelques supports à vélos qui ne suffisent pas à la demande projetée.
- Afin d'avoir une gestion plus durable de l'aménagement du parc, il est tout à fait souhaitable d'encourager l'augmentation de la part modale du vélo afin de réduire l'espace dédié aux automobiles sur l'île et les coûts d'aménagement et d'entretien des infrastructures qu'y sont reliées.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Planter des supports à vélo dans les aires de stationnement, près des accès des principaux bâtiments et à certains lieux stratégiques du parc pour desservir correctement les cyclistes et les encourager à prendre ce mode de transport pour se rendre sur l'île (voir carte 19).
- Planter une station de réparation de vélos dans le secteur du stationnement central (stationnement B).
- Intégrer la signature architecturale du mobilier dans la sélection d'équipements à installer.

Coût global prévisionnel : (\$) (0 \$ - 100 000 \$)

Priorisation :  (0 - 4 ans)

Lien avec d'autres actions : L8 - L9 - S1

PROJECTION



Borne de réparation de vélos
Parc linéaire - Trois-Rivières



Supports à vélo - Ville de Québec

RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire
- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Direction des travaux publics
- Direction de l'approvisionnement

LOCALISATION



Applicable à tout le parc



METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE NAVETTE ÉLECTRIQUE RELIANT LES PÔLES DU PARC

ENJEU

L'accessibilité à l'île Saint-Quentin et l'absence d'une image de marque nuisent à la fréquentation et à l'appropriation de l'île par le public

ORIENTATION

Assurer l'accessibilité et l'attractivité de l'île pour les citoyens et la clientèle touristique

CONTEXTE

- Il est fortement souhaitable de diminuer la part modale de l'automobile pour les déplacements vers le Parc de l'île Saint-Quentin.
- L'aménagement d'un stationnement d'envergure au pôle d'accueil à l'île Saint-Christophe est projeté.
- 900 m séparent le pôle d'accueil de la plage qui est l'un des principaux attraits du parc.
- Les familles et les aînés constituent la principale clientèle au parc. Ce sont justement ces usagers (aînés et jeunes enfants) qui affichent une capacité de marche sur de plus courtes distances.
- L'île Saint-Quentin est affectée en grande partie par la zone inondable (voir carte 6). Dans cette zone, l'aménagement des parcours asphaltés est contraire à la réglementation provinciale et municipale en matière de protection de l'environnement. Ceci demeure une entrave à l'aménagement de parcours conviviaux pour les personnes à mobilité réduite.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Mettre en place un service de navette électrique adaptée qui dessert les divers pôles du parc.
- Définir un circuit qui rejoint l'ensemble des pôles (voir carte 16) et des principaux bâtiments du parc, de manière flexible, efficace et permettant d'offrir une grande fréquence de passage.
- Définir un horaire modulable selon le niveau d'achalandage du parc.
- Assurer la connectivité avec le service de transport collectif de la STTR.
- Prévoir les équipements et les aménagements nécessaires à l'attente et à la recharge de la navette.

Coût global prévisionnel : (\$ \$) (100 000 \$ - 500 000 \$)

Priorisation : ●●● (9 - 15 ans)

Lien avec d'autres actions : S4

PROJECTION

Exemple de navette électrique
Photo : GEM (Polaris)



Navette électrique autonome en essai au Parc Olympique à Montréal.
Photo : Martin Chamberland, La Presse.



RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

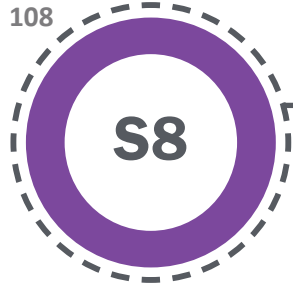
PARTENAIRES

- Direction du génie
- Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire
- Direction des travaux publics
- Société de transport de Trois-Rivières

LOCALISATION



Applicable à tout le parc



REVOIR LE SYSTÈME DE TARIFICATION D’ACCÈS À L’ÎLE AFIN D’ASSURER L’ACCESSIBILITÉ À TOUS LES USAGERS

ENJEU

L’accessibilité à l’île Saint-Quentin et l’absence d’une image de marque nuisent à la fréquentation et à l’appropriation de l’île par le public

ORIENTATION

Assurer l’accessibilité et l’attractivité de l’île pour les citoyens et la clientèle touristique

CONTEXTE

- À l’heure actuelle, l’accès au parc est en fonction des personnes et non pas en fonction des véhicules.
- Une forte proportion des personnes consultées lors du sondage réalisé dans le cadre du présent document sont en désaccord avec le système de tarification actuel. La tarification du stationnement de véhicules semble être davantage acceptable pour la population (voir annexe 1).
- Le tarif d’entrée au parc constitue un revenu important pour le parc.
- L’île Saint-Quentin est un milieu naturel fragile avec une capacité d’accueil limitée. Le tarif d’entrée permet de limiter la fréquentation et donc la pression sur le milieu naturel.
- Le contrôle d’accès fait à la guérite permet d’exercer une surveillance à l’entrée ainsi que de colliger des données de fréquentation très utiles pour l’administration du parc.
- L’emprise des aires de stationnement sur l’île Saint-Quentin est à l’heure actuelle trop importante.
- Lors des événements de grande importance, les aires de stationnement ne suffisent pas à la demande et le stationnement des véhicules déborde sur le milieu naturel.

DESCRIPTION DE L’ACTION

- Modifier le mode de tarification actuel afin de facturer un montant pour le stationnement de véhicules et non pas en fonction du nombre de visiteurs. Ceci vise à répondre à un besoin exprimé par les citoyens et à encourager les modes de déplacement plus durables tels la marche, le vélo, le transport collectif et le covoiturage.
- Intégrer des technologies de gestion du stationnement comme des bornes de parcomètre qui permettraient de moduler le tarif en fonction des aires de stationnement utilisées, des moments de la journée, de la semaine ou de l’année (encourager l’utilisation de l’aire de stationnement au pôle d’accueil).
- Veiller à communiquer adéquatement le nouveau mode de tarification avec toutes ses modalités et à faire la promotion de l’utilisation des modes de transport durables pour aller au parc.

Coût global prévisionnel : (\$) (0 \$ - 100 000 \$)

Priorisation : (0 - 4 ans)

Lien avec d’autres actions : S1 - S3

RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l’île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Direction des travaux publics
- Direction des communications et de participation citoyenne

LOCALISATION





ENJEU

L'accessibilité à l'île Saint-Quentin et l'absence d'une image de marque nuisent à la fréquentation et à l'appropriation de l'île par le public

ORIENTATION

Assurer l'accessibilité et l'attractivité de l'île pour les citoyens et la clientèle touristique

CONTEXTE

- La guérite du parc, située à l'entrée de l'île Saint-Quentin, a été reconstruite récemment et est dans un excellent état structurel.
- Les couleurs employées pour le revêtement du bâtiment créent un contraste avec l'environnement naturel du parc et ne respectent pas la signature architecturale du parc, définie dans le présent document.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Remplacer les matériaux de revêtement extérieur de la guérite en fonction de la signature architecturale du parc.

Coût global prévisionnel : \$ (0 \$ - 100 000 \$)

Priorisation : (5 - 8 ans)

RESPONSABLE

Direction des travaux publics

PARTENAIRES

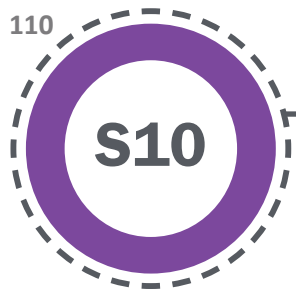
- Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

LOCALISATION



PROJECTION





SOUTENIR LES ORGANISMES PARTENAIRES QUI ORGANISENT DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS EN LIEN AVEC LA MISSION DU PARC DE L'ÎLE SAINT-QUENTIN

ENJEU

L'accessibilité à l'île Saint-Quentin et l'absence d'une image de marque nuisent à la fréquentation et à l'appropriation de l'île par le public

ORIENTATION

Assurer l'accessibilité et l'attractivité de l'île pour les citoyens et la clientèle touristique

CONTEXTE

- Il existe de nombreux organismes partenaires qui utilisent le Parc de l'île Saint-Quentin pour le déroulement de leurs activités culturelles, sportives, éducatives ou événementielles.
- Certains organismes, en tant que partenaires, bénéficient d'ententes avec la Corporation pour entreposer du matériel ou pour établir les droits d'entrée.
- Les organismes partenaires bénéficient des installations et des infrastructures du parc.
- Ces organismes partenaires attirent de nouvelles clientèles au parc et collaborent avec la Corporation dans la diversification de l'offre d'activités en décentralisant la gestion et l'organisation de celles-ci.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Créer un comité de concertation avec les divers organismes partenaires du parc afin de leur présenter le plan directeur, les sensibiliser à la mission-vision-valeurs du parc et aux orientations d'aménagement pour les prochaines années.
- Utiliser cette tribune de concertation pour :
 - recueillir les besoins des partenaires;
 - développer une programmation culturelle, sportive et éducative diversifiée et cohérente qui maximise l'utilisation des aménagements de l'île dans le respect du milieu naturel et des besoins des usagers.
- Désigner un interlocuteur au sein de la Corporation qui accompagnera les organismes partenaires dans leurs initiatives, et ce, en accord avec la vision du parc.
- Créer un fonds permettant de soutenir financièrement les initiatives des organismes sportifs, culturels et éducatifs dans le développement d'activités en lien avec la mission du Parc de l'île Saint-Quentin.
- Prévoir à l'atelier central des espaces pour l'entreposage de matériel lié aux activités des organismes partenaires.

Coût global prévisionnel : \$ \$ (100 000 \$ - 500 000 \$)

Priorisation : ☐ ☒ ☐ (En continu)

Lien avec d'autres actions : L6 - L15

RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire
- Culture Trois-Rivières
- Organismes partenaires

LOCALISATION



Applicable à tout le parc





DÉFINIR L'IMAGE DE MARQUE DU PARC DE L'ÎLE SAINT-QUENTIN ET LA DIFFUSER AUPRÈS DU PUBLIC

ENJEU

L'accessibilité à l'île Saint-Quentin et l'absence d'une image de marque nuisent à la fréquentation et à l'appropriation de l'île par le public

ORIENTATION

Assurer l'accessibilité et l'attractivité de l'île pour les citoyens et la clientèle touristique

CONTEXTE

- L'histoire, les caractéristiques et l'identité de l'île sont peu connues des Trifluviens.
- L'île n'est pas mise en valeur à la hauteur de sa richesse naturelle ni de son potentiel récréotouristique.
- L'accès payant à l'île Saint-Quentin influence grandement son image.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Mettre en place une stratégie pour redéfinir l'image de marque du Parc de l'île Saint-Quentin en l'orientant vers celle de « parc naturel ».
- Concevoir l'image de marque du parc, incluant l'ensemble d'outils de communication, tels que le logotype, le slogan, les formules communicationnelles et les images auxquelles le parc sera associé.
- Mettre en place un plan de communication pour diffuser la nouvelle image de marque de l'île.
- Respecter l'image de marque dans toutes les futures communications du parc.

Coût global prévisionnel : (\$) (0 \$ - 100 000 \$)

Priorisation : ☐ (0 - 4 ans)

SITUATION ACTUELLE



RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

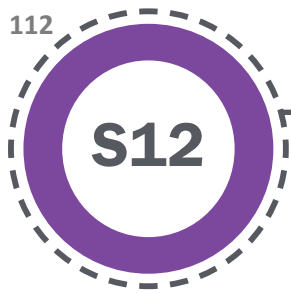
PARTENAIRES

- Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire
- Direction des communications et de participation citoyenne

LOCALISATION



Applicable à tout le parc



ÉLABORER UN MÉCANISME DE SUIVI DU PLAN D'ACTION ET UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION CONTINUE DU PLAN DIRECTEUR DU PARC DE L'ÎLE SAINT-QUENTIN ET SES RÉALISATIONS

ENJEU

L'accessibilité à l'île Saint-Quentin et l'absence d'une image de marque nuisent à la fréquentation et à l'appropriation de l'île par le public

ORIENTATION

Assurer l'accessibilité et l'attractivité de l'île pour les citoyens et la clientèle touristique

CONTEXTE

- À la lumière des résultats de la démarche participative réalisée dans le cadre du présent plan directeur, des actions en lien avec les infrastructures, l'offre de services et l'accessibilité au parc sont très attendues (voir annexe 1).
- Afin de permettre aux utilisateurs du parc et à l'ensemble des Trifluviens de connaître le contenu du plan directeur et de se l'approprier, la Corporation gagnerait à miser sur une stratégie de communication.
- L'adoption de ce plan directeur marque le jour 1 d'un travail à long terme entraînant la mobilisation d'efforts et de ressources considérables pour mettre en place le parc naturel, accessible et attrayant de demain. Ce travail de longue haleine devra être communiqué à la population au fur et à mesure afin de faire connaître les avancements et attirer les citoyens vers ce parc exceptionnel.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Mettre en place un comité de suivi du plan d'action du présent document qui développera une stratégie de mise à l'œuvre et de suivi de l'état d'avancement des actions.
- Mettre en place une stratégie de communication pour faire la promotion du plan directeur d'aménagement à la suite de son adoption.
- Prévoir une communication continue avec les citoyens permettant d'améliorer la transmission de l'information sur les activités et services du parc.
- Prévoir un plan de communication s'échelonnant sur le terme de ce plan directeur afin d'informer la population de l'état d'avancement des mesures et d'attirer les citoyens au parc pour qu'ils soient témoins des réalisations.

Coût global prévisionnel : 💰 (0 \$ - 100 000 \$)

Priorisation : ☐ ☒ ☐ (En continu)

RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire
- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Direction des travaux publics
- Direction du génie
- Direction des communications et de participation citoyenne
- Division du développement durable

LOCALISATION



Applicable à tout le parc

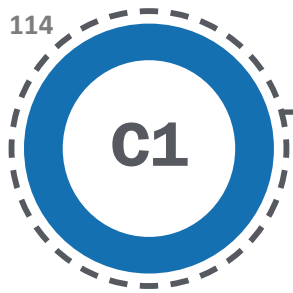
7.2

FICHES-ACTIONS : CULTURE

ACTION		RESPONSABLE	PARTENAIRES	COÛT	ÉCHÉANCIER	ACTIONS LIÉES
C1	Aménager un centre d’interprétation de l’histoire de l’île Saint-Quentin et de l’histoire maritime de l’archipel de la rivière Saint-Maurice (les Forges de la Salamandre).	CDISQ	DADU, C3R, DTP, DCLVC	100 000\$ - 500 000\$	9-15 ans	L1 - C2 - S2 - S3
C2	Aménager un parcours d’interprétation historique.	CDISQ	DADU, C3R, DTP, DCLVC, DTI, OR	0 \$ - 100 000 \$	5-8 ans	C1 - C3 - S2 - S10
C3	Intégrer les technologies de l’information dans les parcours d’interprétation.	CDISQ	DADU, DA, DTP, DTI, C3R	0 \$ - 100 000 \$	5-8 ans	L11 - E3 - E4 - C1 - C2
C4	Aménager une agora pouvant accueillir des activités culturelles.	CDISQ	DADU, C3R, DTP, DCLVC	100 000 \$ - 500 000 \$	0-4 ans	L8 - L9 - E6 - E9 - S10
C5	Réaménager les jardins ornementaux à l’aide de plantes indigènes.	CDISQ	DD, DTP	0 \$ - 100 000 \$	5-8 ans	L8 - L9 - E5 - E8
C6	Définir une toponymie des lieux qui respecte et reflète la vision du parc.	CDISQ	TOPO, DADU, DCPC, DTP	100 000 \$ - 500 000 \$	0-4 ans	-

LÉGENDE

CDISQ	Corporation pour le développement de l’île Saint-Quentin	DCLVC	Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire	DTP	Direction des travaux publics	OR	Organismes (autres)
CS	Commission scolaire	DCPC	Direction des communications et de participation citoyenne	DTI	Direction des technologies de l’information	STTR	Société de transport de Trois-Rivières
C3R	Culture Trois-Rivières	DD	Division du développement durable	FTRDD	Fondation Trois-Rivières pour un développement durable	TOPO	Toponymie
DA	Direction de l’approvisionnement	DG	Direction du génie	IDETR	Innovation et développement économique	ZIP2R	Z.I.P des Deux-Rives
DADU	Direction de l’aménagement et du développement urbain	DGSJ	Direction du greffe et des services juridiques	MTR	Marina de Trois-Rivières		



AMÉNAGER UN CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'HISTOIRE DE L'ÎLE SAINT-QUENTIN ET DE L'HISTOIRE MARITIME DE L'ARCHIPEL DE LA RIVIÈRE SAINT-MAURICE (LES FORGES DE LA SALAMANDRE)

ENJEU

La valeur historique, patrimoniale et culturelle de l'île Saint-Quentin est méconnue du public, ce qui affecte la reconnaissance du parc en tant que lieu identitaire de Trois-Rivières

ORIENTATION

Valoriser l'histoire et le patrimoine et favoriser l'intégration de l'art

CONTEXTE

- L'archipel de la rivière Saint-Maurice est un lieu important de l'histoire trifluvienne. Cette histoire, méconnue et sous-documentée, gagnerait à être mieux diffusée auprès du public.
- Le monument de la croix de Jacques-Cartier est le seul élément historique présent au parc présentement.
- Le bâtiment « les Forges de la Salamandre » a une valeur patrimoniale supérieure. Le bâtiment appartient à la Ville.
- Le bâtiment est dans un état de vétusté très avancé. Des interventions majeures seront nécessaires pour le mettre en état.
- Le secteur d'accueil, situé sur la pointe de l'île Saint-Christophe, est méconnu du public et n'affiche pas une continuité avec le Parc de l'île Saint-Quentin. Il ne remplit donc pas pleinement son rôle de porte d'entrée au parc.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Aménager à l'intérieur du bâtiment les Forges de la Salamandre rénové, un poste d'accueil au parc et un centre d'interprétation de l'histoire du parc et de l'archipel de la rivière Saint-Maurice.
- Développer une programmation d'interprétation historique en partenariat avec le musée Boréalais incluant:
 - Les découvertes archéologiques faites sur l'île Saint-Quentin.
 - Le passé commercial et industriel de l'archipel (travailler avec l'usine Kruger-Wayagamack pour intégrer l'île de la Potherie au potentiel d'interprétation historique).
 - L'histoire récréotouristique de l'île.
 - L'interprétation des paysages à partir de l'île.
 - Tout autre élément historique et paysager.

Coût global prévisionnel : (\$ \$) (100 000 \$ - 500 000 \$)

Priorisation : ●●● (9 - 15 ans)

Lien avec d'autres actions : L1 - S2 - S3 - C2

PROJECTION



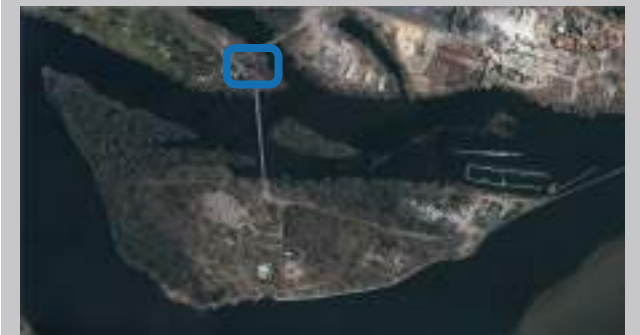
RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Culture Trois-Rivières
- Direction des travaux publics
- Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire

LOCALISATION





AMÉNAGER UN PARCOURS D'INTERPRÉTATION HISTORIQUE

ENJEU

La valeur historique, patrimoniale et culturelle de l'île Saint-Quentin est méconnue du public, ce qui affecte la reconnaissance du parc en tant que lieu identitaire de Trois-Rivières.

ORIENTATION

Valoriser l'histoire et le patrimoine et favoriser l'intégration de l'art.

CONTEXTE

- L'île Saint-Quentin ne dispose pas de parcours d'interprétation historique.
- L'île Saint-Quentin est l'un des lieux fondateurs de la Ville de Trois-Rivières et le delta de la rivière Saint-Maurice est un témoin important de son histoire économique, industrielle et institutionnelle.
- Le parc possède un seul panneau d'interprétation historique situé près du monument de la croix de Jacques-Cartier.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Développer une programmation d'interprétation historique à l'échelle de l'île en partenariat avec le musée Boréal.
- Assurer un lien et une cohérence avec le centre d'interprétation historique des Forges de la Salamandre.
- Mise en place d'un parcours historique par l'installation de panneaux d'interprétation, monuments ou autre élément de promotion de l'histoire de l'île et de l'archipel (voir carte 18).
- Intégration des nouvelles technologies dans l'expérience du parcours.

Coût global prévisionnel : \$ (0 \$ - 100 000 \$)

Priorisation :  (5 - 8 ans)

Lien avec d'autres actions : S2 - S10 - C1 - C3

RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Culture Trois-Rivières
- Direction des travaux publics
- Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire
- Direction des technologies de l'information
- Autres organismes

LOCALISATION





INTÉGRER LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DANS LES PARCOURS D'INTERPRÉTATION

ENJEU

La valeur historique, patrimoniale et culturelle de l'île Saint-Quentin est méconnue du public, ce qui affecte la reconnaissance du parc en tant que lieu identitaire de Trois-Rivières.

ORIENTATION

Valoriser l'histoire et le patrimoine et favoriser l'intégration de l'art

CONTEXTE

- L'expérience d'interprétation historique et naturelle du parc présente un potentiel d'amélioration.
- De nouvelles technologies simples d'utilisation et demandant peu d'investissement permettent d'offrir une expérience d'interprétation nouvelle et intuitive, pouvant facilement être modifiée et adaptée (enregistrements sonores, capsules d'information, applications, etc.).
- En revanche, les panneaux d'interprétation sont des structures fixes et leur mise à jour entraîne des coûts importants.
- Une programmation d'interprétation évolutive et renouvelée régulièrement pourrait attirer de nouveaux visiteurs en plus des groupes scolaires.
- L'utilisation des technologies de l'information favorise la diminution du recours à des infrastructures physiques qui ont un impact sur le milieu naturel.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Étudier les différentes technologies de l'information, innovantes et disponibles sur le marché, pouvant être utilisées dans des expériences de découvertes et d'interprétation.
- Mettre en place un ou plusieurs systèmes pouvant accompagner les usagers dans les parcours naturel et historique.
- Renouveler régulièrement la programmation d'interprétation à l'aide des technologies.

Coût global prévisionnel : \$ (0 \$ - 100 000 \$)

Priorisation : ●●●○ (5 - 8 ans)

Lien avec d'autres actions : L11- E3 - E4 - C1 - C2

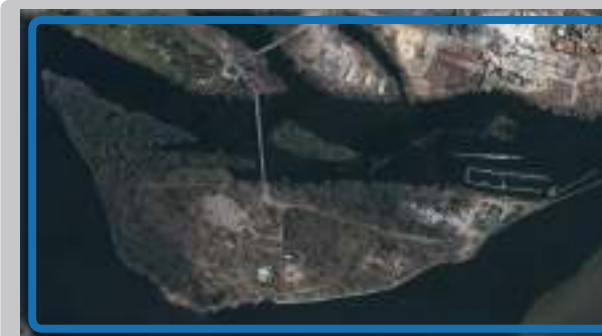
RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Direction de l'approvisionnement
- Direction des travaux publics
- Direction des technologies de l'information
- Culture Trois-Rivières

LOCALISATION



Applicable à tout le parc

INSPIRATION



Projet de réalité augmentée en lien avec l'environnement et la création artistique.
Réalisé par la Société des arts technologiques et la TOHU au parc Frédéric-Back à Montréal.



AMÉNAGER UNE AGORA POUVANT ACCUEILLIR DES ACTIVITÉS CULTURELLES

ENJEU

La valeur historique, patrimoniale et culturelle de l'île Saint-Quentin est méconnue du public, ce qui affecte la reconnaissance du parc en tant que lieu identitaire de Trois-Rivières

ORIENTATION

Valoriser l'histoire et le patrimoine et favoriser l'intégration de l'art

PROJECTION



CONTEXTE

- L'île Saint-Quentin ne dispose pas d'aménagement formel pour la tenue d'activités culturelles.
- Plusieurs fois dans l'année, des événements sont organisés à différents endroits de l'île (spectacles, marches, sports, etc.).
- La plage, la plaine, les pergolas et le secteur de la marina sont les principaux endroits utilisés pour rassembler les visiteurs lors de festivités. Ces espaces ont tous des forces et des faiblesses qui doivent être évaluées avant chaque programmation (gestion).

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Analyser l'offre culturelle actuelle et projetée afin d'évaluer les besoins en termes d'accueil et d'infrastructures (dimension et configuration de l'agora, etc.).
- Aménager une agora à l'endroit indiqué dans le plan directeur, en dehors de la zone inondable de grand courant.
- Utiliser des matériaux et des techniques d'implantation légères et à faible impact environnemental et paysager.
- Veiller à ce que les aménagements soient multifonctionnels et invitants de manière à faciliter leur utilisation et appropriation par les usagers en dehors des activités culturelles organisées.
- Installer le matériel nécessaire pour mener les activités culturelles prévues (éclairage, mobilier, etc.).
- Relier l'espace au réseau de sentiers formels de l'île.
- Prévoir une signalisation du lieu adaptée et qui respecte la signature visuelle du parc.

Coût global prévisionnel : (\$) (\$) (100 000 \$ - 500 000 \$)

Priorisation : (0 - 4 ans)

Lien avec d'autres actions : L8 - L9 - E6 - E9 - S10

RESPONSABLE

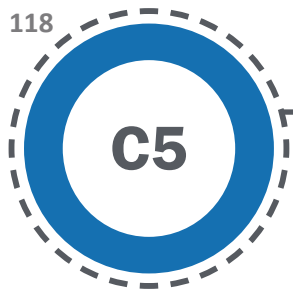
Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Culture Trois-Rivières
- Direction des travaux publics
- Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire

LOCALISATION





RÉAMÉNAGER LES JARDINS ORNEMENTAUX À L'AIDE DE PLANTES INDIGÈNES

ENJEU

La valeur historique, patrimoniale et culturelle de l'île Saint-Quentin est méconnue du public, ce qui affecte la reconnaissance du parc en tant que lieu identitaire de Trois-Rivières.

ORIENTATION

Valoriser l'histoire et le patrimoine et favoriser l'intégration de l'art.

CONTEXTE

- L'île Saint-Quentin dispose de jardins ornementaux pouvant favoriser l'apprentissage et la découverte de plantes.
- Le secteur des jardins n'est pas clairement identifié ni organisé. De plus, plusieurs aménagements sont vétustes.
- Un important réseau de sentiers traverse le secteur des jardins, mais on remarque un manque de mobilier urbain et d'aires de repos aménagées.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Aménager le secteur de jardins ornementaux afin de favoriser une expérience continue et de qualité pour les visiteurs.
- Favoriser la mise en place d'une forme d'affichage des espèces floristiques présentes afin de développer le volet éducatif.
- Puisque l'île Saint-Quentin est un milieu naturel fragile, favoriser l'utilisation de plantes indigènes non envahissantes.
- Supprimer les aménagements décontextualisés et trop artificiels qui vont à l'encontre de la vocation naturelle du site.
- Mettre en place du mobilier urbain (bancs, tables, poubelles) à des endroits stratégiques afin de créer des espaces de repos bien définis et éviter ainsi l'empiétement sur les espaces naturels et ornementaux.

Coût global prévisionnel : (\$) (0 \$ - 100 000 \$)

Priorisation : ●●●○ (5 - 8 ans)

Lien avec d'autres actions : L8 - L9 - E5 - E8

SITUATION ACTUELLE



RESPONSABLE

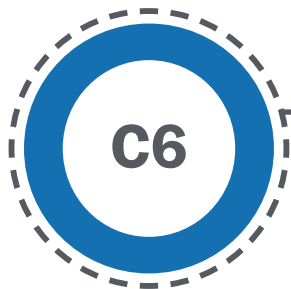
Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Division du développement durable
- Direction des travaux publics

LOCALISATION





DÉFINIR UNE TOPONYMIE DES LIEUX QUI RESPECTE ET REFLÈTE LA VISION DU PARC

ENJEU

La valeur historique, patrimoniale et culturelle de l'île Saint-Quentin est méconnue du public, ce qui affecte la reconnaissance du parc en tant que lieu identitaire de Trois-Rivières.

ORIENTATION

Valoriser l'histoire et le patrimoine et favoriser l'intégration de l'art.

CONTEXTE

- Compte tenu de l'état général des infrastructures du parc à l'heure actuelle, des rénovations et d'importantes réadaptations seront à réaliser au cours des prochaines années. Ces interventions devront se faire de manière à emprunter une signature architecturale qui respecte la vision du parc.
- La toponymie actuelle des bâtiments et d'autres infrastructures ne suit pas une thématique spécifique. En effet, certains bâtiments sont nommés de manière à refléter leur fonction (pavillon des Baigneurs), alors que d'autres portent des noms d'évocation historique (pavillon Jacques-Cartier) ou biologique (pavillon de la Rosalie). Certaines infrastructures n'ont pas d'appellation spécifique (passerelle), alors que d'autres sont nommées en fonction d'une commandite (module de jeu « Tour Marmen »).

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Mandater le comité de toponymie afin d'établir une nouvelle toponymie cohérente qui respecte et qui reflète adéquatement le Parc de l'île Saint-Quentin.
- Procéder à l'identification des bâtiments, des infrastructures et des rues selon la nouvelle toponymie.
- Communiquer et promouvoir la nouvelle toponymie.

Coût global prévisionnel : \$ \$ (100 000 \$ - 500 000 \$)

Priorisation : ● ○ ○ ○ (0 - 4 ans)

SITUATION ACTUELLE



RESPONSABLE

Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin

PARTENAIRES

- Comité de toponymie
- Direction de l'aménagement et du développement urbain
- Direction de communications et de participation citoyenne
- Direction des travaux publics

LOCALISATION



Applicable à tout le parc



Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

- DAA STRATÉGIES. 2011. Analyse comparative de grands parcs urbains comparables. Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin. 54 p.
- DESJARDINS MARKETING STRATÉGIQUE. Diagnostic et orientation stratégique. Portrait du produit, analyse du potentiel. Volume I, 168 p.
- DESJARDINS MARKETING STRATÉGIQUE. Projet de développement récréotouristique Parc de l'île Saint-Quentin. Définition du concept d'aménagement et plan marketing. Volume II. 179 P.
- INVENTIS. 2011. Analyse de la clientèle. Parc de l'île Saint-Quentin. Rapport synthèse. 29 septembre 2011. 14 p.
- LES CONSULTANTS EN ENVIRONNEMENT PROGESTECH INC. 2018. Caractérisation des sols et des eaux souterraines. Réservoirs de carburant. 138 p.
- MAGNY D. (Directeur général par intérim). 2015. Rapport sur la restructuration à l'île Saint-Quentin. 120 p.

Bibliographie de la section 2 – Le Parc de l'île Saint-Quentin, d'hier à aujourd'hui

- BLACKBURN É., LABRECQUE C., PELLERIN L. 1987. Cadre de référence pour l'offre d'activités et de services au Parc de l'île Saint-Quentin. Ville de Trois-Rivières. Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin. 46 p.
- CHARRETTE, FORTIER, HAWES TOUCHÉ ROSS. 1989. Étude de marché pour l'implantation d'une glissade d'eau pour la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin. 60 p.
- CORPORATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÎLE SAINT-QUENTIN. 1987. Plan de développement triennal – Parc de l'île Saint-Quentin. 68 p.
- COSSETTE Y. et CÔTÉ M. 1985. Étude de faisabilité et de rentabilité sur l'implantation d'un centre récréotouristique dans le Trois-Rivières métropolitain. 10 p.
- LACHANCE F. 1996. Le parc Saint-Quentin. Patrimoine trifluvien. Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières. Numéro 6. Mai 1996.
- PELLERIN L. 1985. Étude sur les programmes du secteur scolaire : primaire et secondaire. Ville de Trois-Rivières. 40 p.
- PELLERIN L. 1992. Orientations majeures. Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin. 11 p.
- SULTE B. 1870. Histoire de la Ville de Trois-Rivières et ses environs. Montréal. Eusebe-Sénécal, imprimeur-éditeur. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2021840>

Bibliographie de la section 3.3 - Contexte environnemental

- BONIN. L. 2017. Bilan du Bioblitz de l'île Saint-Quentin. 10 p.
- BOURBEAU. M. 2015. Caractérisation de la flore vasculaire de l'île Saint-Quentin. Rapport de stage en milieu de travail (BIO-1005). Université du Québec à Trois-Rivières. 18 p. et annexes.
- COSEPAC. 2010. Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur le dard de sable (*Ammocrypta pellucida*), populations de l'Ontario et du Québec, au Canada. 52 p.
- ENVIRONNEMENT NORDIQUE. 2010. Contrôle de l'érosion des rives du secteur sud de l'île Saint-Quentin à Trois-Rivières. Rapport d'étude préparé pour la ville de Trois-Rivières. 37 p. et annexes.
- GENIVAR. 2013. Conservation et mise en valeur des milieux naturels sur l'île Saint-Quentin à Trois-Rivières – Inventaires des micromammifères et des chiroptères.
- GENIVAR. 2013. Contrôle de l'érosion - Plage de l'île Saint-Quentin - Rapport d'activités de terrain –Automne 2012. Rapport préparé pour la Ville de Trois-Rivières. 21 p. et annexes.
- GENIVAR. 2014. Contrôle de l'érosion de la plage de l'île Saint-Quentin - Caractérisation des causes de l'érosion. Rapport d'étude préparé pour la Ville de Trois-Rivières. Rapport final de GENIVAR inc. à la Ville de Trois-Rivières. 98 p. et annexes.
- MAIRE A. BOURASSA J-P et A. Aubin. 1975. Interprétation écologique de la végétation des îles de la rivière Saint-Maurice (Québec). Sciences naturelles. Tome 11, p. 33-44.
- NOVE ENVIRONNEMENT. 1994. Ouvrages de protections contre l'érosion des berges de l'île Saint-Quentin à Trois-Rivières. Étude d'impact sur l'environnement soumise au ministre de l'Environnement du Québec. Rapport principal, version finale. 232 p.
- PAGEAU. E. 1967. Étude pédologique des comtés de Trois-Rivières et de Saint-Maurice. Division des sols, service de la recherche. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec. 83 p.
- SIMARD P. et K. DAUPHIN. 2001. Bilan environnemental de l'île Saint-Quentin. Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin. Trois-Rivières, décembre 2001. 76 p.
- VALLÉE, M. et C. LECLERC. 2011. Plan de conservation des habitats fauniques de l'île Saint-Quentin. Comité ZIP Les Deux Rives. 36 pages.
- Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec. En ligne. «Aires protégées au Québec : Contexte, constats, et enjeux pour l'avenir». http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/contexte/annexe1.htm
- WSP. 2014. Analyse de solution. Contrôle de l'érosion de la plage de l'île Saint-Quentin. Rapport d'étude préparé pour la Ville de Trois-Rivières. 68 p.
- ZIP LES DEUX RIVES (2016). Rapport d'étape. Contrôle de la renouée du Japon à l'île Saint-Quentin. 11 p.



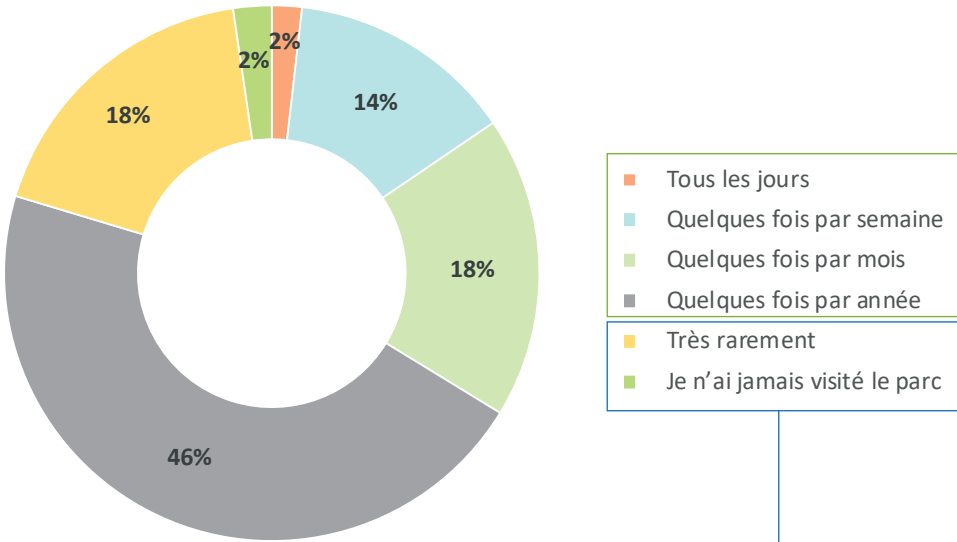
9

Annexes



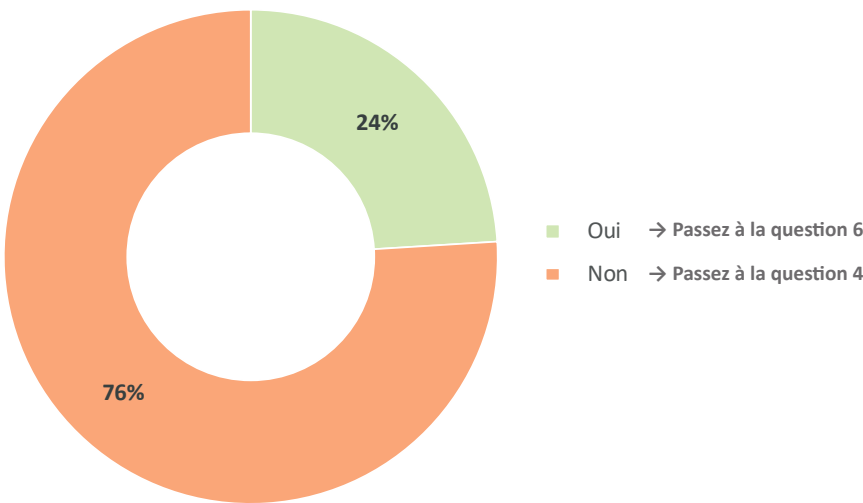
- ANNEXE 1 -
RÉSULTATS DU SONDAGE

QUESTION 1 :
De manière générale, à quelle fréquence visitez-vous le Parc de l’île Saint-Quentin?
(une seule réponse possible)

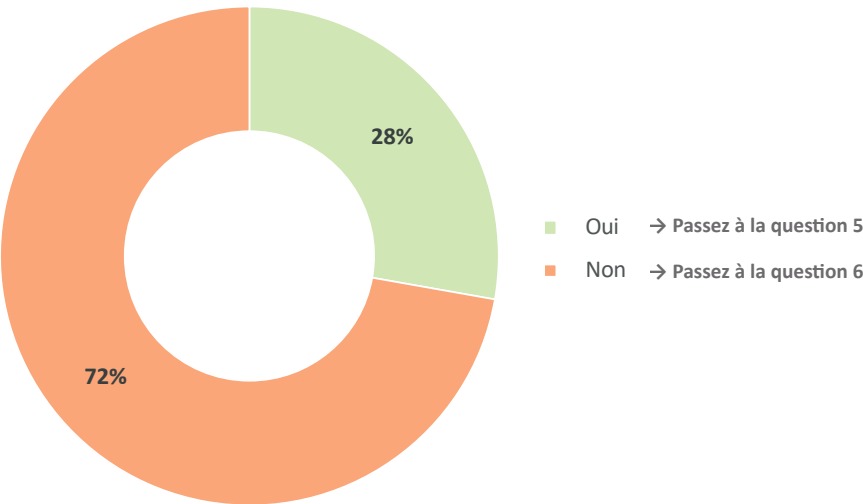


QUESTION 2 :
Pourquoi? → Passez à la question 14b

QUESTION 3 :
Êtes-vous membre du Parc de l’île Saint-Quentin?
(carte d’abonnement annuel ou saisonnier)



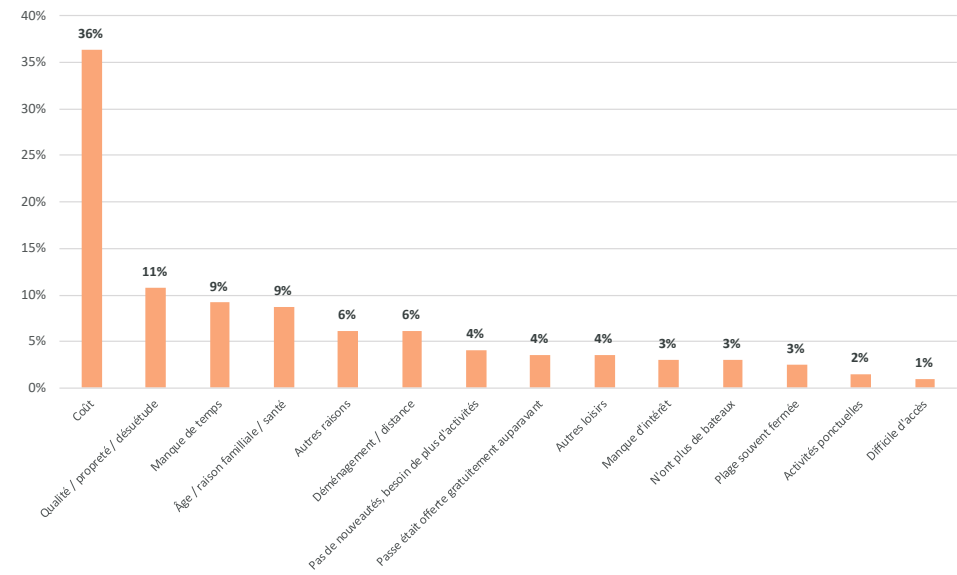
QUESTION 4 :
Avez-vous déjà été membre du Parc de l’île Saint-Quentin?



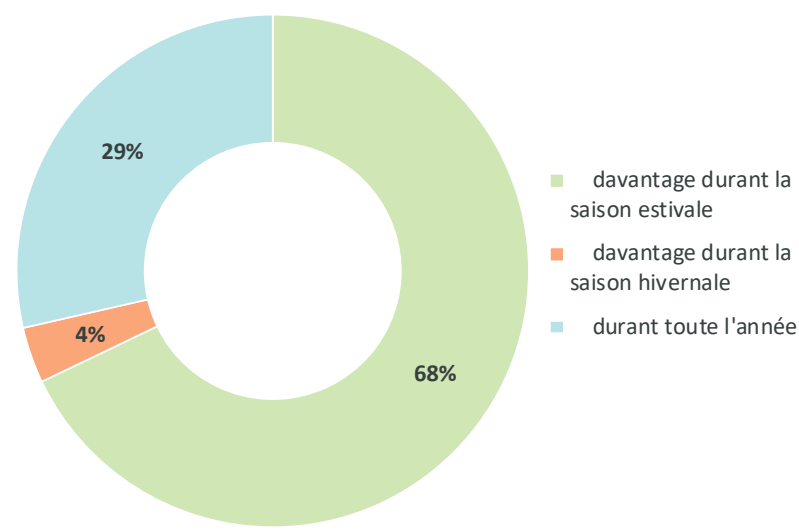
Réponses (regroupées par catégories)	nb	%*
À cause des coûts /prix d'entrée	102	50%
N'y pense simplement pas / autres intérêts et loisirs	24	12%
Connaissances insuffisantes de l'île et des activités	18	9%
Manque de temps	15	7%
Distance / réside à l'extérieur	14	7%
Vieillessement et malpropreté des installations / infrastructures / lieux / plage	14	7%
Activités inintéressantes / insuffisantes	12	6%
Accessibilité (transports en commun, vélo, mobilité réduite)	10	5%
Raisons personnelles (enfants trop vieux, âge personnel, santé, etc.)	8	4%
Qualité de l'eau variable (accès à la baignade)	8	4%
Trop de gens	5	2%
Animaux de compagnie interdits	5	2%
Clientèle de bateau / alcool / musique forte / bruit des moteurs	5	2%
Autre	5	2%
Nombre de répondants	245	

* La question étant ouverte, le pourcentage représente la proportion du total des répondants qui ont utilisé le même mot ou catégorie

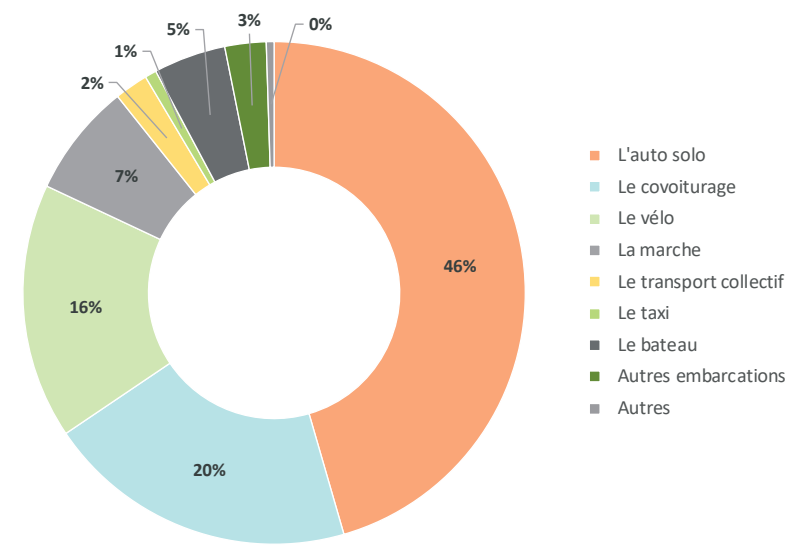
QUESTION 5 :
Si oui, pourquoi ne vous êtes-vous pas réabonnés?



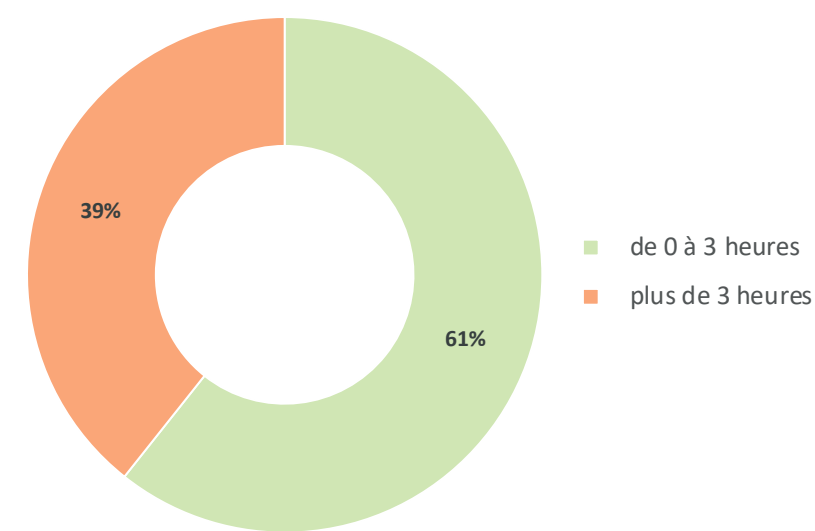
QUESTION 6 :
Est-ce que vous fréquentez le Parc de l'île Saint-Quentin?



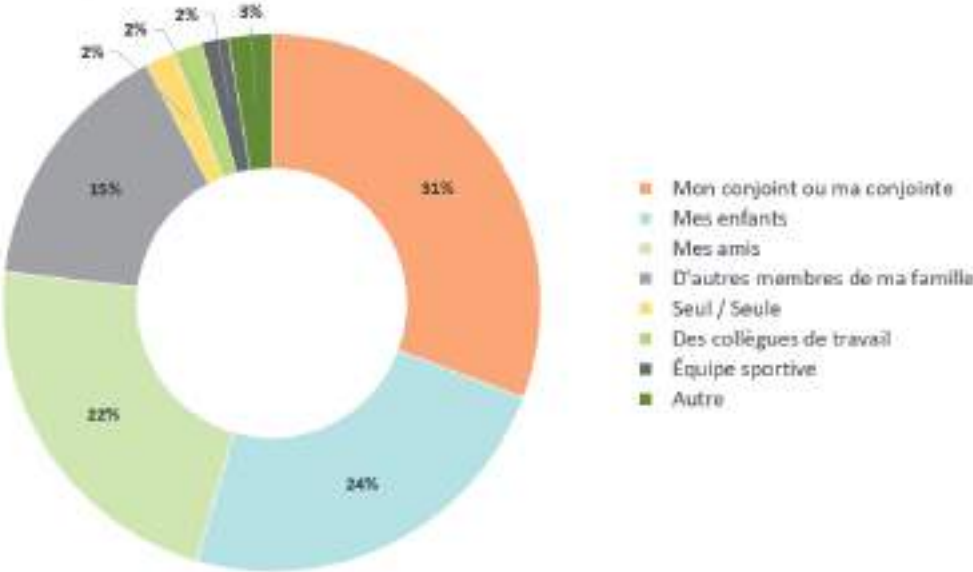
QUESTION 7 :
Quels modes de transport utilisez-vous pour vous rendre au Parc de l'île Saint-Quentin?
(plusieurs réponses possibles)



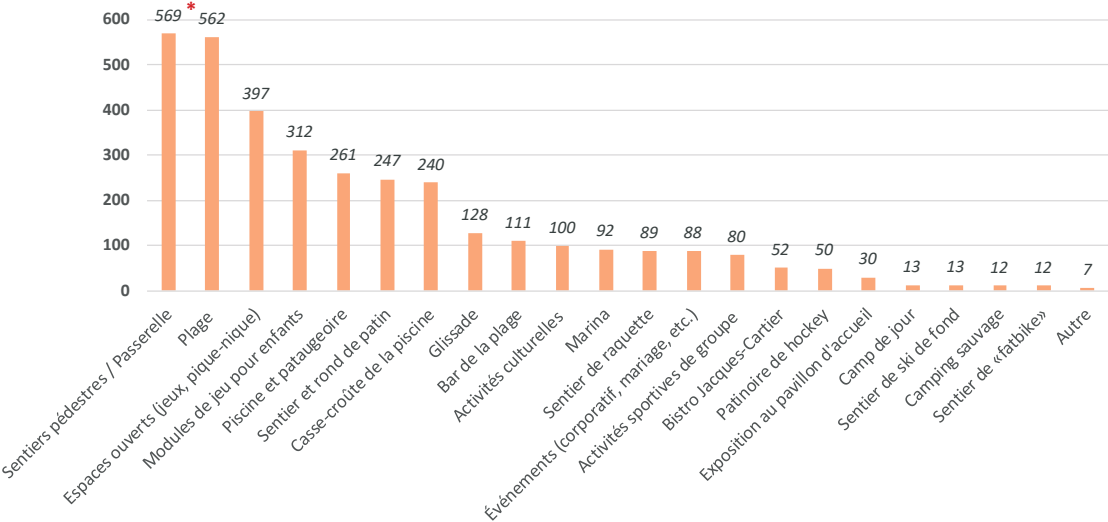
QUESTION 8 :
De manière générale, quelle est la durée de vos visites au Parc de l'île Saint-Quentin?
(une seule réponse possible)



QUESTION 9 :
D’habitude, avec qui allez-vous au Parc de l’île Saint-Quentin?
(plusieurs réponses possibles)



QUESTION 10 :
Quelles activités, attractions, ou lieux fréquentez-vous au Parc de l’île Saint-Quentin?
(plusieurs réponses possibles)



QUESTION 11 :
Selon vous, quelle est l’infrastructure, activité ou la caractéristique la plus importante ou marquante du Parc de l’île Saint-Quentin?

Réponses (regroupées par catégories)	nb	%*
Plage / baignade	363	46%
Passerelle / sentiers / randonnée / promenade	260	33%
Nature / environnement / faune / flore	154	19%
Proximité / emplacement / accessibilité	101	13%
Modules de jeu	50	6%
Vue / paysage / beauté du site	63	8%
Fleuve St-Laurent / Rivière St-Maurice	53	7%
Activités diverses	56	7%
Piscine	44	6%
Patinage	43	5%
Marina	34	4%
Berges / accès à l'eau	32	4%
Ambiance	40	5%
Autres	22	3%
Glissade	23	3%
Bâtiments / autres infrastructures	16	2%
Sports	14	2%
Restauration	7	1%
Nombre de répondants	791	

* La question étant ouverte, le pourcentage représente la proportion du total des répondants qui ont utilisé le même mot ou catégorie

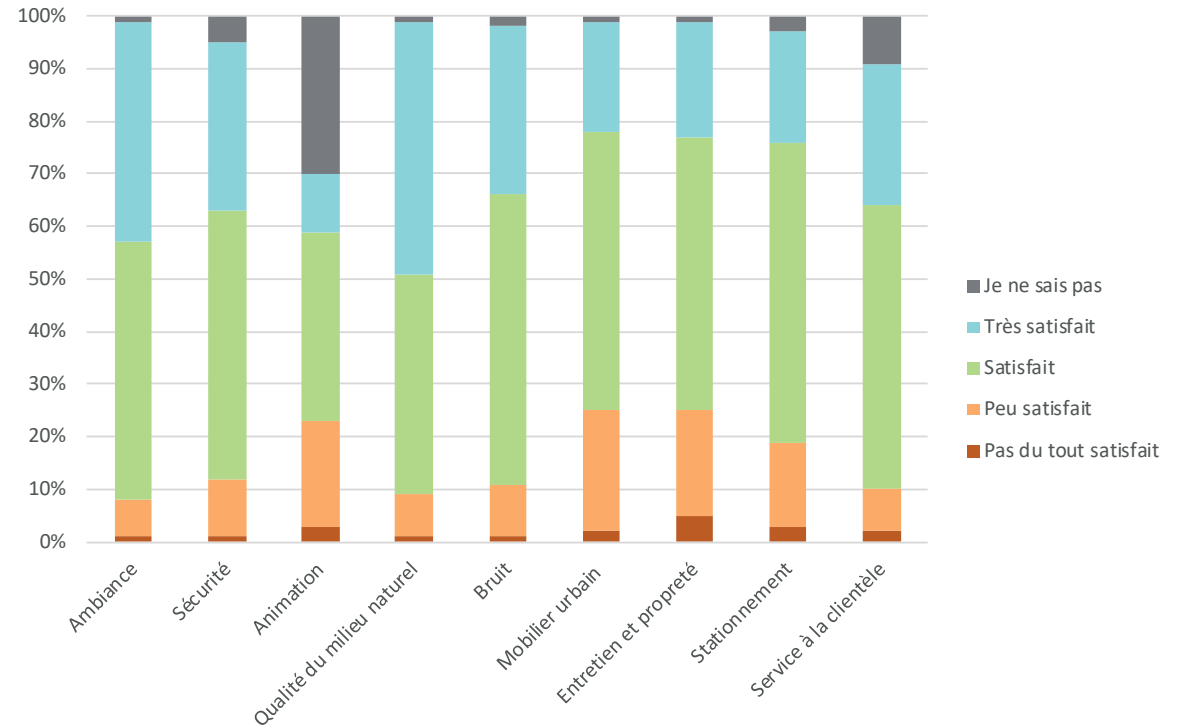
* Le total de réponses pour chaque catégorie représente le nombre de personnes l’ayant sélectionné sur un total de 791 répondants

QUESTION 12 :
Selon vous, quelles sont les améliorations qui pourraient être apportées au Parc de l’île Saint-Quentin?
(Pensez aux infrastructures et aux services actuels et ceux qui manquent à votre avis)

Réponses (regroupées par catégories)	nb	%*
Pavillon des baigneurs (désuétude, propreté, toilettes, douches, vestiaires, table à langer, zone d'allaitement)	177	22%
Accès gratuit au site / tarification	109	14%
Plage (propreté, accès, entretien, chaises, activités et animation, qualité de l'eau, etc.)	107	14%
Propreté / entretien des infrastructures / aménagement paysager / ajout eau potable et égouts	91	12%
Amélioration des activités (choix plus diversifié pour clientèle variée, hébertisme, sports, fêtes, observation, etc.)	79	10%
Jeux et modules (jeux d'eau, jeux pour les plus jeunes, jeux d'hiver, modules de jeux, etc.)	76	10%
Restauration (foodtrucks, bistro, terrasse, nourriture santé, heures d'ouverture, etc.)	68	9%
Sentiers (longueur, entretien, accès à mobilité réduite, sentiers de vélo)	66	8%
Accessibilité (transport en commun, mobilité réduite, navettes, réseau cyclable, pont piéton vers TRSSL, etc.)	56	7%
Conservation / protection / Mise en valeur du milieu naturel	49	6%
Aires de pique-nique (nombre de tables, abris)	48	6%
Ajout / amélioration du mobilier (bancs, balançoires, abreuvoirs, poubelles et bacs à recyclage, hamacs, etc.)	47	6%
Interprétation de la nature / sensibilisation / animation / signalisation	37	5%
Passerelle (longueur, entretien, sécurité, accès à mobilité réduite)	34	4%
Piscine / pataugeoire (équipement, chaises, état, taille)	34	4%
Sécurité / surveillance (plage et sentiers, infrastructures dangereuses, éclairage)	29	4%
Autre	28	4%
Réponses en lien avec la marina (restauration, bloc sanitaire, état du pavillon)	28	4%
Mise en valeur culturelle / patrimoniale / historique	25	3%
Améliorer le stationnement	24	3%
Location matériel (jouets, vélos, kayaks, pédalos, canots, planches à rame, etc.)	24	3%
Contrôle / interdiction des bateaux à moteur à la plage (bruit, pollution, ambiance désagréable)	22	3%
Accès à des infrastructures toute l'année (toilettes, vestiaires, etc.)	19	2%
Réponses en lien avec le camping (nombre d'espace, surfaces aménagées)	18	2%
Protéger / favoriser une ambiance familiale	16	2%
Réponses en lien avec le patin / glissade (sentiers, patinoire, sécurité de la glissade)	16	2%
Marketing / publicité	11	1%
Accès à des BBQ au charbon près de la plage et des aires de pique-nique	9	1%
Permettre les animaux de compagnie	9	1%
Nombre de répondants	791	

* La question étant ouverte, le pourcentage représente la proportion du total des répondants qui ont utilisé le même mot ou catégorie

QUESTION 13 :
Lorsque vous visitez le Parc de l’île Saint-Quentin, quel est le niveau de satisfaction par rapport aux éléments suivants :



	Pas du tout satisfait	Peu satisfait	Satisfait	Très satisfait	Je ne sais pas
Ambiance	1%	7%	49%	42%	1%
Sécurité	1%	11%	51%	32%	5%
Animation	3%	20%	36%	11%	30%
Qualité du milieu naturel	1%	8%	42%	48%	1%
Bruit	1%	10%	55%	32%	2%
Mobilier urbain	2%	23%	53%	21%	1%
Entretien et propreté	5%	20%	52%	22%	1%
Stationnement	3%	16%	57%	21%	3%
Service à la clientèle	2%	8%	54%	27%	9%

QUESTION 14a :
Si vous pouviez décrire le Parc de l’île Saint-Quentin en trois mots, quels mots choisiriez-vous?

Réponses (regroupées par catégories)	nb	% *
Milieu naturel / faune / flore	352	45%
Ambiance (calme, paisible, détente, etc.)	238	30%
Ambiance (Plaisir, divertissement, loisirs, plein-air, soleil, etc.)	233	29%
Proximité / urbain / accessibilité / abordable	182	23%
Vue / paysage / beauté du site	137	17%
Activités diverses (événements, cinéma, vente de garage, pique-nique, etc.)	135	17%
Ambiance (familiale, sociale)	128	16%
Emplacement (île, unique en région, dépaysement, taille)	121	15%
Plage / baignade	109	14%
Potentiel / sous ou mal exploité / méconnu	54	7%
Accès à l'eau (fleuve, rivière, berges)	51	6%
Coût d'accès / tarification / difficile d'accès	48	6%
État des infrastructures et du site (désuet, malpropre)	34	4%
Sentiers / passerelles / promenade / randonnée pédestre	27	3%
Désagréments (achalandage, bruit, alcool, bateaux à moteur, qualité de l'eau, chiens interdits, sécurité, etc.)	21	3%
Sports / activités physiques (patin, vélo, bateau dragon, exercices, etc.)	19	2%
Infrastructures (restaurant, piscine, glissade, modules de jeux)	17	2%
Sentiment d'appartenance	16	2%
Autre / ne sait pas	15	2%
Ennuyant, inintéressant, activités insuffisantes	13	2%
Éducation / interprétation / observation / histoire / culture	11	1%
Marina / bateaux	6	1%
Nombre de répondants	791	

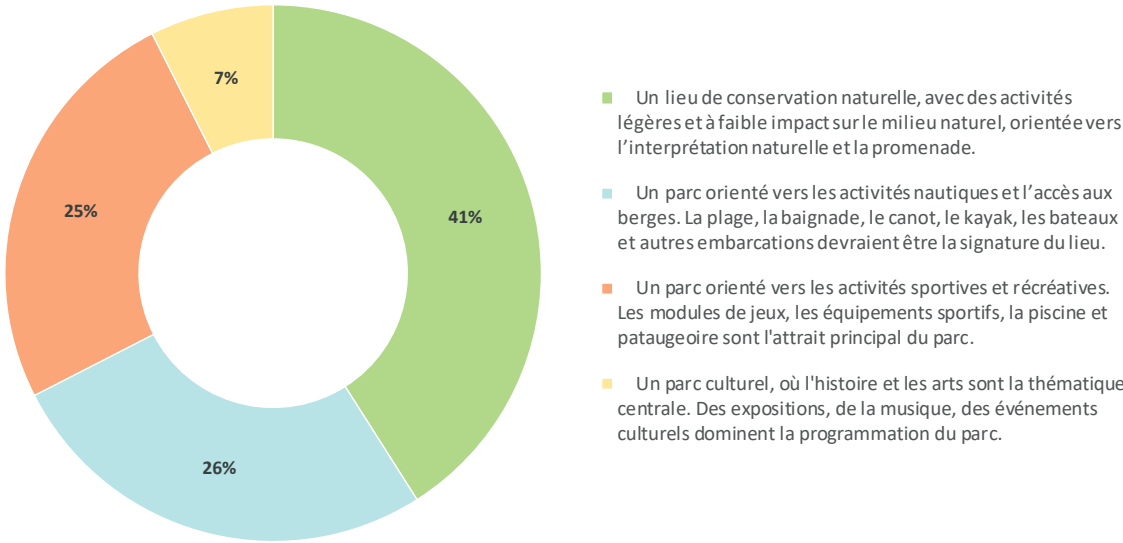
* La question étant ouverte, le pourcentage représente la proportion du total des répondants qui ont utilisé le même mot ou catégorie

QUESTION 14b :
En vous basant sur votre connaissance ou l’image que vous avez du Parc de l’île Saint-Quentin, si vous pouviez décrire le parc en trois mots, quels mots choisiriez-vous?

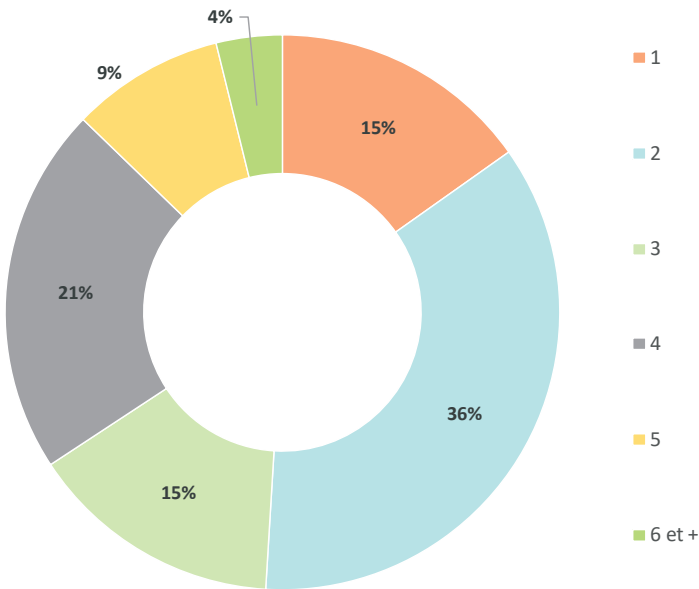
Réponses (regroupées par catégories)	nb	% *
Milieu naturel / faune / flore	58	29%
Vue / paysage / beauté du site	52	26%
Ambiance (calme, paisible, détente)	48	24%
Plage / baignade	46	23%
Plaisir, divertissement, loisirs, plein-air	38	19%
Ambiance (familiale, sociale)	34	17%
Emplacement (île, unique en région, dépaysement, taille)	26	13%
Accès à l'eau (fleuve, rivière, berges)	24	12%
Coût d'accès / tarification / accessibilité déficiente	23	11%
Activités diverses	20	10%
Proximité / accessibilité	19	9%
État des infrastructures et du site (désuet, malpropre)	18	9%
Sentiers / passerelles / promenade / randonnée pédestre	15	7%
Désagréments (achalandage, bruit, alcool, bateaux à moteur, qualité de l'eau, chiens interdits, etc.)	13	6%
Infrastructures (restaurant, piscine, glissade, modules de jeux)	12	6%
Autre / ne sait pas	10	5%
Potentiel / sous ou mal exploité / méconnu	9	4%
Sports (patin, vélo, bateau dragon, etc.)	9	4%
Ennuyant, inintéressant, activités insuffisantes	5	2%
Éducation / interprétation / observation	2	1%
Marina	2	1%
Nombre de répondants	202	

* La question étant ouverte, le pourcentage représente la proportion du total des répondants qui ont utilisé le même mot ou catégorie

QUESTION 15 :
Si vous vous projetez dans 15 ans, le Parc de l’île Saint-Quentin devrait être...
(une seule réponse)



QUESTION 16 :
En vous incluant, votre ménage est composé de combien de personnes?





- ANNEXE 2-
SIGNATURE ARCHITECTURALE

APPROCHE CONCEPTUELLE ET INTENTIONS ARCHITECTURALES

20 décembre 2018

Présenté à:

VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

Direction de l'aménagement et développement urbain

Préparé par:

Jonathan Boucher, architecte

Marie-Pier Dufour, architecte



INSTALLATIONS EXISTANTES ET ZONES D'INTERVENTION



1 Accueil
Forges de la Salamandre



2 Guérite



3 Stationnement



4 Loisirs
Pavillon central



5 Culture
Pavillon Richelieu



6 Marina
Pavillon Jacques-Cartier



INTENTIONS

- *S'inscrire dans le courant des bâtiments existants du site, inspirés du mouvement moderne du dernier siècle.*
- *Favoriser des gestes harmonieux permettant de créer une cohérence, une unité entre les bâtiments anciens et nouveaux.*
- *Orchestrer des lignes délicates et des volumes épurés, sans ornements, mettant en valeur la nature et soulignant les attraits du site.*
- *Intégrer une matérialité douce, neutre et légère afin de faire rehausser les couleurs de la nature qui diffèrent d'une saison à l'autre.*
- *Réinterpréter l'histoire du site dans une touche architecturale en s'inspirant de l'époque où les draveurs régnaient sur la rivière Saint-Maurice.*



Texture

Mise en valeur et légèreté des formes
Symbole traditionnel

Effet «Tôle à la Canadienne»
Tuiles métalliques en losange
Aluminium ou acier prépeint
Fini métallisé, argent

Applications

Traitement mural
Revêtement de toiture



Transparence

Contact avec le site
Percée visuelle

Fenestration
Mur-rideau ou fenêtre
Aluminium anodisé noir
Lignes épurées

Traitement mural
Axes de circulation
Connexions vers le site



Pureté

Mise en valeur de la nature, de l'environnement
Rehausser valeur historique du bâti existant

Surfaces blanches
Crépissage blanc
Enduit architectural acrylique
Panneaux de fibrociment
Fini lisse

Traitement mural
Éléments structuraux



Interprétation

Récupération
Caractère rustique et historique

Tronc d'arbre (*pitoune*)
Tranche de bois
Bûches de bois
Bardage de bois
Éléments rustiques, bruts

Éléments structuraux
Traitement mural
Mobilier extérieur

INTENTIONS

- L'agencement et la composition de ces matières servira de fil conducteur pour créer une unité entre les divers bâtis du site tout en mettant en valeur la nature et les attraits du paysage du Parc.
- Des surfaces épurées, minimalistes sont préconisées pour s'immerger délicatement dans le paysage et exprimer la beauté brute des matériaux. Cette expression sobre facilitera la cohésion et permettra d'éviter le piège d'une compétition autant entre les divers cadres bâtis qu'avec l'environnement.
- La matérialité proposée offre une flexibilité dans son application afin de pouvoir l'agencer facilement à une enveloppe existante autant historique que moderne dans sa forme ou sa texture qu'à une nouvelle enveloppe.
- La simplicité des finis facilitera l'harmonie et permettra de rehausser à la fois la volumétrie singulière du Pavillon Richelieu que la pierre naturelle des Forges de la Salamandre.

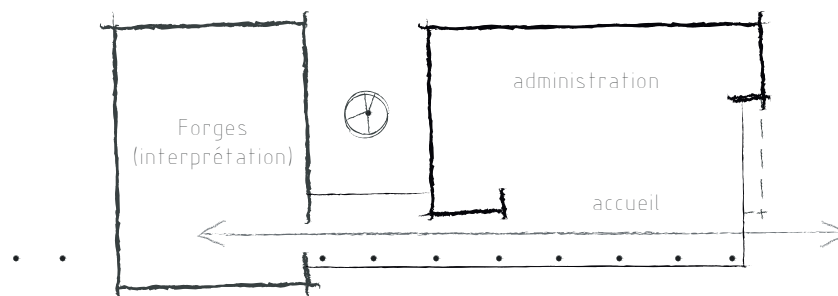
1-PAVILLON D'ACCUEIL - FORGES DE LA SALAMANDRE

La création de ce pôle d'entrée au site se consolide par une union distinctive entre les Forges de la Salamandre convertie en centre d'interprétation et l'ajout d'un nouveau bâtiment d'accueil. Une connexion à la fois prononcée et délicate a été générée sous la forme d'une coursive vitrée de façon à souligner le parcours du public depuis la voie d'accès, à travers l'espace d'interprétation et l'aire de services, puis se découvrant à l'extrémité opposée sur l'environnement de la rivière. La légèreté de la liaison horizontale est rehaussée par la volumétrie blanche en retrait qui s'étend sur deux niveaux pour accueillir les services administratifs.

Ce pivot d'accueil se veut invitant et suggère à la découverte. La coursive donne lieu à une percée visuelle permettant d'apprécier la rivière et d'encadrer la cour intérieure générée entre les deux gabarits, celui-ci offrant un espace de rencontre et de détente agréable. L'architecture suscite la création d'une complémentarité entre les traits architecturaux historiques et contemporains composés pour accueillir les nouveaux usages. Ce geste linéaire est également bonifié par le traitement du paysagement qui, depuis la voie de circulation du côté nord, permettra d'apprécier autant la cour intérieure offrant la richesse de la matière noble du bâti historique et ultimement l'ouverture jusqu'à la rivière du côté sud. La préservation du patrimoine des Forges de la Salamandre est ultimement mise en valeur par la délicatesse et la légèreté du verre et par la pureté de la volumétrie, l'ensemble en harmonisation avec les intentions architecturales du Parc.



BLH
architectes



2-GUÉRITE ET ÉLÉMENTS D'INTÉGRATION

Récemment construite, l'intégration de la guérite à la signature architecturale se traduit par une simple modification de la coloration des revêtements métallique et de fibrociment et l'intrégration de planches en bois et d'éléments de signalisation contribueront à harmoniser la guérite avec les autres bâtiments du Parc.



Les différents éléments d'intégration architecturale illustrés pourront être intégrés aux bâtiments et aux aménagements paysagers de l'ensemble du site afin de créer un langage commun qui sera reconnu à travers le Parc et ainsi rehausser l'aspect harmonieux de toute la signature architecturale.



MOBILIER EXTÉRIEUR ET ÉLÉMENTS D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE



3-ATELIER ET STATIONNEMENT

La construction du bâtiment atelier en marge du stationnement principal bénéficie d'une importante visibilité par le public malgré son usage industriel. Il servira d'espace d'entreposage et de travail pour les services techniques et d'entretien du Parc. L'espace pourra être adapté pour accueillir la machinerie, les outils, les différents ateliers de menuiserie et mécanique et l'entreposage du matériel des différents organismes qui habitent le Parc au gré des saisons.

D'un point de vue architectural, le bâtiment tend à s'effacer dans la nature et l'environnement du site tout en offrant une évocation de la signature architecturale présente ailleurs sur l'île. La matérialité préconisée se veut délicate et chaleureuse en contraste à l'ampleur du volume et à la nature des activités qui s'y trouvent.



BLH
architectes

4-LOISIRS | PAVILLON CENTRAL

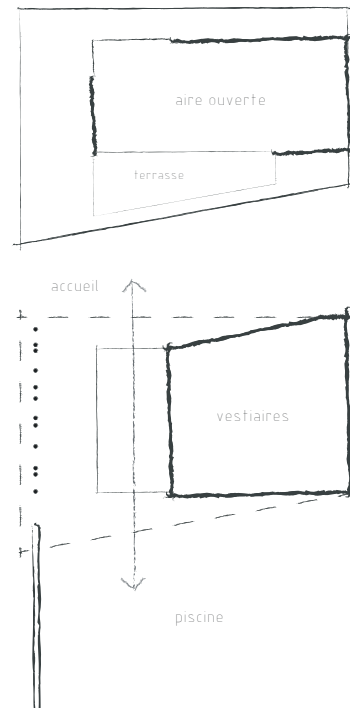
La création d'un nouveau pavillon pour les baigneurs et campeurs s'intègre en remplacement du pavillon existant qui sera démantelé. La reconstruction offre la possibilité de repenser l'implantation du bâtiment en fonction des intérêts du site et consolider le point de rassemblement des loisirs en créant une ouverture sur le site.

L'expression architecturale se veut une composition contemporaine issue des principes de matérialité exposés précédemment et en réinterprétation aux formes modernes présentes ailleurs sur le site. Cet accès par le public au coeur des activités du parc est renforcé par la percée visuelle à travers le pavillon créée par la coursive, permettant à la fois l'ouverture vers la piscine, l'espace de spectacle de même que la plage de la rivière Saint-Maurice située quelques mètres plus loin.

L'espace abritant les vestiaires et services est enveloppé d'un volume blanc qui s'étend délicatement en surplomb pour embrasser la plage de la piscine d'un côté et inviter le public de l'autre. Ce geste linéaire minimaliste évoque les lignes épurées que l'on rencontre aux Pavillons Richelieu et Jacques-Cartier. La subtilité de l'angulation crée un jet d'ombrage qui renforce d'ailleurs la connexion avec le Pavillon Richelieu de même que la fonction du bâtiment. Le volume est apposé sur une colonnade en rodins de bois brut et les faces intérieures de la coursive sont enveloppées de revêtement de bois conférant un aspect chaleureux et rustique à cet axe de circulation.

La volumétrie de l'étage supérieur se veut distincte et en retrait pour rehausser l'expression générée par la coursive. Cet espace à aire ouverte adresse, par sa fenestration, la rivière d'un côté et l'accueil du public de l'autre. L'espace se prête à l'intégration d'une terrasse extérieure et est propice à recevoir autant l'administration dans un premier temps qu'un espace multifonctionnel ultérieurement. L'intégration de texture à ce volume renforce sa distinction de la fonction principale du pavillon et contribuera à unifier la matérialité avec les autres bâtiments du site dans un souci de cohésion.

BLH
architectes



La transformation du Pavillon Richelieu en espace de culture et d'interprétation se veut une occasion de mettre en valeur sa forme architecturale unique.

Les interventions sont minimisées dans un souci d'épure. L'intégration de texture avec des tuiles métalliques permet de rehausser la pureté de la courbe et le jeu de coloration permettra de souligner davantage la légèreté du toit. Les surfaces de murs blanches générées par la volumétrie sont mises en valeur par la coloration de la fenestration, accentuant par le fait même la transparence. L'espace intérieur sera dénudé de façon à révéler la forme intérieure de la volumétrie dans l'espace d'exposition.

La renaturalisation de l'emplacement extérieur et la cohésion avec les autres environnements et bâtis du Parc sera renforcée par l'intégration de mobilier extérieur en bois, conférant un caractère brut, historique et chaleureux au pavillon.



6-MARINA | PAVILLON JACQUES-CARTIER

La revitalisation du Pavillon de la Marina se traduit dans des interventions ponctuelles afin de lui offrir un effet peau neuve et rehausser ses traits architecturaux d'origine. Sa volumétrie, sa coloration et ses lignes de toiture se marient déjà dans le langage architectural initié dans l'ensemble de Parc. La première intention est d'accentuer les percées visuelles et les ouvertures en les unifiant. La structure d'acier de l'avancée vers le fleuve sera recolorée pour s'effacer et définir les surfaces planes de toiture. Les nouveaux garde-corps pourront aussi mettre en valeur la transparence et la percée visuelle vers le fleuve.

Une seconde intention est de conférer à ce bâtiment à vocation rassembleur une touche chaleureuse par l'intégration judicieuse d'éléments de bois. Les éléments verticaux et colonnes de la coursive sont mis en relief par l'ajout de fanions qui évoquent une réinterprétation des voiles. En écho aux éléments porteurs des coursives des pavillons d'accueil et de loisirs, ils prennent ici la forme d'éléments minces et légers en bois, tels des brise-soleil, animant ponctuellement les façades. L'aménagement paysager suggère également la vocation du bâtiment par l'orchestration d'espaces de rassemblement extérieurs évolutifs.



BLH
architectes



Parc de l'île Saint-quentin

